

Ils ont coulé à 80 miles des côtes algériennes
CINQ HARRAGAS MEURENT NOYÉS P.6

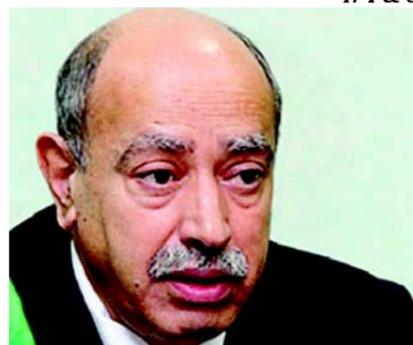
Le Quotidien
Edition Nationale d'Information **D'ORAN**

Gaz de schiste
L'ONDE
DE CONTESTATION
SE PROPAGE P.2



Mohamed Mebarki,
ministre de l'Enseignement
supérieur, au **Le Quotidien**

**Le système LMD,
la formation
des enseignants,
les concours...**
P.4 & 5



Djanina Messali Benkelfat
«L'État prend ses
responsabilités» P.3



Le professeur
Messaoud Zitouni
«200 milliards
de dinars
pour la lutte
anti-cancer» P.6

Supplément TIC
P.11 à 13

- Le projet «e-santé» d'Obama menacé !
- Algérie : le bilan de la 3G, loin des prévisions d'une ARPT qui n'assume pas ses décisions
- Les réglages nécessaires pour optimiser votre consommation de data mobile
- L'année 2015 pourrait être celle des réseaux pilotés par le software

**DEUX EX-GLD SERONT
JUGÉS EN FRANCE** P.6

Gaz de schiste L'onde de contestation se propage

Le mouvement citoyen anti-gaz de schiste enclenché le 31 décembre dernier par les habitants d'In Salah prend de l'ampleur.

Sofiane M.

L'onde de contestation se propage désormais dans toute la région orientale du Sahara à commencer par le chef-lieu de la wilaya de Tamanrasset où des centaines de jeunes (près de 400 selon un journaliste de l'APS) ont manifesté devant le siège de la wilaya pour exiger la fermeture du premier forage pilote de gaz de schiste dans le bassin d'Ahnet (In Salah). «Les étudiants protestent et réclament l'arrêt du projet», «non au gaz de schiste...» sont parmi les slogans brandis par les manifestants.

Les jeunes contestataires s'étaient, dans une première étape, rassemblés devant le siège de la commune de Tamanrasset, avant de se diriger vers celui de la wilaya. Selon un manifestant, «cette action de protestation sera poursuivie jusqu'à obtenir la suspension de l'opération d'exploitation du gaz de schiste dans la région d'In Salah», en raison de ce qu'elle engendre comme «menace sur l'environnement». Un autre rassemblement de citoyens a eu lieu également durant la même journée devant le siège de la daïra d'In Salah (près de 700 km au nord de Tamanrasset), dans le cadre de la même action de protestation, entraînant ainsi la paralysie quasi totale de la ville, selon un responsable local.

Les pouvoirs publics qui ont essayé, dans un premier temps, de minimiser la portée du mouvement citoyen anti-gaz de schiste semblent

finalement prendre conscience que la situation est susceptible de dérapier dans les prochains jours. Après avoir opté pour la solution sécuritaire (des renforts aéroportés ont été envoyés au début de la semaine à In Salah) dans l'espoir d'étouffer ce mouvement dans l'œuf ou au moins contenir la contestation dans cette ville, les pouvoirs publics commencent peu à peu à peser les risques du «tout sécuritaire».

Le wali de Tamanrasset, Mahmoud Djamaa, s'est déplacé lundi à In Salah pour rencontrer les représentants de la population locale et tenter de parvenir avec eux à un accord sur la question, susceptible de mettre fin à cette action de protestation qui secoue la ville.

Tout porte à croire que les pouvoirs publics ne vont pas lésiner sur les moyens pour apaiser les esprits dans cette ville. Ils devront encore une fois promettre des emplois, des aides, des subventions, des terrains et des logements sociaux à la population pour casser ce mouvement citoyen. Une pratique qui a fait ses preuves dans le passé. La compagnie nationale des hydrocarbures devra recruter des jeunes de la région pour briser l'élan de la contestation. Et si le recrutement de quelques centaines de jeunes chômeurs ne suffira pas à briser ce mouvement, le pire scénario pour les pouvoirs publics est de reporter l'exploitation du gaz de schiste quelques mois avant de relancer le projet. Le gouvernement a plus d'un tour dans son sac.



ANALYSE

Kharroubi Habib

Crise libyenne: l'Algérie isolée malgré les apparences

En écartant lundi l'idée d'une intervention militaire française en Libye, François Hollande s'est quelque peu démarqué de son ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian qui a défendu ces dernières semaines avec une instance remarquable cette option auprès des Etats subsahariens voisins de l'ex-Jamahiriya. Dans l'esprit de Le Drian, la France pouvait rééditer une opération militaire en Libye n'encourant pas les critiques qu'a suscitées celle menée sous l'autorité de Nicolas Sarkozy, en bâtissant pour ce faire un semblant de coalition régionale sinon internationale. Ce à quoi il était parvenu à rallier la plupart des pays de la région subsaharienne, à raison, fortement inquiets des conséquences induites pour leur stabilité et sécurité nationale par le chaos régnant en Libye devenue sanctuaire et arsenal pour tous les groupes armés voulant faire du Sahel leur territoire de conquête.

Mais François Hollande qui a un moment laissé dire et faire dans ce sens son ministre de la Défense s'est ravisé au constat apparemment que la caution d'une telle coalition n'est pas suffisante car manquant dans celle-ci les deux puissances régionales voisines elles aussi de la Libye que sont l'Algérie et l'Egypte. Il est en effet clair qu'une coalition ne regroupant que la France et des Etats perçus comme faisant partie de son « pré carré » africain n'évitera nullement à Paris l'accusation de transgression de la légalité internationale.

Hollande n'a pas pour autant renoncé à prôner l'intervention militaire en Libye. Il semble manœuvrer pour que le principe de celle-ci soit prôné par un ou des Etats du monde arabe qui solliciteraient en

même temps une participation française à l'opération. L'Egypte apparaît le pays indiqué pour l'Elysée. Il est vrai en effet que contrairement à l'Algérie qui est totalement opposée à une opération du genre en Libye, l'Egypte a une position pour le moins ambiguë. Elle a certes exprimé son opposition à l'option militaire prônée par la

France, mais uniquement par refus du rôle principal que celle-ci entendait jouer dans sa conduite.

En fait, Le Caire n'exclut pas comme l'Algérie le principe même d'une intervention militaire dans l'ex-Jamahiriya mais cherche seulement à en prendre le contrôle pour s'assurer que ce pays voisin n'échappe pas à son influence. L'Egypte est d'ailleurs souterrainement engagée dans le soutien actif à un camp protagoniste de la crise libyenne. Ce qui montre qu'elle ne prône nullement le dialogue et la négociation inter-libyens que l'Algérie tente d'organiser. Paris et Le Caire pourraient constituer un axe sur la crise libyenne pour peu que chacun admette les motivations de l'autre qui le poussent à intervenir en Libye. La France ayant entre autres celle de protéger de la contagion du chaos les Etats subsahariens étant dans son orbite et l'Egypte celle de ne pas voir supplantée son influence dans ce pays qui est sa profondeur stratégique.

L'Algérie qui poursuit contre vent et marée ses efforts pour réunir les belligérants libyens, se retrouverait dans ce cas bien essulée dans l'exercice. Ce qui se dessine au vu des développements de la crise libyenne rendant bien aléatoire sa démarche et dont il n'échappe à personne qu'ils sont favorisés en sous-main par toutes les parties ayant intérêt au recours à l'intervention militaire.

Sidi Saïd

«Des ONG sont payées en dollars pour déstabiliser le pays»

M. Aziza

Le secrétaire général de l'UGTA, Abdelmajid Sidi Saïd, a clôturé hier le 12^e congrès de la centrale syndicale par un message de sympathie et de soutien au président de la République. Un discours d'éloges plus fort que celui exprimé au 1^{er} jour du congrès. Sidi Saïd, reconduit à la tête de l'UGTA, a affirmé clairement que son organisation est solidaire avec le pouvoir. Mieux, il confirme que «certains ont dit que nous sommes un syndicat du pouvoir, oui on l'est», a-t-il attesté, précisant que son organisation n'a pas à rougir en soutenant le pouvoir ou un «homme» comme Abdelaziz Bouteflika. Le secrétaire général a réaffirmé, encore une fois, que Bouteflika mérite qu'on «le porte sur nos épaules». Et d'insister : «Vous êtes sur nos épaules Monsieur le Président». Pour Sidi Saïd, «ce n'est pas une brosse, mais c'est de l'amour», a-t-il précisé. Pour lui, il n'y a pas de honte qu'une organisation syndicale soutienne un président de la République, en citant l'exemple d'un important syndicat

américain qui a soutenu énergiquement la candidature du président Barack Obama. Sur un autre registre, le SG de la centrale syndicale a réaffirmé la position de l'UGTA qui refuse toute ingérence des organisations internationales dans sa démarche ou dans son travail en citant le CIC. Il précise : «Nous n'avons pas de leçons à recevoir sur les libertés syndicales et encore moins sur la démocratie». Selon Sidi Saïd, l'Algérie est le seul pays au monde qui a ratifié les 8 conventions fondamentales de l'OIT et ce, juste après son indépendance en 1963, ajoutant qu'à cette date, l'Algérie avait déjà son parti d'opposition en faisant référence au FFS. Se montrant très soucieux sur la question de la stabilité, Sidi Saïd a affirmé que certaines ONG sont payées en dollars pour déstabiliser le pays. Il a, par ailleurs, refusé de parler des dates fixées pour appliquer l'abrogation de l'article 87 bis et le crédit à la consommation, affirmant «qu'il s'est déjà prononcé sur la question». Pour le secrétaire général de la centrale syndicale, la résolution phare de ce congrès qui vient d'être clôturé «est de conforter la paix, la stabilité, l'af-

fection entre les Algériens et les Algériennes». Il a lancé un appel aux Algériens et aux travailleurs en particulier : «Nous devons nous comporter comme des gens qui veulent construire et non pas détruire». Force est de constater que les congressistes n'ont pas beaucoup parlé de revendications, mis à part quelques-uns qui ont évoqué la réintégration des travailleurs licenciés, qui ont eu gain de cause auprès de la justice. Le congressiste Battache Boualem a affirmé que 4.700 jugements ont été prononcés pour la réintégration des travailleurs à leurs postes, mais 50% de ces décisions n'ont pas été appliquées.

A l'issue de ce congrès, une série de recommandations a été formulée. Parmi les recommandations qui semblent urgentes et à la portée des pouvoirs publics, la surveillance de certains marchés de produits et de services en raison de leur sensibilité économique sur les performances des entreprises et de leur impact sur le pouvoir d'achat des consommateurs. L'UGTA a estimé, dans ce sens, que les pouvoirs publics peuvent par-

faitement considérer comme nécessaire d'apporter certaines limites au principe général de liberté des prix et s'attaquer aux pratiques frauduleuses pour les réduire. La centrale syndicale a recommandé, en outre, l'ouverture et la réhabilitation des grandes surfaces de vente directe aux consommateurs ainsi que des coopératives de consommation. Et pour lutter contre la spéculation, l'UGTA demande à mettre en œuvre un mécanisme de communication et médiation afin d'informer les consommateurs et les producteurs sur la qualité des différents produits et marques mis sur le marché et les prix pratiqués dans les différents marchés.

Les congressistes ont fait état de la réunion de la commission exécutive nationale (CEN) dans 15 jours, pour élire le secrétariat national. Ils affirment que les portes sont ouvertes pour une opération d'élection, où tous les membres de la commission exécutive qui souhaiteraient se porter candidats peuvent présenter leur candidature au niveau du secrétariat général.

Tirage du N°6116
119.617 exemp.

Le Quotidien
D'ORAN
Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou
BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction
041.23.25.20
Imp.: Oran : imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.
Ouargla : S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr
Rédaction Algéroise
Tél. : 021. 64.96.39 - Fax : 021. 61.71.57
Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.87.19.81 - Fax : 031.87.19.80
Pub
Tél. : 021. 64.96.44
Diffusion : Ouest: SEDOR Tél.: 041.58.85.52
Centre: SEDOR - Est: S.O.D.I. PRESSE - Sud: TDS

Abdelmalek Sellal

«On doit tous se mobiliser pour faire cesser la gabegie»

Dans une interview accordée à l'APS, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, est longuement revenu sur les décisions du Conseil restreint consacré à l'évolution des marchés pétroliers et son impact sur l'économie algérienne et aborde la démarche à suivre pour réaliser les objectifs du prochain plan quinquennal 2015-2019.

R. N.



Pour Sellal, invité à faire un bilan de 2014, l'année écoulée a « été une année riche en événements et en réalisations ». Il cite le « succès de l'élection présidentielle où le peuple souverain s'est largement exprimé en faveur des options de paix, de stabilité et de renouveau économique et social portées par M. Abdelaziz Bouteflika, et que le gouvernement s'est immédiatement attelé à concrétiser. Le pays a vu la réalisation de plusieurs projets socio-économiques qui ont amélioré la situation des Algériens, bien qu'il soit nécessaire de faire davantage ».

Le Premier ministre considère que « la plupart des indicateurs macro-économiques ont progressé positivement ». Le PIB « est passé de 4.123 milliards de DA en 2000, à 16.496 milliards de DA en 2013 et à 17.647 milliards de DA en 2014 », et le programme de logements affiche, selon lui, 321.500 unités réalisées et 311.300 distribuées en 2014. Sellal cite aussi comme réalisation de l'année écoulée « le soutien au pouvoir d'achat du citoyen, l'abrogation de l'article 87 bis, le soutien à la production nationale par le rétablissement du crédit à la consommation, la réception de plusieurs structures de soins notamment les centres anti-cancer et l'entrée en production des usines de véhicules touristiques de Tlilat, de véhicules tout-terrains de Tiaret et de camions de Rouïba ».

Pour faire face à la baisse des prix du pétrole, Sellal affirme que la réunion restreinte du 23 décembre 2014 présidée par le chef de l'Etat, a permis de prendre « des mesures précises de réajustement » qui « devront connaître une mise en œuvre diligente pour la réalisation du programme quinquennal d'investissements, la rationalisation de la dépense publique, la maîtrise du commerce extérieur et des flux de capitaux ainsi que la dynamisation et le développement des secteurs de l'industrie, de la pétrochimie, de l'agriculture, du tourisme et des nouvelles technologies de l'information et de la communication ». Il précise que « les chantiers de diversification de l'économie nationale, de modernisation des services publics et d'amélioration d'exécution de la dépense publique ont été engagés bien avant les replis du marché mondial des hydrocarbures ». Il cite, à titre d'exemple, « une progression de 28% de l'exécution de la dépense d'équipement passée de 1.873 milliard de DA en 2013, à 2.400 milliards de DA en prévision de clôture 2014 ».

« La jeunesse demeure, elle aussi, un axe prioritaire de l'action des pouvoirs publics. Les différents mécanismes et dispositifs d'aide à l'emploi et à la création d'activités par les jeunes promoteurs sont maintenus car ils donnent d'excellents résultats: on note ainsi pour les dispositifs ANSEJ, CNAC et ANGEM et par rapport à 2013, des progressions de 17% du nombre des dossiers financés, de 51% des montants des crédits bancaires accordés et de 20% en terme de création d'emploi (262.194 contre 153.165) », ajoute le Premier ministre.

GEL DES RECRUTEMENTS DANS LES SECTEURS NON-PRIORITAIRES

A propos du gel des recrutements annoncé il y a deux semaines, Sellal explique que cela concerne « certains domaines non prioritaires », et que ça « ne concernera pas des secteurs socioéconomiques importants comme l'éducation, l'enseignement supérieur, la formation professionnelle et la santé, où il est prévu, au contraire, un renforcement de l'en-

cadrement ». « En résumé, il s'agit sans ralentir le rythme du développement socio-économique, d'adopter une démarche préventive et prudentielle qui pérenniserait la solidité de l'économie nationale et lui évitera tout recours à des ressources financières extérieures en cas d'étalement dans le temps de cette séquence baissière des prix des hydrocarbures », affirme Sellal.

A une question sur les sources de financement du plan quinquennal 2015-2019, Sellal affirme que dès 2015, « nous comptons accélérer la transformation et la diversification de notre économie en nous appuyant sur un outil de planification (le quinquennal 2015-2019 en lancement) et sur un cadre de concertation et de dialogue (le pacte national économique et social pour la croissance signé avec le patronat et les partenaires sociaux en février 2014 et enregistré au niveau de l'Organisation internationale du travail) ». L'objectif est, selon lui, « d'opérer la mue de notre économie vers la production et la création de richesse pour réaliser une croissance annuelle de 7% et maintenir la baisse du taux de chômage passé de 29,8% en l'an 2000, à 9,8% en 2014 ».

« L'entreprise nationale, publique et privée, est au cœur de cette démarche », déclare Sellal pour qui « les performances économiques du pays sont positives et peuvent être substantiellement améliorées ». « Nous avons le potentiel pour réaliser une croissance plus forte et durable, mais il nous faut d'abord, nous départir du pessimisme ambiant. Nous devons avoir de l'ambition pour le pays et nous projeter dans le futur en valorisant nos avantages et atouts et en opérant les réformes nécessaires », dit-il.

Le Premier ministre n'a aucun doute sur la « capacité des Algériens à relever ensemble, dans la solidarité et la fraternité, ce formidable challenge ». Il a appelé à la mobilisation générale pour « faire cesser la gabegie ». « Notre pays a des capacités formidables : la vitalité de son économie, la jeunesse de sa population et la crédibilité et la constance de position de ses gouvernants, doivent conduire l'Algérie naturellement à être un pays émergent et un acteur international sur lequel ont doit compter ».

FRONTIÈRES ET DIALOGUE

Sur le registre de la situation aux plans régional et international, (Mali, Libye...), Sellal estime que « les événements qu'ont connus la région arabe et le Sahel ont confirmé la pertinence des positions de l'Algérie ». « Dans un contexte tendu et bouleversé, l'Algérie défendra ses acquis issus de la politique de réconciliation nationale et approfondira son processus irréversible de démocratisation. Elle poursuivra sa lutte implacable contre le terrorisme et ses efforts de sécurisation de ses frontières », affirme-t-il. A propos de la Tunisie, il considère que le « bon déroulement des élections présidentielles » est « un signe positif pour le retour de la paix dans la région ». « Notre pays soutient et soutiendra tous les processus politiques de dialogue inclusif et de réconciliation engagés par les pays amis et voisins, dans le respect de la légalité internationale, du principe de non ingérence et l'intégrité territoriale de ces pays », a-t-il déclaré.

Djanina Messali Benkelfat

«L'État prend ses responsabilités»

Khaled Boumediene

Alors que le parquet d'Alger a ouvert une information judiciaire contre Saïd Sadi après ses déclarations sur le passé historique de Messali Hadj, Ali Kafi et Ahmed Ben Bella, la fille de Messali Hadj, Djanina Messali Benkelfat, a indiqué au Quotidien d'Oran que personne et encore moins l'État ne peut tolérer l'insulte et la diffamation et dans ce cas la loi s'applique. «La diffamation est le fait de porter atteinte à la réputation et à l'honneur d'autrui. C'est un délit réprimé par la loi dans tous les pays» affirmant que dans le cas présent, il s'agit bel et bien d'une atteinte grave à son père Messali Hadj, en ce qui la concerne et plus largement en ce qui concerne l'État. «Ce que je retiens et des milliers de compatriotes avec moi aujourd'hui, c'est que l'État prend ses responsabilités en défendant la mémoire historique de Messali Hadj. Cet engagement de l'État est non

seulement louable, c'est un acte historique majeur de reconnaissance de l'Homme qui en 76 ans de vie, n'a eu que 25 ans de liberté. Comme je l'ai annoncé dans ma réponse au contrevenant, je me porte partie civile et mon avocat a déjà pris attache avec la justice», a indiqué Djanina Messali Benkelfat, ajoutant que «la carrière politique de M. Sadi ne m'importe absolument pas et je ne tiens pas à m'y impliquer».

Pour rappel, le procureur de la République près le tribunal de Sidi Mhamed, a requis l'ouverture d'une information judiciaire contre Saïd Sadi, après ses déclarations relatives à deux ex chefs d'Etat et une personnalité nationale, avait indiqué dimanche un communiqué du parquet de la République. «Le procureur de la République près le tribunal de Sidi Mhamed a requis, conformément à la loi, l'ouverture d'une information judiciaire contre M. Saïd Sadi du chef de diffama-

tion», souligne la communiqué. L'ouverture de l'information judiciaire intervient «suite aux informations rapportées par certains médias, relatives aux déclarations faites par M. Saïd Sadi lors d'une conférence-débat qu'il a animée à Sidi Aich au cours de laquelle il a imputé à l'ex chef d'Etat, feu Ahmed Ben Bella, et à l'ex chef d'Etat, feu Ali Kafi ainsi qu'à la personnalité nationale et historique Messali El Hadj, des faits portant atteinte à leur honneur et à leur considération», précise le communiqué. Il est également expliqué que cette décision a été prise «compte tenu du fait que ces propos rendent leur auteur passible de poursuites pénales pour diffamation et que «le délit de diffamation est consommé dès lors que les propos diffamatoires ont été rendus publics et que cette publicité donne compétence, à tout tribunal dans le ressort duquel l'accès aux faits incriminés est rendu possible».

Raïna Raïkoum

Yazid Haddar

La Société des victimes

Tous nos malheurs sont la faute des autres ! Toutes nos réussites sont de la volonté de «l'autre», elles

ne sont pas de notre génie, elles sont le fruit de manipulation de «l'autre». Toute critique n'a plus de place dans nos réflexions et nos espaces, car nous sommes toujours victimes de l'histoire de l'autre ! Nos échecs ne sont pas les nôtres, mais ceux que les autres nous ont imposés ! Au final, nous sommes le produit « des autres » et pas le fruit de notre propre évolution ? On n'est plus maître de nous-mêmes, mais nous sommes victimes de l'ennemi que nous avons construit pour justifier notre propre égarement ! Cette paranoïa sociétale nous étouffe, nous assomme, nous rend amorphes, incapables de se projeter dans l'avenir sans ce spectre de l'autre, qui polit nos pensées et nos débats (nos monologues interminables), d'assumer nos erreurs ! Avoir le statut de victime est réconfortant. Un nouvel ordre moral qui s'instaure et confère à la victime un statut sacré, puisqu'elle serait une version « laïcisée » des martyrs et des saints. La victime, en prenant la parole publiquement pour dire sa souffrance, susciterait la compassion d'autrui,

ce qui lui permettrait d'être reconnue. Si avant, on était respecté parce qu'on taisait sa souffrance, aujourd'hui,

on est reconnu parce qu'on la dit. Conséquence de ce nouvel ordre moral : des individus peuvent instrumentaliser la souffrance d'autrui pour servir leurs fins personnelles. Mais l'on court alors le risque d'arriver à cette « concurrence des victimes », où chaque individu, région, communauté revendiquent, plus que les autres, les palmes de la souffrance ou le statut de la victime. La mémoire devient-elle dès lors une « doctrine » où chaque groupe se définit avant tout par les blessures du passé ? Cependant, les médias feraient des victimes leur fonds de commerce : ce qui se vend, c'est la compassion (au nom de l'information) et non plus seulement la « mauvaise presse », spécialisée dans les faits divers ou dans l'image voyeuriste de la victime souffrante. Enfin, les politiques eux aussi joueraient désormais sur la fibre victimaire. Au final, c'est mieux d'être une victime de son échec, que de l'assumer pour l'intégrer dans sa propre histoire, afin de lui donner un sens, car nous sommes victimes de ce qu'on ne fait pas et pas de ce qu'on fait !

Institut Pasteur

1.700 greffons de cornée seront importés

L'institut Pasteur d'Alger importera 1.700 greffons de cornée en 2015, a annoncé hier le Dr Zoulikha Semai, responsable à l'institut. 1.700 personnes de différents âges nécessitent actuellement une greffe de la cornée, selon la liste établie par les différents établissements hospitaliers spécialisés dans ce type d'opérations, a indiqué la responsable dans une déclaration à l'APS, soulignant que l'Institut Pasteur répondra à la demande exprimée par ces établissements en important le nombre nécessaire de greffons de cornée durant l'année en cours. L'importation des greffons de cornée se fera en coordination entre l'Institut Pasteur d'Alger et l'entreprise américaine des banques de greffe et de transplantation

d'organes, a-t-elle précisé. La commission installée à cet effet par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a arrêté un calendrier, en coordination avec les établissements concernés, en vue de programmer les opérations de greffe de la cornée en dehors des jours de vacances universitaires pour favoriser la formation des étudiants de médecine, a fait savoir Mme Semai. Elle a par ailleurs salué le rôle des douanes algériennes qui ont facilité la réception, le 22 décembre 2014, de plus d'une quarantaine de cornées qui ont été greffées dans les délais au niveau de plusieurs établissements hospitaliers, soulignant que cet organe est périssable en cas de non respect de la

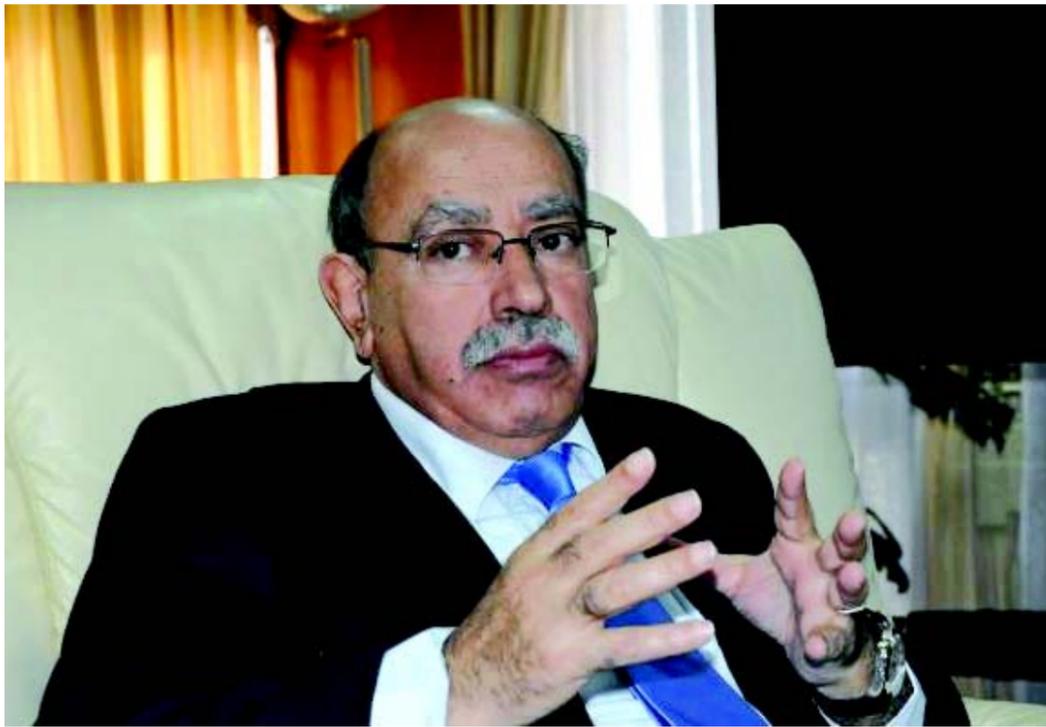
durée fixée pour la greffe. La présidente de la société algérienne d'ophtalmologie, Pr Ourida Ouahdj, s'est félicitée de la reprise des opérations de greffe de la cornée le 22 décembre dernier, après une interruption de deux ans, en permettant à huit CHU à travers le territoire national (4 à Alger et 1 à Annaba, à Blida, à Tizi-Ouzou et à Oran) de bénéficier de 6 cornées chacun. Les opérations de greffe se poursuivront normalement après l'importation de greffons de cornée en 2015, avec la programmation au niveau des établissements spécialisés d'une quarantaine d'opérations de greffe tous les 15 jours, soit la greffe de 80 cornées par mois au niveau de chaque établissement.

Mohamed Mebarki, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique au **Le Quotidien**

Le système LMD, la formation des enseignants, les concours...

Mohamed Mebarki se veut rassurant à l'égard de la famille universitaire en ce début d'une nouvelle année. Il promet aux étudiants de «ne ménager aucun effort pour continuer à apporter les correctifs et les ajustements à même de régler les dysfonctionnements qui émaillent le système LMD».

Interview réalisée par Ghania Oukazi



seur ont eu, chacun selon sa spécialité, à assurer des cours différents pour une licence différente. Ce qui n'est pas l'objectif recherché parce que n'importe quel pédagogue peut vous dire que les premières années après le bac sont des enseignements fondamentaux et non pas de spécialisation. Nous avons donc commencé par mettre des socles communs d'au moins deux ans pour toutes les licences.

Deux années qui doivent être identiques et que ce n'est qu'à la troisième année qu'on laisse la liberté à une option à l'étudiant pour qu'il commence à préparer le master.

Le deuxième correctif : pour les mêmes programmes, les mêmes contenus, les mêmes profils de licence, les appellations étaient différentes comme je l'ai signalé tout au début. Nous avons uniformisé ces appellations, ce qui participe à lever les équivoques une fois que l'étudiant porteur de ce diplôme est en face du monde du travail pour son recrutement. Ce sont des corrections qui sont apportées tous les jours pour donner au système LMD sa véritable portée et dimension.

Le Quotidien d'Oran: Vous avez évoqué le manque d'encadrement au début de l'entrée en vigueur du LMD. Mais qu'en est-il de la formation des enseignants lorsqu'on doute parfois de leur compétence ?

M. Mebarki: La formation d'un enseignant de l'université en Algérie se fait exactement comme elle se fait dans tous les pays du monde.

Elle se fait essentiellement par la recherche et par les soutenances de magisters, de doctorat... La formation à la pédagogie et à l'enseignement de disciplines n'a pas jusque-là constitué une priorité. Elle est prise en charge dans beaucoup de pays développés. Chez nous, ce n'est pas le cas. Mais sur le plan académique, en matière de compétences scientifiques et pour assurer des cours de qualité à l'université, nos enseignants sont tout à fait capables de le faire. Maintenant, sur le plan du nombre, nous enregistrons cette année 51.000 enseignants pour quelque 1,330 million d'étudiants. Ce qui nous donne un enseignant pour à peu près 22 étudiants.

C'est un taux tout à fait acceptable comparé à des pays de même niveau de développement que l'Algérie. Seulement dans ces 51.000 enseignants, il y a effectivement quelques petits problèmes puisqu'on a à peine 30% de maîtres de conférence et à peine 20% qui sont des professeurs. Tout le reste, ce sont des maîtres assistants et des assistants. La pyramide dans les grades est donc un peu faussée chez nous. Il va falloir, -et ceci vient avec le temps, avec la formation par la recherche, la formation et la production scientifiques, pédagogiques -, faciliter le déroulement de la carrière de l'enseignant pour arriver à un encadrement de rang magistral beaucoup plus important.

Le Quotidien d'Oran: Qui évalue l'enseignant à l'université ? Quelle est l'autorité capable et habilitée à le faire ?

M. Mebarki: A l'université, nous avons affaire à des adultes, à des étudiants qui doivent participer et contribuer à leur propre formation.

L'enseignant n'est pas là, comme pour le moyen ou le lycée où ni la pédagogie ni les objectifs ne sont les mêmes, pour donner toute la science et le savoir à son élève. Son rôle est d'amener l'étudiant à participer à sa formation et de l'orienter. Ceci étant, l'évaluation de l'enseignant de l'université n'est pas absente. Elle se fait par les différents conseils scientifiques, comités pédagogiques et conseil régionaux qui sont des structures officielles dans tous les départements et toutes les facultés du pays.

Suite en page 5

Il rassure aussi les enseignants en leur affirmant qu'il continuera de veiller «à la création de toutes les conditions de facilitation de soutenance de leurs thèses et d'œuvrer à l'élargissement du nombre des revues nationales et internationales pour leur permettre la publication de leurs travaux.» Il a tenu à en donner plus de détails dans cette interview.

Le Quotidien d'Oran: L'année 2014 a connu une grande contestation estudiantine liée au LMD (Licence-Master-Doctorat).

Pourquoi ce système a-t-il instauré un malaise dans le monde universitaire ?

Mohamed Mebarki : Je voudrais préciser que l'année 2014 n'a pas été dans son ensemble caractérisée par des perturbations ou des arrêts de cours pour les étudiants. Mais effectivement, à la fin du mois de novembre, début décembre 2014, nous avons enregistré quelques perturbations aux établissements de l'enseignement supérieur en raison des étudiants qui revendiquaient en particulier la levée d'un certain nombre d'équivoques au sujet de l'insertion des diplômés du LMD dans le monde du travail. Il y avait la question des masters en architecture et leur intégration dans la profession, celle posée par les étudiants en éducation physique, ceux de la formation d'infirmiers à Mostaganem et à Bejaia, et la question du recrutement des diplômés du LMD à l'Education nationale.

Mais en général, beaucoup d'entre les problèmes posés étaient liés à l'insertion des diplômés LMD dans le monde du travail. Ils ont été posés exactement à cette période précise parce que c'est cette année-là que les effectifs des sortants du système LMD sont en nombre important.

La généralisation de ce système a été faite depuis 2009 même s'il a été mis en place bien avant (2004). C'est donc maintenant qu'il y a les premières grandes promotions. Les étudiants qui sont dans la première ou la seconde phase du LMD, voyant les difficultés que vivent leurs collègues diplômés à propos de leur insertion dans le monde du travail, ont posé tout naturellement ce problème.

Ce n'est pas lié à une absence de prise en charge de cette question ni de l'organisation de la relation diplômé universitaire-monde du travail, mais parce que la question est nouvelle. Elle l'est tout autant pour les recruteurs (Fonction publique, entreprises...). Il faut noter que la Fonction publique a déjà recruté des diplômés du LMD. Néanmoins, il y a avait un certain nombre de réglages à apporter et de problèmes à régler pour que les choses deviennent plus claires. En ce sens, une des premières mesures prises, c'est une circulaire du 1^{er} ministre qui instruisait tous les secteurs d'activités de tenir compte de cette nouveauté et précisait que les diplômés officiels de l'Etat algérien sont issus du

système LMD. Par conséquent, il fallait faire un effort d'organisation et d'ajustements entre les statuts dans les différents secteurs et ces diplômés.

Le Quotidien d'Oran : Y aurait-il une inadéquation de niveau entre ces nouveaux diplômés et celui de l'administration algérienne qui, lui, serait obsolète ?

M. Mebarki : C'est une question d'adaptation des textes. Par exemple, en architecture le nouveau diplôme algérien s'appelle master en architecture, mais avant, il y avait le diplôme d'architecte. Il y avait donc des textes propres à l'organisation de cette profession qui relèvent du ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme, et de l'ordre des architectes. Des textes qui, aujourd'hui, sont quelque peu en décalage. Par exemple, le décret exécutif 98-153 qui n'a pas été changé ne peut être adapté au diplôme LMD, parce que, dans ses dispositions, il ne parle que du diplômé d'architecture (un diplôme classique). Nous avons corrigé cette disposition avec le ministère de l'Habitat en lui ajoutant les diplômes LMD. Autre exemple, à la Fonction publique, il y a des licences en éducation physique qui s'appellent dans la nomenclature «licences de sports». Ce sont ce genre d'appellations, auxquelles nous n'avons pas fait attention, qui ont posé problème. Une commission est à pied d'œuvre au ministère qui travaille par domaines à uniformiser les dénominations des diplômes de même nature.

Le Quotidien d'Oran: L'application du système LMD étant une décision politique, n'aurait-elle pas été improvisée ? Ne fallait-il pas commencer par ces ajustements des textes en vigueur avant d'en faire un système pédagogique ?

M. Mebarki : Je ne sais pas à quoi faites-vous allusion lorsque vous dites que l'application du LMD est une décision politique. ...Le LMD a été adopté un peu partout dans le monde. L'Algérie l'a fait pour répondre à un certain nombre d'objectifs. On voulait, en premier, réduire les déperditions que nous enregistrons dans l'enseignement supérieur. Des déperditions qui se comptaient par milliers. Beaucoup d'étudiants intégraient l'université, séjournaient pendant deux, trois ans parfois, réussissaient, mais pour une raison ou une autre quittaient l'université sans aucun diplôme. Ce qui expliquait en partie cet abandon, c'est que les cursus pour l'obtention d'un diplôme étaient longs. Le second constat est que dans le système classique, l'enseignement supérieur était trop académi-

que. Il fallait qu'au moins une partie de cet enseignement réponde aux besoins de l'économie, de l'entreprise et du développement du pays. Le LMD, de part le monde, a amené ce type de formation de caractère professionnalisant qui prend en charge ce côté important du rôle de l'université. Rôle d'encadrement économique et social d'un pays en parallèle de l'enseignement académique pour élever le niveau scientifique et culturel moyen du citoyen. Je suis d'accord avec vous que la préparation des conditions de départ pour lancer ce système n'étaient pas toutes réunies.

En particulier, nous n'avons pas associé suffisamment les enseignants du supérieur qui, pour la plupart, ne se sentaient pas concernés par cette forme d'enseignement et ne l'ont pas portée comme il se doit.

Le Quotidien d'Oran: En avaient-ils les moyens pédagogiques ou de formation pour le faire ?

M. Mebarki : Bien sûr ! Nous avons toujours les moyens. Le système LMD est une architecture de diplômes qui n'exigent pas une révolution dans la science parce que la science c'est la science. Sur le plan intellectuel, scientifique, académique, les enseignants universitaires algériens ont tout à fait les compétences pour mener à bien ce travail. Il est possible qu'au plan du nombre et du grade, nous n'avons pas tout ce qu'il faut parce que le système LMD exige beaucoup d'enseignants de part son organisation et son architecture. Peut-être qu'à cette époque, l'université algérienne n'en avait pas en nombre suffisant.

Autre problème lié à ce système et qui est à mon avis beaucoup plus important, le LMD a réussi dans des pays développés sur la plan économique et industriel parce qu'une grande partie de ses diplômés est de type professionnalisant afin de répondre aux besoins de développement de l'économie. Chez nous, pour appliquer ce genre de formation, il fallait l'adosser à l'entreprise et à l'industrie. Mais, comme chacun sait, l'environnement économique et national n'est pas forcément au même niveau que celui des pays occidentaux.

Le Quotidien d'Oran: En attendant que cette jonction entre le monde universitaire et le monde économique devienne effective, est-ce qu'aujourd'hui, les étudiants commencent par le L, vont au M et terminent jusqu'au D ou alors, quittent-ils avant comme c'était le cas dans le système classique ?

M. Mebarki : L'évaluation de ce sys-

tème n'a pas été faite de façon systématique. Mais certains établissements l'ont faite. Et dans au moins deux ou trois d'entre eux nous avons remarqué que le séjour moyen d'un étudiant pour faire une licence de trois ans était de quatre ans.

Il y a aussi des études qui ont été faites dans certaines universités et qui ont démontré que le taux d'abandon des études considéré comme un départ définitif et donc un non retour dans les examens suivants a été estimé entre 9 et 15%. Et la majorité des abandons étaient dès la première année. Ce qui diffère des anciennes licences classiques où le taux d'abandon a été évalué de manière un peu plus importante et qui se faisait un peu plus tard, c'est-à-dire qu'il y avait des déperditions parce que les études étaient longues.

Le Quotidien d'Oran: Prévoyez-vous d'autres ajustements et correctifs pour rendre le système LMD plus efficace et plus approprié au contexte national ?

M. Mebarki : Nous sommes en train d'approfondir ce système et surtout en train de le corriger. Il y a une évaluation qui se fait régulièrement.

Au niveau des établissements du ministère, dans chaque domaine, il y a une commission d'évaluation qui travaille tous les jours et qui repère les dysfonctionnements du système et les corrige. Ceci pour pouvoir un jour, dans un avenir très proche, évaluer le système dans son ensemble. Je dois signaler que jusqu'à cette année, il y a deux systèmes parallèles dans l'enseignement universitaire, le classique et le LMD. Ce n'est qu'en septembre 2014 que nous avons arrêté les inscriptions en licence classique. C'est un provisoire qui a duré quand même plus de dix ans. Les deux systèmes ont cohabité pendant longtemps. C'est donc difficile d'évaluer celui du LMD à part. C'est pour cela que je dis que l'heure est à l'approfondissement, à l'évaluation continue et à la correction de ces dysfonctionnements.

Le Quotidien d'Oran: En dehors de l'adaptation des statuts de la Fonction publique, à quel niveau devraient être apportés les premiers correctifs, à celui de la formation des enseignants, des programmes ou des méthodes d'enseignement ?

M. Mebarki : Le premier constat qui a été fait est qu'il y avait beaucoup de disparités dans les programmes pour un nombre extrêmement élevé de licences. Presque tous les enseignants de grade de profes-

Suite de la page 4

Le Quotidien d'Oran: L'évaluation par ces structures est jugée quelque fois subjective par des enseignants eux-mêmes. Ne serait-il pas nécessaire de revoir leurs critères ?

M. Mebarki : Le concept d'évaluation n'est pas totalement absent mais il a été jusque-là négligé. Il y a des pays comme le Canada, où l'évaluation se fait à tous les niveaux et d'une manière systématique.

L'évaluation de l'enseignant se fait par exemple dans ce pays par ses propres étudiants. C'est une évaluation scientifique qui est totalement acceptée. En Algérie, nous sommes en train d'introduire cette notion de qualité de l'enseignement et cette conception de l'évaluation qu'il faut organiser à l'intérieur de l'université.

Il est vrai que le développement de la carrière de l'enseignant se faisait par la production scientifique au niveau de la recherche. Avec l'accord des enseignants et leurs représentants syndicaux, nous avons décidé que dorénavant, la carrière de l'enseignant et sa promotion d'un grade vers un autre ne se feront plus uniquement que par la production scientifique, et par la recherche, mais également par la production pédagogique, en l'occurrence, la production de manuels, de photocopies, le montage de travaux pratiques, le travail de stages en entreprise... Ce côté pédagogique va dorénavant prévaloir dans le développement de la carrière et la promotion de l'enseignant au même titre que celui scientifique. Je reconnais que s'il y a une faiblesse dans la promotion ou la gradation des enseignants, c'est parce qu'ils rencontrent des problèmes d'organisation pour soutenir leur doctorat, leur magister, leur habilitation à diriger des recherches ou des thèses. Ce sont des difficultés que nous sommes en train de lever.

Pour soutenir un doctorat par exemple, il faut au moins une publication originale dans une revue indexée, reconnue au niveau international. En Algérie, il n'y a pas suffisamment de revues de ce niveau.

Il en existe deux ou trois, mais nous sommes en train de faire en sorte qu'il y ait beaucoup plus. Les scientifiques algériens, ceux qui préparent des thèses doivent pouvoir publier leurs travaux originaux en Algérie. Nous sommes également en train d'uniformiser les revues existantes parce qu'une revue internationale est reconnue par un établissement, mais peut ne pas l'être par d'autres.

Dés qu'une revue est reconnue par un conseil scientifique d'un établissement, il faut qu'elle le soit par tous les autres. Ceci pour donner plus de possibilités et de facilitations aux chercheurs, à ceux qui veulent publier, de trouver soit au niveau national ou celui international, des revues de niveau pour le faire. Nous avons pris cette disposition à la demande des syndicats et des enseignants eux-mêmes parce que c'était une difficulté réelle. Nous sommes en train de faciliter l'accès à la publication dans des revues internationales et non l'inverse. Nous avons mis en place une commission nationale pour faciliter ce travail de publication aux chercheurs. Malheureusement, nous avons des échos inverses et des interprétations complètement erronées pour dire que ce sont les exigences scientifiques qui sont en train de changer et qu'on est en train de compliquer et non pas de faciliter. C'est complètement faux. Nous sommes en train de travailler à ce qu'il y ait plus de revues nationales habilitées à recevoir des publications originales et reconnues et nous sommes en train de généraliser les revues internationales reconnues par un établissement pour les faire reconnaître par tous les autres.

Autre facilitation à ceux qui préparent leur doctorat et pour leur permettre d'aller vite, l'utilisation des moyens qui sont donnés à la formation à l'étranger. Jusque-là, je reconnais que dans beaucoup d'établissements,

c'est un peu l'anarchie. Les formations à l'étranger ne bénéficient pas toujours à ceux qui les méritent. Nous veillons à partir du ministère, à ce que cette mentalité change.

C'est pourquoi nous avons fait un texte pour dire qu'il faut organiser ces formations à l'étranger, pour qu'elles soient essentiellement destinées à ceux qui préparent des thèses en vue de leur permettre d'aller vite et bien dans leur travail. Nous avons constaté que la préparation d'une thèse peut aller jusqu'à 6 ou 7 ans.

Ce n'est pas normal. Les conseils scientifiques doivent travailler à améliorer cette performance. Troisième facilitation, l'amélioration de la relation entre l'encadreur et le candidat à la soutenance qui est souvent lui aussi enseignant, et la relation entre le doctorant et son conseil scientifique. Souvent, le doctorant termine sa thèse et la publie, mais il doit attendre des mois, voire des années pour que son encadreur donne son accord et le conseil scientifique lui décide de la date de sa soutenance et lui désigne un jury. Toute cette attente est une période de retard pour la carrière de l'enseignant, mais aussi un désavantage et des inconvénients pour le fonctionnement de l'université.

Pour mettre fin à tout cela, nous avons élaboré une espèce de charte qui est prête, il faut que toutes les parties s'accordent à la respecter pour faciliter les soutenances de thèses.

En fait, ce sont des dysfonctionnements et des mauvaises habitudes qui se sont installées sans qu'il y ait de réaction pour qu'ils soient pris en charge. Il faut que chacun prenne ses responsabilités dans la transparence.

Le Quotidien d'Oran: Qu'en est-il de l'évaluation du reste, de tout ce qui fait l'université ?

M. Mebarki: Nous avons introduit l'évaluation des programmes, de l'apprentissage, de la gouvernance, de la recherche. Toutes ces formes d'évaluation se font par des commissions qui sont mises en place.

Les conseils scientifiques évaluent les profils de formation. Ces évaluations se font surtout depuis la réforme du système LMD.

Le Quotidien d'Oran: Quel est le rôle de la commission universitaire nationale ?

M. Mebarki: Il y a deux commissions, une régionale et une autre nationale. L'habilitation d'un programme par la commission nationale se fait en présence des secteurs économiques. Dans cet espace, ces secteurs ont la liberté de formuler leurs besoins en matière de profils de formation. C'est cet espace que nous tendons à développer pour qu'il y ait une meilleure concertation, un meilleur rapprochement entre ces parties.

Le Quotidien d'Oran: Les hospitalo-universitaires semblent constituer un monde à part dans cette réforme. Leurs concours posent toujours problème. Qu'elles en sont les raisons ?

M. Mebarki : Il faut dire que les hospitalo-universitaires se sont organisés un peu avant toutes les autres disciplines pour ce qui concerne cette question de promotion et de gradation. Ils ont des commissions et des jurys à tous les niveaux pour les organiser. En 2014, nous avons eu quelque trois ou quatre concours. Dans le fond, nous n'avons enregistré aucune réclamation importante qui remet en cause la viabilité et l'honnêteté du travail effectué par les jurys. En septembre dernier, il y a eu le concours de résidanat.

Chaque année, ce concours posait d'énormes problèmes. Mais en 2014, personne n'a réclamé quoi que ce soit parce que nous avons pris nos précautions pour tout uniformiser, le jour de sa tenue, le travail des jurys, le logiciel de correction, une correction immédiate, des sujets tirés au sort le matin même et des résultats immédiats. Donc, zéro réclamation.

Nous sommes en train d'organiser le concours de maître-assistant, il est presque fini, pour l'instant aucune réclamation. Nous avons organisé le concours de professeurs, pas de réclamation non plus.

Nous avons organisé le concours de chef de service, il y a eu des problèmes qui ont été soulevés mais nous n'avons tenu compte d'aucune réclamation parce que le concours a été préparé deux ans avant, la grille des critères a été discutée par tout le monde, les syndicats, les hospitalo-universitaires eux-mêmes et définie par un arrêté interministériel deux ans avant le concours. Tout était donc connu à l'avance.

Les candidats avaient préparé leur dossier sur la base de cette grille. Aucune réclamation n'a été émise avant le concours. La remise en cause de la grille ne pouvait plus dans ce cas, se faire après les résultats.

Le Quotidien d'Oran: Beaucoup de candidats ont remis en cause l'interférence des syndicats dans la préparation de ce concours ?

M. Mebarki : Ce ne sont pas les syndicats qui ont organisé le concours. Il l'a été par les administrations des deux ministères (enseignement supérieur et santé).

Les syndicats tout autant que les enseignants hospitalo-universitaires qui ne sont pas dans les syndicats, ont participé à la définition de cette grille, c'est leur rôle et leur travail, ils ont fait des propositions comme tout le monde. Mais la grille qui a été arrêtée en 2012 n'est ni celle du ministère, ni celle des syndicats, ni celle d'un lobby d'enseignants.

C'est une synthèse qui a été acceptée par tout le monde et qui a fait l'objet d'un arrêté interministériel. Remettre en cause les critères en 2014 alors qu'ils ont été arrêtés en 2012, n'est pas accepté. Il fallait le faire avant le concours. Ceci étant, je reconnais que certains critères ne sont pas justes.

Le Quotidien d'Oran: Envisagez-vous de réviser cette grille ?

M. Mebarki: Elle va être révisée sur la base de toutes les réclamations et le travail qui a été fait. Nous avons demandé aux présidents des jurys de nous faire part de toutes les remarques qui ont été faites.

Il y a aussi une conférence des doyens de facs de médecine qui est en train de plancher sur ce qui a été fait. Et avant d'organiser ce concours de chefferie de services, on établira une nouvelle grille en associant tout le monde.

Le Quotidien d'Oran: Il est rapproché aux deux ministères de ne pas fixer une périodicité précise à ce concours, on dirait que c'est fait comme ça ?

M. Mebarki: Justement, ça été fait comme ça. Le concours de la chefferie de service n'a pas été organisé depuis dix ans !

Et quand il l'a été en 2014 sur la base de critères qu'eux ont choisis, il a été remis en cause. Désormais, ça ne peut plus se passer comme ça. Je tiens à dire que dans ce concours, personne n'a été recalé, mais comme il y a des CHU qui ont été ouverts dans le sud du pays, personne n'a voulu y aller.

Le Quotidien d'Oran: Est-ce que vous appliquez la circulaire du 1er ministre qui oblige les cadres à aller à la retraite à 60 ans y compris chez les hospitalo-universitaires ?

M. Mebarki: Dans notre secteur, il y a une disposition spécifique qui permet au corps enseignant d'aller au-delà de 60 ans pour des besoins précis d'encadrement.

Dans beaucoup de spécialités et de disciplines, ce besoin d'encadrement continue d'exister.

Nous sommes en train de réfléchir à quel âge, des enseignants qui n'ont pas de charge pédagogique pourront-



ils aller à la retraite même s'ils devront être contractualisés en cas de besoin.

Le Quotidien d'Oran: La création d'universités à travers le territoire national n'a-t-elle pas cassé une dynamique d'échanges interculturels entre les jeunes algériens ?

M. Mebarki: La politique nationale de l'enseignement supérieur est basée sur un principe fondamental qui est celui d'accorder une place pédagogique à l'université à chaque Algérien ayant obtenu le bac. La deuxième orientation politique de notre État, c'est de faciliter le service public dans l'enseignement supérieur.

C'est ainsi qu'a été développé le réseau universitaire à travers le territoire national. Toutes les wilayas ont aujourd'hui au moins un centre universitaire. Il y a des avantages et des inconvénients. Les avantages, ce réseau permet à tous les Algériens d'accéder à l'enseignement supérieur, surtout aux filles.

L'implantation de toutes ces universités est un avantage certain pour elles. Parmi les inconvénients, celui de l'encadrement.

Il y a des déficits en professeurs de grade dans certaines disciplines même dans les grandes villes. Pour parer à cette question, nous n'avons pas développé toutes les spécialités dans ces universités. Nous avons fait en sorte de développer que des spécialités qui peuvent être prises en charge, qui correspondent un peu à l'environnement de la wilaya et qu'on peut encadrer sans grands problèmes.

En parallèle, il y a une politique de développement de l'excellence. Il y a des écoles de formation qui sont ouvertes en rapport avec l'environnement socio-économique. Ces écoles sont nationales et reçoivent les étudiants de tout le pays comme c'est le cas de l'institut des hydrocarbures à Boumerdes. Il y a aussi les grandes écoles qui reçoivent les meilleurs étudiants de tout le territoire national.

Le Quotidien d'Oran: Les œuvres universitaires suivent-elles aussi ce développement ?

M. Mebarki : Nous avons développé bien entendu les œuvres universitaires en transport, en hébergement, en restauration.

Nous avons quelque 650 000 lits à travers le pays, c'est-à-dire de quoi loger un étudiant sur deux en comp-

tant 1,3 million d'étudiants. Ce sont des possibilités importantes. Avec le développement du réseau universitaire à travers le pays, il y a moins de demandes et moins de pressions dans les cités universitaires. On compte à peine 37% des étudiants qui demandent à être hébergés.

Le Quotidien d'Oran: Beaucoup d'étudiants demandent quels sont les critères pour bénéficier d'une bourse à l'étranger ?

M. Mebarki : L'Algérie n'envoie plus à l'étranger pour des formations de graduation depuis longtemps. Ça a été limité à des spécialités et disciplines soit qui n'existent pas en Algérie ou sont insuffisamment développés, mais dont elle a besoin.

Les choses ont beaucoup changé. La formation à l'étranger concerne les étudiants majors en graduation, et sur concours dans certaines disciplines. Pour cette année, il y a eu pour ceux qui ont terminé leur licence et ont été major de promo dans les mathématiques, l'informatique, les langues et littératures étrangères. C'est donc une réduction drastique du nombre. La formation à l'étranger bénéficie aussi aux enseignants doctorants quand ils sont à la fin de leur thèse. Ils peuvent avoir 18 mois de formation. Ce sont les conseils scientifiques qui décident de leur envoi.

Il y a par contre, beaucoup de programmes internationaux auxquels adhèrent beaucoup d'universités algériennes. Il y a les programmes Erasmus Main dus, aujourd'hui Erasmus plus, ils existent pour toutes les filières, c'est à la portée de tous les étudiants. Ils peuvent faire des démarches personnelles qui sont appuyées par les universités dans le cadre des conventions internationales. Ils n'ont qu'à s'impliquer dans les réseaux internationaux.

Le Quotidien d'Oran: Le classement de l'université algérienne à l'international est une question classique presque inévitable...

M. Mebarki: On ne va donc pas s'étaler sur, mais je tiens à faire savoir que nous sommes classés 48ème au niveau mondial en productions scientifiques en sciences médicales, et 39ème au niveau mondial en recherches en sciences des matériaux. Ce sont des choses mesurables et vérifiables. C'est une performance intéressante, ce n'est pas rien. Mais personne n'en parle. Dommage... **G.O.**

Deux ex-GLD seront jugés en France

Deux ex-membres d'un groupe de légitime défense (GLD) de Relizane sont poursuivis par le tribunal de Nîmes pour «tortures», «disparitions forcées» et «exécution sommaires».

Yazid Alilat

Il s'agit des frères Hocine et Abdelkader Mohamed, résidant en France de puis la fin des années 1990, qui avaient été mis en examen (inculpés) en 2004. Ils ont été renvoyés devant les assises pour des «actes de torture et de barbarie» sur une victime directe, qui s'est constituée partie civile, et sur des membres de la famille d'autres parties civiles, selon des associations de défense des droits de l'homme. Les deux hommes ont toujours nié les faits qui leur sont reprochés et ont fait appel de cette décision, indique le cabinet de l'avocate qui les représente, puisque leur défenseur, Jacques Vergès, est mort en août 2013.

«Non seulement ils nient les faits, mais ils sont aussi complètement anéantis qu'une ordonnance ait été rendue juste sur la base de témoins, tous issus de Relizane ou des environs, et qui sont tous des sympathisants ou des membres du GIA-FIS», a déclaré leur avocate Khadija Aoudia. «Ils étaient membres du groupe de légitime défense de Relizane, ils se sont battus selon leurs convictions contre le terrorisme, représenté à l'époque par le GIA», a poursuivi leur avocate.

Les faits pour lesquels ils sont poursuivis auraient été commis dans la région de Relizane dans les années 90. C'est en 2003, sur plainte de la FIDH et la LDH,

qu'une information judiciaire avait été ouverte en France contre ces deux hommes. Selon ces associations, les deux frères «étaient à la tête des milices de la ville (...) et opéraient à visage découvert, ce qui a permis aux parents des victimes de les reconnaître formellement». «On a bon espoir qu'on s'achemine désormais vers un procès», a déclaré à l'AFP l'avocate Clémence Bectarte, du groupe d'action judiciaire de la FIDH. «C'est la première fois dans l'histoire que des Algériens vont être jugés pour des crimes commis durant les années noires en Algérie», s'est félicité le président d'honneur de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), Patrick Baudoïn, dans un communiqué commun de la FIDH, de la Ligue des droits de l'homme (LDH) et du Collectif des familles de disparus en Algérie (CFDA), qui ont annoncé conjointement ce procès devant les assises de Nîmes (sud de la France).

Etablis à Nîmes en 1998, les deux frères y travaillent comme agents de sécurité. Ils ont été mis en examen en 2004 par la justice française pour actes de «torture», «barbarie» et «crimes contre l'humanité». Ils sont notamment accusés par les associations de défense des droits de l'homme, dont la FIDH, sur plainte de Mohamed Smain, alors dirigeant de la section de Relizane de la Fédération algérienne des droits de l'homme, de «tortures» et «exécution sommaires».

L'OMBRE DE MOHAMED SMAIN

La plainte de Smain a été lancée en France par la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) et ses avocats parisiens Patrick Baudoïn et Clémence Bectarte.

L'enquête du parquet de Nîmes dure depuis 2004 sur la base des accusations de la section de Relizane de la Fédération algérienne des droits de l'homme, après la découverte, selon la FIDH, de charniers dans les montagnes de la région en 1998.

Le dossier de cette affaire qui remonte aux années 1990 au plus fort du terrorisme en Algérie, a été relancé en 2011, lorsque l'avant-dernier juge d'instruction chargé de l'affaire avait signifié la fin de son enquête, n'attendant plus que les réquisitions du parquet pour décider ou non du renvoi d'Abdelkader et Hocine Mohamed devant une cour d'assises.

Selon la presse française, la précision et la concordance des récits présentés par les victimes, aux associations humanitaires, des deux hommes ont fondé les mises en examen des deux frères, en dépit de leurs dénégations constantes devant les juges nîmois et le soupçon de «subornation de témoins», qu'avait mis en avant leur avocat, aujourd'hui décédé, Jacques Vergès.

Le Professeur Messaoud Zitouni

«200 milliards de dinars pour la lutte anti-cancer»

El-Houari Dilmi

Depuis une vingtaine d'années, l'Algérie a fait de grands progrès dans la lutte contre le cancer » a indiqué, hier au micro de la Chaîne 3 de la radio nationale, le professeur Messaoud Zitouni, chargé par le président de la République de l'élaboration et du suivi du Plan anti-cancer 2015-2019. « Du point de vue des atouts dont nous disposons, c'est, surtout, cette volonté politique affirmée au plus haut niveau de l'Etat, à commencer par le chef de l'Etat lui-même, qui a décrété le cancer comme un problème majeur de santé publique » a expliqué l'invité de la radio, ajoutant que « la lutte contre le cancer est, aujourd'hui, classée priorité nationale ». Lors de l'élaboration de notre rapport remis au président Bouteflika, « nous avons constaté une certaine insatisfaction de la part des malades et de leurs familles, et même des professionnels de la santé » a encore indiqué le Pr Messaoud Zitouni. Les maladies dites « non transmissibles », dont le cancer et les maladies cardio-vasculaires, « sont en train de remplacer les maladies transmissibles ou contagieuses que nous avons vaincu » a souligné le Pr Messaoud Zitouni, ajoutant qu'il s'agit-là « de maladies chroniques qui exigent de nous une réforme du système d'enseignement des sciences médicales mais aussi une organisation du système de soins » a-t-il indiqué. L'incidence du cancer en Algérie «

est liée essentiellement au vieillissement de la population, avec une espérance de vie de 77 ans, soit l'équivalent des pays européens du sud de la Méditerranée » a-t-il expliqué. Les experts, rédacteurs de la stratégie nationale de lutte contre le cancer, « placent la prévention et le dépistage précoce de la maladie en tête des priorités, parce que la prévention, est le seul investissement valable qui permet de réduire le nombre des cancers mortels, alors que le dépistage précoce permet de traiter et de guérir la maladie » a encore expliqué le Pr Messaoud Zitouni. Au titre des autres priorités de la lutte contre le cancer, on trouve, également, le traitement, l'accompagnement et l'orientation du malade, le suivi et le financement considéré par le professeur Messaoud Zitouni comme le « nœud gordien » de la lutte contre le cancer. Au sujet de la polémique sur le nombre réel de cas de cancer, enregistrés chaque année.

Certaines statistiques parlent de 45.000 à 50.000 nouveaux cas annuellement- Pr Messaoud Zitouni mettra en exergue l'importance des registres des cancers, tenus notamment au niveau d'Alger, Sétif et Oran, « qui sont très appréciés et reconnus au plan international » a-t-il expliqué. Le cancer « devient une maladie du vieillissement » a martelé l'invité de la radio, pointant du doigt le tabagisme qui « doit être déclaré ennemi public numéro un, à l'origine de plus 90% des cas du cancer du poumon et de 35%

des autres maladies cancéreuses » a-t-il alerté. Insistant sur l'utilisation des ressources financières, dégagées pour la lutte contre le cancer, le Pr Messaoud Zitouni a déploré l'absence de comptes nationaux de santé, qui « permettent de fixer les priorités en matière de santé publique, et de la lutte contre les pathologies lourdes » a-t-il indiqué. « Deux fonds d'affectations spéciales, inscrits à l'indicatif du ministère de la Santé, seront mis en place prochainement, pour permettre justement une utilisation rationnelle de l'argent dégagé pour la lutte contre le cancer, soit plus de 200 milliards de dinars pour les cinq prochaines années » a annoncé le Pr Messaoud Zitouni, se félicitant de la « réduction significative » des délais de rendez-vous pour les malades dans le besoin de radiothérapie, « grâce à l'ouverture de quatre autres centres anti-cancer, dont deux privés à Constantine et Blida » a-t-il indiqué. « Le cancer du poumon, chez l'homme essentiellement, le cancer du sein qui connaît une incidence inquiétante, le cancer de la prostate, et les cancers du tube digestif, sont parmi les plus répandues en Algérie, soit plus de 60% du nombre global de cas enregistrés chaque année » a, encore, souligné le Pr Messaoud Zitouni, ajoutant que « l'objectif essentiel du plan anti-cancer demeure la réduction du taux de mortalité et l'amélioration de la prévention contre les facteurs de risque ».

Ils ont coulé à 80 miles des côtes algériennes

Cinq harragas meurent noyés

Moncef Wafi

Cinq immigrants clandestins algériens ont péri, noyés, après le naufrage de leur embarcation, un zodiac selon toute vraisemblance, dans les eaux internationales, à quelque 80 miles des côtes algériennes dans la nuit de dimanche à lundi. L'information a été donnée par la presse espagnole qui indique que deux embarcations, à leurs bords, 11 et 10 harraga, ont pris la mer, dans la soirée de dimanche, en direction de l'Espagne à partir des rivages mostaganémois.

Le bateau transportant les 11 harragas a coulé, pour des raisons qui sont encore inconnues, noyant avec lui cinq de ses occupants, les seuls à ne pas avoir de gilets de sauvetage. Les six autres naufragés, équipés eux en gilets de sauvetage, ont été secourus par l'autre embarcation qui les a repêchés, les sauvant d'une mort

certaine par hypothermie. L'alerte a été donnée, ce lundi à 11h23, quand la marine espagnole a reçu un appel d'un bateau de pêche les avertissant de la présence d'une embarcation avec à son bord 16 personnes à 16 miles au large de Cabo de Palos, sur la côte de Carthagène.

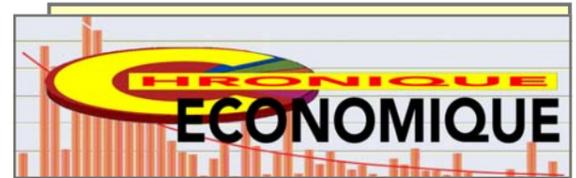
Selon la Guardia civile espagnole, les rescapés, dont six qui ont déclaré être des mineurs, ont été traités, une fois au port de Carthagène, par le personnel de la Croix-Rouge et sont tous en bonne santé, selon des sources de l'organisation humanitaire. Ils ont été suivis par l'équipe d'intervention d'urgence et d'aide humanitaire d'urgence pour les immigrants (ERIE) de la Croix-Rouge, composée d'une douzaine d'infirmières, de sauveteurs et d'interprètes.

Les rescapés ont également été soumis à des examens médicaux pour dépister un quelconque virus comme celui d'Ebo-

la. Les corps des cinq harragas algériens n'ont pas encore été retrouvés pour le moment. Les Espagnols ont contacté les garde-côtes algériens qui ont confirmé la version des immigrants clandestins.

Les 16 harragas ont été gardés sous surveillance en attendant d'être traduits en justice et placés au centre de rétention pour étrangers de Sangonera à Murcie. Rappelons que ce n'est pas le premier drame des harragas algériens dans les eaux internationales ou espagnoles puisque, en octobre 2011, les unités des garde-côtes espagnols avaient repêché cinq cadavres d'immigrés clandestins algériens au large de Carthagène près de Murcie au sud de l'Espagne.

La côte ibérique reste une destination très prisée par les Algériens, au même titre que les rivages transalpins, puisqu'ils représentent une porte d'accès au reste de l'Europe.



Akram Belkaïd, Paris

La fin de la «fin du pétrole» ?

Au début des années 2000 un thème a connu un grand succès médiatique.

Il s'agissait de la « fin du pétrole », expression destinée à mettre en garde contre la raréfaction progressive des réserves d'or noir et à exiger dans la foulée la mise en place urgente de politiques de diversification énergétique (solaire, éolien, gaz naturel, hydrogène, géothermie...). Le débat entre adeptes de cette thèse et ses adversaires a été très vif et, aujourd'hui, les contempteurs de « la fin du pétrole » semblent avoir gagné la partie. Quand il n'y en a plus, il y en a encore... en effet, le fait que le baril soit en passe de toucher les 40 dollars laisse à penser une chose: il y a suffisamment d'or noir et les risques de pénurie, notamment d'essence, ne sont pas pour demain. Pour mémoire, il faut se souvenir que les tenants de la « fin du pétrole » nous avertissaient de l'imminence d'un « pic mondial » de la production d'hydrocarbures, autrement dit du fait que l'humanité aurait bientôt consommé la moitié de toutes ses réserves disponibles d'or noir. Un moment-clé annonciateur de la raréfaction progressive du précieux liquide fossile. Or, expliquent aujourd'hui les spécialistes, l'une des raisons de la chute des cours n'est pas simplement le fait que le marché est saturé par les productions maximales de la Russie, de l'Irak et, bien entendu, de l'Arabie Saoudite.

Selon eux, c'est aussi le fait que de nombreux nouveaux gisements vont être mis en service à commencer par ceux d'Afrique occidentale, mais aussi ceux de la mer Caspienne et du Golfe arabo-persique. Bien sûr, aucun de ces réservoirs ne peut être considéré comme une nouvelle mer du Nord (erreur qui a été commise pour la mer Caspienne annoncée un temps comme un nouveau méga-gisement). Mais la mise en production de ces champs va amener encore plus d'or noir sur le marché et renforcer le sentiment que la pénurie n'est qu'une thèse alarmiste concoctée par les écologistes pour hâter la transition énergétique.

Durant des années, le message le plus fréquent était que l'humanité dispose de réserves pétrolières capables d'assurer sa consommation jusqu'en 2030. La conjoncture actuelle pousse certains experts à prédire que cette butée doit être décalée à 2050 voire à 2100 si l'on prend en compte les ressources en pétrole non-conventionnel (schistes, bitumineux, off-shore très profond...). Autrement dit, alors que l'on pensait qu'il n'y aurait bientôt plus de pétrole, on aurait mieux fait de se souvenir de l'adage, brandi par les optimistes et les divers soutiens de l'industrie pétrolière, selon lequel « quand il n'y en a plus, il y en a encore... » Nouveau plaidoyer écologique Bien entendu, il faut aborder cette question avec prudence.

Il y a quelques années, quand le prix du baril atteignait des cimes, c'est la rareté de l'or noir qui était avancée comme explication par tout ce qui, au passage, montre que passer d'une interprétation extrême à son opposée est l'une des spécialités des observateurs du marché pétrolier.

Il faut donc essayer de focaliser son attention sur l'enseignement majeur de cette affaire : utiliser la fin prochaine du pétrole comme argument afin d'engager la transition énergétique via le recours aux renouvelables n'est pas une bonne stratégie. Cette dernière est trop dépendante des fluctuations des prix du baril et risque de ne convaincre personne. A l'inverse, les efforts de pédagogie devraient être orientés sur la nécessité de profiter de la persistance des hydrocarbures fossiles pour passer progressivement à autre chose, cela en insistant sur le coût élevé qu'impose l'usage de l'or noir (pollution, problèmes géostratégiques, mauvais rendements...).

En clair, la baisse actuelle des prix du pétrole impose la redéfinition du plaidoyer écologiste en faveur des énergies renouvelables.

Bouira

Deux morts dans un carambolage

Farid Haddouche

Un tragique accident de la circulation s'est produit hier dans la matinée sur l'autoroute Est-Ouest à la hauteur de la commune d'El Esnam, à une dizaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de wilaya, Bouira.

Un carambolage impliquant 6 véhicules a causé la mort de 2

personnes et des blessures à une autre. Les véhicules en question, immatriculés dans les wilayas de Médéa, Alger, Béjaïa, Batna, Bord Bou Arreridj et Bouira, se sont télescopés après une collision entre un camion et une autre voiture.

Le blessé a été admis aux urgences du centre hospitalier Mohamed Boudiaf.

BLIDA

Une ordonnance pour la Santé

Tahar Mansour

C'est au cours de la visite qu'il a effectuée lundi à la wilaya de Blida, en compagnie du wali, M. Mohamed Ouchen et du P/APW, M. Zitouni Mohamed-Abdelhak, que le ministre de la Santé et de la Population, M. Abdelmalek Boudiaf, a déclaré que son département allait se pencher sur le dossier des maladies cardiaques: «Pour lesquels nous comptons ramener le taux de mortalité, qui est de 60 %, à 50 % durant l'année 2015 » a-t-il indiqué, non sans rappeler que cette pathologie entraînant plus de décès que le cancer.

D'ailleurs, et lors de sa visite à l'Institut du Rein, il a annoncé que cet institut aiderait les spécialistes de la santé à mener à bien le dossier des maladies cardiaques. En ce qui concerne l'institut du Rein qui n'a pas encore ouvert ses portes, M. Boudiaf a instruit les responsables concernés à tout mettre en œuvre pour l'ouvrir en 2015, tout en informant de la disponibilité du ministère de la Santé pour un soutien sans faille. Il a ensuite fait remarquer que : «L'institut du Rein est surtout dédié à la recherche et qu'il ne devra pas être, en conséquent, détourné de cette vocation prônée par le Président Bouteflika lors du lancement de la réalisation de cet Institut en 2005 ». En réponse à une question sur le retard pris dans le lancement des

différents centres anti-cancer à travers le territoire national, le ministre a affirmé qu'il était dû à la non-réception des accélérateurs linéaires, mais: «Ils sont déjà en route et nous comptons les réceptionner dans les quelques prochains jours, leur mise en marche ne demandant pas plus qu'une ou deux semaines et ces centres seront opérationnels dans pas longtemps » a-t-il précisé.

D'ailleurs, il a rappelé que tous les problèmes relatifs à la chimiothérapie ont été résolus et que: «Nous ferons de même pour la radiothérapie». Il ajouta enfin que: «Même s'il y a un peu de retard, l'acquit est là, et c'est un grand bien pour l'Algérie, en plus de la rénovation des deux anciens CAC d'Oran et de Blida qui est en cours et qui devra être terminée dans peu de temps pour recevoir chacun deux nouveaux accélérateurs» a encore annoncé M. Abdelmalek Boudiaf. Pour faire face au manque de spécialistes dans plusieurs régions du pays, le ministère de la Santé a rappelé les récentes mesures concernant la formation de médecins généralistes dans des spécialités qu'ils auront choisies, formation leur permettant d'obtenir un CES (Certificat d'Etudes Spécialisées) qui leur permet d'accéder à un autre statut qui, même s'il n'existe pas encore, sera mis en œuvre au courant de cette année.

Le ministre a exhorté les médecins généralistes à déclarer leur intéressement pour une formation dans n'importe quelle spécialité, et le ministère ouvrira des formations dans ces branches. Un CES est un statut intermédiaire entre un médecin généraliste et un médecin spécialiste qui lui, est formé en plusieurs années, alors que le CES, ayant déjà acquis une certaine expérience dans une spécialité donnée, sera formé en un temps relativement plus court, ceci pour parer au manque enregistré dans de nombreuses disciplines. À L'Arba où il a visité la polyclinique Youssef Chérif qui est un véritable joyau, le ministre a montré son satisfecit et y a rencontré le secrétaire général du syndicat national des praticiens de la santé, M. Lyès Mérabet à qui il a affirmé que: «Nous sommes satisfaits d'avoir instauré un dialogue serein et responsable avec le partenaire social que nous appelons à nous aider à régler tous les problèmes sociaux des travailleurs de la santé ».

Le ministre a aussi tenu à mettre en exergue la disponibilité du wali pour aider toutes les structures de santé de la wilaya afin de régler tous les problèmes rencontrés et a annoncé la prochaine réalisation d'un hôpital de 120 lits à L'Arba, commune qui n'en dispose pas et dont la population a augmenté de façon significative ces dernières années.

BOUIRA

Le manque d'eau fait des mécontents

Farid Haddouche

Dans la commune de Khabouzia, qui se situe dans la daïra d'Ain Bessem, à une quarantaine de kilomètres à l'ouest du chef-lieu de wilaya, Bouira, les citoyens habitant le quartier Ahmed Maâouche, ont désapprouvé lundi, les dures conditions de vie qu'ils supportent ces jours. Le fait que ces citoyens n'ont pas vu couler de l'eau po-

table dans leurs robinets, et cela, pendant des jours, les a poussé à afficher leur colère. Ils ont déploré également l'absence de compteurs d'eau, à certains niveaux d'habitations.

Selon les services de l'algérienne des eaux (ADE), l'entreprise qui s'occupe actuellement de l'installation des conduites d'eau et des canalisations, a été contrainte de cesser les travaux, suite aux intempéries qui ont

sevi, ce qui a amené un retard et la coupure d'eau évoquée. À propos de l'absence de compteurs d'eau, les mêmes services tiennent à rassurer les citoyens concernés qu'ils seront installés dans un bref délai, et que les travaux de rénovation seront entamés le plutôt possible. Par ailleurs, l'ADE, à son tour, a souligné l'épineux problème des factures qui restent à ce jour impayées par les abonnés.

Dix ans de prison pour les agresseurs de la RN5

Farid Haddouche

La cour de Bouira a prononcé avant-hier une condamnation de 10 années d'emprisonnement ferme, contre deux prévenus, poursuivis pour les délits d'association de malfaiteurs, d'agression, usage de violence, vol à la faveur de la nuit, et destruction des biens d'autrui. Le représentant du ministère public a requis une peine de 20 années de prison ferme à leur encontre. Les détails de l'affaire remontent au tout début de l'an-

née 2014, lorsqu'il a été signalé que des usagers de la route, se font agresser en pleine nuit sur la RN5 au niveau du lieu-dit Laghua, dans la commune de Djebahia, qui se situe à une vingtaine de kilomètres, à l'ouest du chef-lieu de wilaya, Bouira.

Les citoyens attaqués et dépossédés de leurs biens, ont déposé des plaintes auprès des services de la gendarmerie territorialement compétents, qui ont enregistré et prit acte des dépositions des victimes.

L'enquête qui été de suite lan-

cée par ces services a permis l'arrestation de trois suspects, dont deux ont été rendus responsables directs des agressions commises sur des citoyens au passage de la RN5 indiqué. L'enquête qui été de suite lancée par ces services a permis l'arrestation de trois suspects, dont deux ont été rendus responsables directs des agressions commises sur des citoyens au passage de la RN5 indiqué. Condamnés à 10 années de détention, les accusés n'auront plus à terroriser les usagers de la route.

BOUMERDÈS

Trafic de psychotropes, un mandat de dépôt

O. M.

Les éléments de la BRI de Boumerdès, très en alerte en cette période de fin d'année et sur informations de citoyens, faisant état de présence de personnes douteuses dans leur quartier, ont réussi à mettre la main sur un

malfaiteur, commercialisant des psychotropes, sur lui une quantité de ces comprimés furent découverts. Poussant leurs investigations, les éléments de la BRI, ont remonté la filière jusqu'à Oran, lieu d'approvisionnement de cet individu. Ce qui a permis d'appréhender quatre autres acolytes.

Présentés auprès du procureur de la République, le premier mis en cause fut placé sous mandat de dépôt, alors que les autres ont été placés sous contrôle judiciaire, sous les chefs d'inculpation de constitution d'association de malfaiteurs, détention et commercialisation de psychotropes.

SKIKDA

Bidonville de Bouabbaz : l'étude des recours achevée

A. Boudrouma

La commission de recours instituée dans le cadre de l'opération de relogement des habitants du bidonville de Bouabbaz, a étudié au total 355 cas de citoyens s'estimant avoir été lésés. Cette opération qui a été initiée le 24 septembre de l'année en cours, avec un déploiement conséquent de moyens humains et matériel, a permis de «déménager» au total 589 familles occupantes des gourbis, depuis des décennies, vers de nouveaux logements plus conformes, érigés sur le même site. Depuis les réclamations de citoyens, considérés comme indus occupants, ne se sont pas arrêtées pour autant, nécessitant la présence permanente des services de sécurité, agissant de concert avec l'administration, pour prévenir et contenir d'éventuels débordements. Outre cette action, les autorités ont mis en place une transparence totale dans l'étude des recours, ponctuée par la réception des citoyens, s'estimant avoir été lésés. C'est dans ce cadre qu'une journée d'audience hebdomadaire, fixée à lundi, leur a été consacrée. Les citoyens sont reçus individuellement par la commission de recours présidée par le Secrétaire Général de la wilaya qui leur fournit toutes les informations nécessaires au sujet des

mesures réglementaires appliquées à l'encontre de chacun d'eux et qui ont abouti à leur exclusion des listes de bénéficiaires. Jusqu'à présent, on a dénombré 62 recours ayant obtenu l'accord de la commission pour l'occupation de leurs logements. Les 292 autres recours ont été carrément rejetés pour différentes raisons parmi lesquelles 124 situés en dehors du périmètre de relogement, 60 n'ayant pas été recensés en tant que pères de famille, 60 non-résidents sur le site Bouabbaz, 25 ayant bénéficié précédemment de logements ou bien disposant de biens acquis dans le cadre des aides de l'Etat, 5 décédés et des cas divers. Ce site où s'entassaient pêle-mêle 2 208 familles occupant 1 797 habitations précaires couvrant une superficie de 48,48 hectares changera définitivement de look. 800 logements qui vont se rajouter aux 500 autres en cours de réalisation en sus d'une bibliothèque communale et d'un lycée, occuperont en fin de compte l'assiette foncière, dégagée après l'éradication du bidonville de Bou Abbaz. Ce site où s'entassaient pêle-mêle 2 208 familles occupant 1 797 habitations précaires couvrant une superficie de 48,48 hectares changera définitivement de look. Il était à l'origine de tous les maux et occasionnait les pires soucis aux autorités...

JIJEL

Le port, le bilan et les projets

Plus de 4,02 millions de tonnes de marchandises ont été traitées au port de Djendjen (Jijel) au cours de l'année 2014, a-t-on appris auprès de la direction des Transports.

Au cours de cet exercice, 676 navires transportant 3,8 millions de tonnes de marchandises diverses ont accosté au port, contre 630 en 2013, a précisé la même source, soulignant qu'en matière d'exportation, 16.858 tonnes de divers produits ont été exportées en 2014 contre 28.377 tonnes en 2013.

Le port de Djendjen dont le taux d'utilisation est de 85,90 %, reçoit en moyenne 36.000 véhicules par mois (439.526 au cours de l'année 2013),

selon les responsables locaux du secteur des Transports. D'importants travaux de développement et de modernisation ont été engagés dans cette enceinte portuaire pour en faire un hub dans le bassin méditerranéen, selon la même source qui a notamment fait état de la réalisation d'un terminal à conteneurs prévu pour réceptionner 4 millions d'EVP (équivalent vingt pieds).

Des travaux de protection du port contre le phénomène d'agitation, portant sur le rétrécissement de la passe d'entrée, ramenée de 600 à 250 mètres, ont également été engagés et devraient prendre fin en mars prochain, a-t-on souligné.

SOUK AHRAS

Le barrage atteint près de 26 millions de m3 d'eau

Le volume d'eau emmagasiné au barrage d'Aïn Dalia (7 km à l'ouest de Souk Ahras) s'élève à 25,77 millions m3 à la suite des importantes précipitations enregistrées au cours de la semaine écoulée, a indiqué, dimanche, le directeur des ressources en eau, Saïd Ramoul. Le barrage dont la capacité théorique est de 76 millions de m3, contenait, jusqu'à la semaine dernière, moins de 21 millions de m3, a signalé le même responsable, soulignant que la fonte des neiges accumulées sur les hauteurs devrait augmenter ce volume à 30 millions de m3.

Le niveau du barrage de Foug El Khenga, sur Oued Charef, destiné à l'irrigation agricole à Sedrata et dans la wilaya voisine d'Oum El Bouahgi, a également «sensiblement cru», a encore indiqué M. Ramoul. Un volume de 65.000 m3 du barrage d'Aïn Dalia est quotidiennement affecté à l'approvisionnement en eau potable des communes de Souk ahras, de Sedrata, de Mechrouha et de Zouabi, a-t-il encore fait savoir.

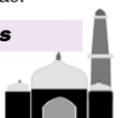
Ce barrage alimente également les villes d'El Ouenza et d'El Aouinet (Tébessa), ainsi qu'Aïn Beïda, Aïn Babouche, Berriche et Oum El Bouahgi, dans la wilaya éponyme.

Le programme quinquennal 2010-2014 a retenu plusieurs barrages pour la wilaya de Souk Ahras dont celui d'Oued Djedra (32 millions de m3), réalisé à 20 %, et celui d'Oued Mellègue (150 millions de m3) dont le taux d'avancement des travaux avoisine les 76 %.

Les travaux de construction d'un troisième barrage d'une capacité de 47 millions de m3 seront «prochainement» lancés dans la commune de Kheddara en vue d'assurer l'alimentation en eau potable des communes de Heddada, de Kheddara, de Merahna et d'Ouilène, situées sur la bande frontalière Est, a également indiqué M. Ramoul, affirmant que l'ensemble de ces ouvrages permettra, d'ici à 2018, d'assurer un approvisionnement «ininterrompu» d'eau pour les habitants de la wilaya de Souk Ahras.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

16 rabie el aouel 1436				
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
06h29	12h54	15h29	17h51	19h15



APC de Constantine Les œuvres sociales rapprochent SNAPAP et UGTA

A. Mallem

Le déblocage du dossier des œuvres sociales a mobilisé cette semaine tous les efforts des deux syndicats de l'Ugta et du Snapap implantés à la mairie de Constantine. Dans une tentative de rapprochement qu'ils ont esquissée lundi, les deux syndicats qui se sont toujours affichés comme des protagonistes se disputant la représentation des 4000 travailleurs de la municipalité de la capitale de l'Est, semblent se trouver des affinités sur la question des œuvres sociales et ils comptent régler cette question au plus vite parce que la patience des travailleurs commence sérieusement à s'effriter, tout comme la confiance qu'ils ont accordée à leurs délégués. Il y a aussi le fait que le pactole revenant aux œuvres sociales et qui découle de la part patronale représentant les 3 % de la masse salariale et qui devait être versé annuellement aux travailleurs par l'employeur, « n'a pas été fait depuis 2009 et son montant global dépasse aujourd'hui les 17 milliards de centimes », nous ont déclaré hier des syndicalistes.

Lundi dernier 5 janvier, les deux syndicats se sont rencontrés de façon informelle au siège de la mairie et chacun a déclaré sa volonté d'enterrer la hache de guerre et mettre en avant le seul intérêt des travailleurs. Cette nouvelle volonté affichée par les deux parties va être testée, selon leurs propres déclarations, par la redistribution des cartes au niveau de la commission des œuvres sociales dominée actuellement par le Snapap, notamment la présidence de cette commission qui

demeure vacante après le départ de M. Benkhellaf. Et ce sera lundi prochain 11 janvier qu'ils se sont fixés rendez-vous pour discuter et trancher sur cette question et sur bien d'autres, nous a expliqué hier M. Mansouri, secrétaire général de la section syndicale du Snapap. Ce dernier compte réunir demain jeudi son bureau syndical pour information et consultation et définir la position du Snapap qui sera exprimée lors de la rencontre de lundi prochain avec l'Ugta. « Toutefois, a estimé M. Mansouri, je suis optimiste quant à la capacité des deux sections syndicales d'aboutir à un consensus et une formule de gestion des affaires sociales qui se fera uniquement dans l'intérêt des travailleurs de la mairie qui ont trop souffert ». Ce fut le même sentiment qui a été exprimé par son vis-à-vis, M. Sehali, le nouveau secrétaire général de la section syndicale de l'Ugta et son équipe.

« Nous allons, incha Allah, nous entendre sur cette question et mettre le président de l'APC devant ses responsabilités, lui qui n'a cessé de nous demander de nous mettre d'accord sur la gestion de la commission des œuvres sociales pour débloquer les fonds des œuvres sociales d'une façon réglementaire ».

Des travailleurs de la mairie rencontrés hier devant l'Hôtel de ville nous ont fait part, eux aussi, de leurs sentiments qui, disons-le, se traduisent par un ras-le-bol général. « Pour nous, que ce soit X ou Y qui préside la commission, pourvu que nous puissions arriver à bénéficier des prestations délivrées par cette instance, bénéficie dont nous sommes privés depuis plus de 6 ans maintenant ! ».

Les critiques des «taxieurs» et les réponses de la direction des transports

A. M.

Manifestement, les nouvelles gares routières de Constantine et Ali-Mendjeli posent toujours des problèmes aux voyageurs en transit par l'une d'elles ou de l'une vers l'autre pour les besoins des correspondances à prendre. « Le calvaire est difficilement supportable pour les voyageurs qui viennent des autres wilayas et débarquent à la nouvelle gare routière d'Ali-Mendjeli », nous ont expliqué hier des voyageurs rencontrés à la gare routière Palma. « Et d'une façon particulière les voyageurs venant du sud du pays », ont ajouté avec véhémence des taxis affiliés à l'Union nationale des chauffeurs de taxi (Unact) qui opèrent sur le même site. Ces derniers ont expliqué la situation difficile à laquelle est obligé de faire face, à son corps défendant, tout voyageur « qui débarque à Ali-Mendjeli, de jour comme de nuit, car il est obligé de déboursier au minimum 500 dinars en taxi pour se déplacer vers Constantine ».

Et c'est le même tarif pour aller d'ici à cette nouvelle gare, située à l'autre bout de la ville et dont l'accès est difficile même pour les résidents de la nouvelle ville ». Au cours de notre discussion avec eux, les taxis ont déploré vivement l'absence de bus pour faire la navette en-

tre les deux gares. « La mise en activité de la navette entre ces deux sites de transport sur longues distances tarde singulièrement à se mettre en place », a déploré en outre un taxi de l'Unact très au fait du dossier. La décision d'instaurer cette navette au moyen de deux bus de l'entreprise de transport constantinois (ETC) a été prise lors de deux réunions de la commission technique de transport tenues, la première à l'APC et la seconde à la direction des transports », a révélé ce taxi qui termine en posant la question sur le sort réservé à ce projet.

C'est ce que nous avons tenté de savoir à notre tour auprès des autorités concernées. Naturellement c'est M. Khelifi, le directeur de wilaya des transports, qui nous a répondu qu'il est absolument faux qu'un tel projet de navette existe. « Parce que tout simplement, a-t-il rétorqué, la solution au transport urbain entre les deux gares routières en question existe bel et bien, et elle crève les yeux, puisque tout citoyen peut constater que chacun des deux sites de transport inter-wilaya a juste devant lui une station de bus qui mène directement vers l'autre. Et vice-versa ». Et le directeur des transports de se demander pourquoi les taxis sont-ils en train de ronchonner tout le temps en diffusant de fausses informations ?!

Réouverture «imminente» de la maternité de Sidi Mabrouk

A. M.

« La réouverture de la maternité est imminente. Nous attendons la main-levée qui devra se faire, dans les mêmes formes et par la même autorité qui avait ordonné sa fermeture pour travaux. Mais il est incontestable que la date est très proche. Peut-être dans quelques jours ou au début de la semaine prochaine. Franchement je n'ai pas la date exacte », s'est contenté de nous répondre M. Brania Hassan, directeur de la maternité de Sidi-Mabrouk, quand nous lui avons posé la question hier à propos de rumeurs faisant état de la réouverture de cette structure, modernisée et rénovée, par une commission qui serait déléguée par le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière.

« Je n'ai pas eu connaissance de l'arrivée de cette commission, a rétorqué le directeur de cette structure médicale. Mais quoiqu'il en soit, tout est fin prêt pour l'inauguration. Peut-être dans quelques jours ou au début de la semaine prochaine, et ces essais ont été concluants. Nous sommes fins prêts », a-t-il ajouté.

Aussi, de la brève discussion que nous avons eu avec M. Brania, il

s'est avéré que le personnel de la structure en activité à l'hôpital Mohamed Boudiaf d'El-Khroub depuis maintenant plus de 10 mois, est très impatient de retourner dans sa structure d'origine, d'autant plus que celle-ci a été retapée à neuf. « Il y a surtout le service des urgences qui a été complètement reconstruit et se présente maintenant comme un véritable bijou ! », a affirmé notre interlocuteur. Invoquant le rapatriement de son équipe de gynécologie, M. Brania a indiqué qu'une petite équipe formée de deux résidents sera laissée sur place. Et à ce sujet, il a formulé l'espoir que cette activité soit maintenue au niveau de cette grande structure hospitalière de santé publique qu'est l'établissement public hospitalier (EPH) Mohamed Boudiaf d'El-Khroub. « La gynécologie obstétrique est une activité très importante pour le bassin de population constitué par l'agglomération d'El-Khroub et sa périphérie », a conclu ce responsable. Mais l'annonce de la réouverture imminente de la maternité de Sidi-Mabrouk pourrait contenter aussi les travailleurs de la maternité du centre hospitalier régional (Chu) de Constantine, car à ce niveau la pression exercée par les parturientes qui

viennent de nombreuses wilayas, reste toujours la même comme nous l'ont confirmé des échos que nous avons recueillis hier de l'intérieur de cette structure. Car il faut signaler que la maternité du Chu est soumise, elle aussi et depuis quelques temps déjà, à des travaux de rénovation et d'extension. Aussi, selon les informations recueillies auprès de son personnel paramédical, le rez-de-chaussée et le premier étage de la maternité sont en chantier. « Depuis le lancement de ce chantier, les parturientes ont été évacuées au 2ème étage », nous a-t-on affirmé. Des sages-femmes ont déclaré que, dans leurs services respectifs, il y a toujours deux parturientes par lit. « Et le plus délicat est qu'elles présentent toutes des grossesses à haut risque », ont-ils ajouté. Interrogées sur les incidences que pourrait avoir la réouverture de la clinique de Sidi-Mabrouk sur leur propre structure, des membres de ce personnel nous ont répondu qu'a priori ce seront des incidences positives en ce sens que cela va diminuer la pression sur la structure. « Mais il faut attendre que la maternité de Sidi-Mabrouk ouvre et devienne fonctionnelle pour voir ! », ont avancé prudemment nos interlocuteurs.

Constantine capitale 2015 de la culture arabe

Le conservatoire communal se prépare

Le conservatoire communal Abdelmoumen-Bentobal de Constantine, objet de travaux de réhabilitation, sera « fin prêt » pour la manifestation « Constantine, capitale 2015 de la culture arabe », a indiqué mardi à l'APS le directeur du logement. La restauration de ce conservatoire-modèle qui accueille et forme depuis 2003 des musiciens en herbe de 6 à 12 ans, mais aussi des personnes adultes, « contribuera à offrir une image avenante et digne de sa réputation » de la ville du Vieux Rocher, a précisé ce responsable, en charge du ravalement des façades des principaux

immeubles de la ville. Les travaux de réhabilitation extérieure de cette infrastructure culturelle, lancés en novembre dernier, avancent à un rythme « appréciable » et seront réceptionnés « d'ici à la fin du mois en cours, a ajouté M. Balah, soulignant par ailleurs que près de 500 immeubles de l'antique Cirta ont fait l'objet d'opérations de réfection des toitures et de l'étanchéité. Toutes ces opérations qui ont nécessité un investissement public de 3 milliards de dinars, ont ciblé les anciens immeubles situés en plein cœur de Constantine, à l'image de ceux de la rue Abane-Ramdane, du

boulevard Mohamed-Belouizdad, de l'avenue Mustapha-Aouati, de l'avenue du 19 juin et de la rue Larbi Ben M'hidi, a-t-il rappelé. Le conservatoire de musique de Constantine dispense des cours de solfège, de guitare, de piano, de violon, de luth, de mandoline, en plus de l'art dramatique. Les plus doués parmi les jeunes musiciens peuvent avoir à l'atelier de malouf, un genre représentant « le fin du fin » à Constantine. Le conservatoire Abdelmoumen-Bentobal est également ouvert aux associations culturelles dispensant, au titre de leurs activités, des cours de musique.

Six mois de prison requis pour une vidéo postée sur «Youtube»

Abdelkrim Zerzouri

Deux accusés, un père et son fils, risquent de se retrouver derrière les barreaux pour avoir filmé et diffusé une vidéo sur 'Youtube' montrant des scènes de désolation, à l'intérieur de l'Etablissement hospitalier spécialisé d'El Mansourah (Hôpital pédiatrique de Constantine). Le représentant du ministère public avait requis, lors du procès, ouvert hier, au tribunal correctionnel de Ziadia, 6 mois de prison ferme à l'encontre des deux accusés, poursuivis par la direction de l'hôpital pour diffamation, à travers la mise en circulation d'une vidéo et prise d'images, sans

autorisation, à l'intérieur de l'établissement hospitalier. La vidéo a été diffusée peu de temps après l'enlèvement du bébé Leith Kaoua, autant dire, dans un climat de grande tension sur les hôpitaux, particulièrement les maternités et les services pédiatriques.

C'est en pleine nuit que le père et son fils se sont rendu à l'EHS pédiatrique «El Mansourah», accompagnant un petit-fils malade, et dont la mère ne pouvait s'en sortir toute seule. Une fois sur place, ils trouveront des lieux déserts, selon ce que montre la vidéo. Les images s'enchaîneront sur des salles, affreusement, vides. Des images, où figurait le père qui filmait les scènes,

qui laissent à voir un hôpital, totalement à l'abandon, sans aucune prise en charge de l'enfant malade, ni de tout autre patient qui pourrait se présenter, à cette heure de la nuit. La défense, pour sa part, a évoqué la vulgarisation de ce genre de vidéos à travers les réseaux sociaux, et n'a pas manqué d'observer que les seuls coupables dans cette affaire ce sont, justement, les responsables de la situation désastreuse montrée par ce très court film, « ils auraient dû, tout simplement, démissionner après cette scandaleuse révélation », soutiendra-t-on dans ce sens. Au bout des plaidoiries, le verdict a été mis en délibéré pour le mardi 13 janvier.

El Khroub

Colère après la mort tragique d'une adolescente

A. E. A.

Suite au décès tragique d'une jeune fille, résidant à la cité des '900 logements' de la ville d'El Khroub, lui causant un poly-traumatisme qui lui sera fatal. La victime, qui a reçu les premiers secours sur place, a été évacuée en urgence à la polyclinique d'El Khroub et, son état ne s'améliorant, toujours pas, elle a été transportée à l'hôpital 'Mohamed Boudiaf' de la même ville, mais le médecin des urgences n'a pu, malheureusement, que constater le décès,

indique la même source des sapeurs-pompiers. Cet accident tragique a provoqué un grand mécontentement au sein des habitants de la cité des '900 logements', qui ont, en réaction, bloqué la rue principale de cette dernière, en guise de protestation. Et de dénoncer, en même temps, la folie dont font preuve les conducteurs qui n'hésitent pas à rouler à grande vitesse dans les rues de la cité, réclamant des autorités l'aménagement de 'ralentisseurs' sur les routes, à l'intérieur de la cité.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

16 rabie el aouel 1436

El Fedjr 06h15	Dohr 12h40	Assar 15h16	Maghreb 17h38	Icha 19h02
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



CHLEF

Une commission d'enquête, à la direction de l'Education

Abbad Miloud

Lors de la 2^{ème} journée de sa visite, à Chlef, Noria Benghebrat, ministre de l'Education nationale, a inauguré le lycée 'Bouhamidi Abdelkader', à Haï El-Moussalaha, le CEM Brahim Lakhdar, à Chegga, et deux groupes scolaires : 'Hadidi Abdelkader' à la nouvelle entité urbaine de Chorfa et 'Bachir Lakhdar' à la nouvelle entité urbaine Haï Bensouna, dotés chacun de 12 classes. Elle a visité le chantier du lycée 'Belhadj Kacem Nourredine' à Haï Chara, d'une capacité de 1.000 places pédagogiques ainsi qu'un groupe scolaire et un CEM, situés à Haï 'Radar' qui ont fait l'objet de constructions partielles en dur.

Elle a déclaré qu'il existe un retard considérable en

matière de réalisations, par rapport à ce qui a été inscrit. Les capacités de remplacement, construites en dur, n'ont pas été identiques à celles du préfabriqué « l'objectif n'a pas été atteint d'une manière conforme » et d'ajouter « ce n'est pas un remplacement mais un complément de réalisation ». Le wali s'est engagé à rattraper le retard, dans 2 ans. Ainsi, 116 opérations sont en cours, totalisant 157 projets dont 29 achevés. Parmi ces projets figurent 18 lycées, 16 CEM et 63 groupes scolaires. Une partie sera livrée, pour la rentrée scolaire 2015-2016 et l'autre pour 2016-2017. La ministre a, longuement, insisté sur la finalisation des programmes de la wilaya. Elle a constaté la surcharge d'effectifs, dans certains établissements, due, essen-

tiellement au non respect de la carte scolaire qui permet d'assurer une équité sociale. Elle a instruit les responsables concernés de faire un travail de proximité pour convaincre les parents.

Au groupe scolaire Haï Bensouna, des enseignants l'ont informée que leur contrat de travail a été résilié avant terme et en plein milieu de l'année scolaire. Elles ont dénoncé, par ailleurs, «certaines pratiques de la direction de l'Education nationale concernant les différents concours qui ont été organisés et les recrutements ». La représentante du gouvernement a alors, décidé l'envoi d'une commission d'enquête ministérielle, « peut-être la semaine prochaine », pour délimiter les responsabilités et faire toute la lumière sur cette situation.

TLEMCCEN

Près de 291.000 litres de carburant saisis en une année

Les brigades mobiles, relevant de la direction régionale des Douanes de Tlemccen, ont opéré, en 2014, la saisie de 290.835 litres de carburant destinés à la contrebande, soit une hausse de 115.000 litres, par rapport à l'année 2013, selon un bilan établi par la direction précitée.

Cette hausse est justifiée par l'intensification de l'activité et du déploiement des douaniers sur la bande frontalière et leur dotation en moyens dont des véhicules tout-terrain, par la di-

rection générale des Douanes, en plus du renforcement de l'effectif en éléments diplômés des écoles des Douanes, selon la cellule de communication de la direction régionale des Douanes de Tlemccen. Ces opérations se sont soldées par la saisie de 135 véhicules utilisés dans la contrebande du carburant et de boudets, selon la même source.

Les services des Douanes de Tlemccen avaient saisi, en 2013, un total de 406 véhicules dont 39 camions utilisés comme moyens de

transport de diverses marchandises de contrebande dont la drogue, les denrées alimentaires, les déchets de cuivre et les boissons alcoolisées, a-t-on rappelé.

En outre, 298 véhicules saisis ont été détruits, en 2014, pour absence du numéro d'immatriculation ou falsification du numéro de base ou ayant subi des transformations pour augmenter la capacité des réservoirs permettant ainsi le transport de plus grandes quantités de carburant, a-t-on encore signalé.

AÏN TÉMOUCHENT

Un complexe frigorifique pour les produits agricoles

Mohamed Bensafi

Un complexe frigorifique polyvalent, qui sera, peut-être, beaucoup plus pour la collecte des produits agricoles, a été retenu pour la commune de Ouled-Kihel (25 km au nord du chef-lieu de la wilaya, Aïn Témouchent), a indiqué une source communale. Le projet entrera dans sa phase de réalisation au cours de cette année. Ce futur complexe disposera d'une

superficie bâtie de 2 ha, ainsi que des réserves pour les activités annexes : un parking, une aire de circulation et de dégagement. L'objectif des pouvoirs publics, à travers cet entrepôt frigorifique de Ouled-Kihel, qui d'ailleurs sera doté d'une capacité de stockage d'environ 10.000 m³, est de renforcer les moyens de collecte de produits agricoles, de large consommation, d'origine végétale et animale, qui seront

transférés aux plates-formes logistiques et autres destinations, ajoute-t-on.

L'enveloppe financière n'a pas été dévoilée mais cet investissement générera, une fois opérationnel, une centaine d'emplois directs, et certainement beaucoup plus d'emplois indirects, à travers la création d'unités de transport, de livraison et distribution, et la multiplication des points de vente, a-t-on encore indiqué.

20 morts sur les routes en une année

Bensafi M.

Les services de la Protection civile de la wilaya d'Aïn Témouchent ont établi, récemment, leur bilan annuel 2014. Il ressort de ces statistiques, un total de 12.027 interventions, effectuées sur l'ensemble du territoire de la wilaya, dont 8.684 ont concerné les soins et secours prodigués à 685 personnes blessées ou/et malades, nécessitant une évacuation vers les services hospitaliers. Les

mêmes services ont intervenu 770 fois pour des accidents qui ont eu lieu à travers les différents axes routiers de la wilaya. Ces accidents ont causé la mort de 20 personnes et fait 828 blessés. Ils ont eu, également, à intervenir, pour éteindre 411 feux de forêt et 74 incendies urbains qui se sont déclarés dans des domiciles et sur des véhicules. Les pompiers ont répondu présent, également, lors de 2.286 appels de dé-

tresse de citoyens pour diverses interventions, notamment des évacuations sanitaires. On notera 9 cas pour asphyxie ayant touché 3 enfants, secourus à temps, 09 autres pour intoxications, 17 pour brûlures dont 06 femmes parmi lesquelles on a déploré un décès.

Enfin, durant l'année 2014, les mêmes services ont enregistré 02 cas d'explosions de bouteilles de gaz butane où une femme a été sauvée d'une mort certaine.

MASCARA

La gestion des infrastructures sportives remise en cause

Khenouci Mostefa

Lors de travaux de la 4^{ème} session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya, tenue la semaine passée, le dossier de la Jeunesse et des Sports a été passé au peigne fin, par les élus.

Ces derniers ont, violemment critiqué la gestion des différentes infrastructures sportives, réalisées

dans certaines régions et qui sont abandonnées et dans un état lamentable.

Le wali de Mascara, qui avait exprimé sa colère, a demandé au responsable du secteur de recenser ces infrastructures et des les mettre à la disposition des jeunes. L'autre problème posé par l'assistance concerne la répartition inéquitable des cadres sportifs, à travers

les différentes maisons de Jeunes. Le chef de l'exécutif a mis l'accent sur la gestion des clubs sportifs, évoluant dans différentes divisions et qui enregistrent, chaque année, des résultats en-deçà des attentes du public.

Ces clubs se retrouvent, à la fin de chaque saison, endettés. Des dettes que la wilaya a épongé l'année passée.

La situation des 116 logements régularisée

Les habitants des 116 logements, situés dans la zone 08 de Mascara, ont exprimé leur grande satisfaction suite à la régularisation de la situation de leurs logements, bloquée depuis 1992 malgré les démarches entreprises, à plusieurs niveaux, par les habitants.

Selon M.Beldjilali Mohamed, un ancien habi-

tant de cette cité, la situation a connu son épilogue grâce à l'intervention du wali de Mascara qui a sollicité la direction concernée, en l'occurrence l'OPGI, pour trouver un arrangement avec les occupants et régler ce litige. En effet, les habitants ont accepté de régler le loyer de 48 mois et recevoir l'acte de leurs logements

qui seront cédés dans le cadre de la location-vente. D'autre part, cette cité vient de bénéficier de la réalisation de terrains de proximité recouverts de pelouse synthétique, à la grande joie des jeunes du quartier qui ont trouvé, en ces espaces, un moyen de distraction et de pratique de sport.

K. M.

SAÏDA

7 élèves sauvés dans l'incendie du dortoir d'un lycée

Les agents de la Protection civile de Saïda ont réussi, lundi, à sauver sept élèves d'une asphyxie, dans le dortoir du lycée 'Saïdi Khalfallah', dans la commune de Sidi Ahmed, où un incendie s'est déclaré, a-t-on appris auprès de la Protection civile. Les éléments de cette structu-

re sont intervenus aux environs de 15h, pour éteindre l'incendie qui a endommagé la literie et des portes en bois et ont réussi à évacuer 7 lycéens de l'intérieur du dortoir, a indiqué à l'APS le responsable de la cellule d'information.

Le lieutenant-colonel Taguine Abdelkrim, a fait

savoir que les élèves, souffrant d'asphyxie ont été transférés en urgence au secteur sanitaire de la commune de Sidi Ahmed après avoir reçu les premiers soins par les éléments de la Protection civile. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de cet incident, a-t-on ajouté.

MOSTAGANEM

Clin d'œil aux orphelins

H. B.

L'association «El Firdaous», de la daïra de Sidi Ali, dans la wilaya de Mostaganem, qui prend en charge les orphelins, a organisé une activité de solidarité au courant de cette semaine.

En effet quelque 55 familles ont bénéficié d'une aide financière en plus des lots de vêtements et

couvertures. Cette cérémonie s'est déroulée en présence des autorités locales et le président de l'association, M. Kaddar Nasreddine a profité de l'occasion pour lancer un appel aux bienfaiteurs afin d'être solidaires avec l'association et pouvoir ainsi toucher plus d'enfants orphelins et veuves nécessiteuses de la région.

Parmi les objectifs de l'association on relève l'assistance de l'orphelin démuné sur les plans matériel, éducatif et sanitaire. Cette association a réussi, grâce au dévouement de ses membres, à parrainer des centaines d'enfants orphelins qui ont retrouvé la sourire en diverses occasions. Elle a déjà à son actif plusieurs opérations.

TISSEMSILT

Bordj Emir Abdelkader collectivité pilote

La commune de Bordj Emir Abdelkader a été classée collectivité pilote, en matière d'amélioration du service public, par la commission économique et financière de l'Assemblée populaire de wilaya de Tissemsilt.

Dans un rapport sur la situation du service public, dans la wilaya, sanctionnant un travail de terrain de cette commission dont une copie a été remise, lundi, à l'APS, la commune de Bordj Emir Abdelkader est désignée pilote, en matière d'organisation, d'accueil, de disponibilité de commo-

dités nécessaires et de délivrance rapide de documents d'état civil. Les services de cette commune ont fourni des efforts en matière d'aménagement du siège de l'état civil pour un meilleur accueil des administrés et de meilleures conditions de travail des fonctionnaires. Le travail, de deux mois, de la Commission économique et financière de l'APWa consisté à classer les communes en quatre niveaux en adoptant cinq critères : le bon accueil, l'orientation, la qualité du service, l'équipement et l'encadrement.

La même commission a noté que toutes les communes ont besoin d'un fonctionnaire qualifié chargé de l'orientation et de l'information. Certaines communes ont réussi à rénover les équipements pour une enveloppe de 2 millions de DA, afin de réhabiliter le service public. D'autres ont mal géré leurs budgets qui a atteint 5 millions de DA en utilisant sa moitié à l'équipement du bureau du président d'APC au détriment d'autres bureaux regroupant les fonctionnaires, les ingénieurs et les techniciens, a-t-on relevé.

MILLENIUM

3G+

APPELS GRATUITS & INTERNET ILLIMITÉ

3500 DA SEULEMENT

***DISPONIBLE DANS LES 20 WILAYAS 3G+**

SÉRIE LIMITÉE

DJEZZY جازي
مرحباً بالغد




Le Millenium 3G+ à 1750 Da/mois :
Le forfait Djezzy Speed 500Mo/mois utilisable 24H/24 à 750 Da + l'offre Millenium 1000Da
le Millenium 3G+ à 6000 Da/mois :
Le forfait Djezzy Speed 2Go/mois utilisable 24H/24 à 2000 Da + l'offre Millenium 4000Da
Tarification en hors forfait : 8.5Da vers Djezzy et 9.5Da vers les autres réseaux nationaux. **Série limitée.**
*La 3G+ de Djezzy est disponible dans les wilayas suivantes : Alger, Constantine, Oran, Ouargla, Blida, Mostaganem, El Oued, Ain Defla, Skikda, Bechar, Boumerdes, Djelfa, Tizi Ouzou, Sétif, Ain Temouchent, Guelma, Mila, Saïda et El Bayadh.

f t y www.djezzy.dz

الشركة الوطنية للتبغ والكبريت
snta
COMPLEXE DE SIG
NIF : 099916000802171

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

La SNTA / SPA Complexe de SIG informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint N° 03/2014 paru dans les quotidiens : * ELKHABAR *, * LE QUOTIDIEN D'ORAN *, * LA VOIX DE L'ORANIE * & * ELJOMHOURIA * du 23 et 24/09/2014 relatif à la location des moyens de transport du personnel que le marché a été attribué provisoirement à l'entreprise / soumissionnaire suivante :

Entreprise / soumissionnaire & NIF	Désignations	Montant en HT pour la Rotation	Totale note technique & financière
MR. LAIDI MAHMOUD 148212700191176	Un Bus de 80 à 100 places pour 02 rotations par jour Sig Ville - Complexe Zone Industrielle - Sig Ville	4.580,00 DA	93.75/100
	Un Bus de 80 à 100 places pour 02 rotations par jour Sig Ville - Complexe Zone Industrielle - Sig Ville	4.580,00 DA	93.75/100
MR. BENDIKHA AHMED 170292700147160	Un Bus de 15 à 20 places pour 01 rotation par jour Sig Ville - Complexe Zone Industrielle - Sig Ville	1.500,00 DA	87.10/100
MR. DEHRIDJI ABDERRAHMANE 197448260004138	Un Bus de 80 à 100 places pour 01 rotation par jour Mohammadia - Complexe Zone Industrielle - Mohammadia	4.400,00 DA	93.78/100

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés du Complexe de SIG CMC, dans les **dix (10) jours** à compter de la **première publication** du présent avis dans les quotidiens nationaux.

LIQUIDATION

Conformément à l'article N° 775 du code de commerce il est porté à la connaissance de l'ensemble des créanciers de l'unité de réalisation « URMIC - OPGI » Aïn-Temouchent que l'opération de la liquidation a été clôturée.

SIGNE LE LIQUIDATEUR

BOUSMAHA Bensalem
N° 25 Bd du 1er Novembre 54
Aïn-Temouchent

VENDS BAIN MAURE

A ORAN - ECKMÜHL

EMPLACEMENT
COMMERCIAL IDEAL

- Surface 500 m²
- Actuellement en activité
- Doté d'un puits d'eau potable de grande capacité

Pour contact :
M. MALIK 0776-78.17.74

Société Industrielle et Commerciale / Es-Senia
Recrute dans l'immédiat

- 1- CADRES FINANCIERS ET CADRES COMPTABLES
- 2- ASSISTANTES DE DIRECTION
- 3- CONSEILLERES ET CONSEILLERS DE VENTE
- 4- VENDEUSES
- 5- HOTESSES D'ACCUEIL
- 6- CAISSIERES

Il est exigé :

- Pour le poste (1)
- Diplôme et expérience minimale de 5 à 10 ans.
- Pour les autres postes : bonne présentation et bonne élocution.

RESIDER A ORAN ET ENVIRONS IMMEDIATS
Transmettre CV+ Photo à :
ressources.h.dz@gmail.com



مرحباً بالغد
www.djezzy.dz

Ce dossier est sponsorisé par Djezzy

AVEC LA COLLABORATION DE



Premier journal économique en ligne

Le projet «e-santé» d'Obama menacé !

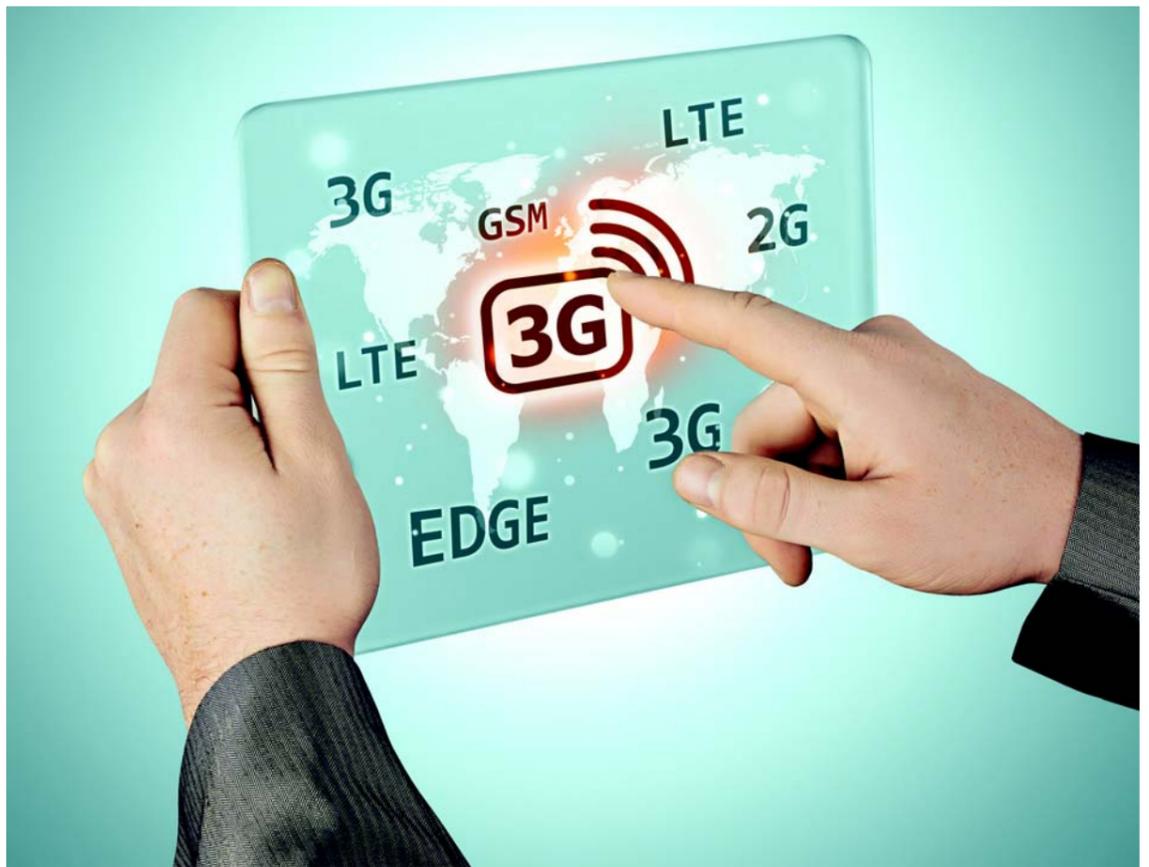
PAR FARID FARAH

Grâce aux technologies du numérique, les organismes administratifs de la santé stockent continuellement des dossiers médicaux et d'autres informations non sécurisées. Dans des pays développés comme les Etats Unis, toute l'information médicale est canalisée par les réseaux informatiques, depuis l'identification du patient, des dossiers, des prélèvements de laboratoires, du stockage et de l'échange des données jusqu'au contrôle d'accès des professionnels de santé à ces informations. Les citoyens américains n'ont pas l'accès direct aux données numériques de leur santé, rendant ces données vulnérables aux attaques pirates. Ce qui constitue une préoccupation majeure de l'administration américaine. L'information médicale est très convoitée par les cybercriminels dont ils ont besoin pour leurs actes de fraudes bancaires et de vols des identités numériques. Les pirates informatiques se sont professionnalisés dans le vol d'informations numériques, notamment celles concernant les informations médicales. Au cours de l'année 2014, le vol de dossiers médicaux des serveurs de l'entité «U.S. Health-Care» a atteint des niveaux records. Pire, selon des chercheurs de Websense, une compagnie Texane spécialisée dans la sécurité de l'information numérique, l'année 2015 connaîtra une hausse dans la fréquence des cyber attaques ciblant les données de la santé US.

Ces chercheurs ont ainsi observé, durant les dix derniers mois de l'année 2014, une augmentation de 600% des cyberattaques contre les serveurs des administrations des hôpitaux américains. Ils ont également prédit qu'en 2015, l'industrie médicale américaine connaîtra une augmentation substantielle des actes de vols des données numériques. Les pirates vont s'intéresser davantage aux informations d'identification contenues dans les fichiers numériques des dossiers médicaux. Les numéros de la sécurité sociale et les informations financières sont les cibles préférées des intrus, puisqu'ils sont suffisants pour dresser un profil complet d'un individu. Aussi, ces informations peuvent valoir des centaines de dollars sur les marchés noirs. Elles peuvent alors intéresser des clients qui veulent accéder à des comptes bancaires ou se faire prescrire des médicaments via la sécurité sociale. L'engouement des usagers envers les smartphones et tablettes a poussé les pirates à opter pour la mentalité des métadonnées. Ils vont désormais se spécialiser dans la reconstitution des identités entières à partir d'énormes quantités d'informations hétérogènes.

Algérie : le bilan de la 3G, loin des prévisions d'une ARPT qui n'assume pas ses décisions

Les chiffres sur la téléphonie mobile 3G rendus publics par l'Autorité de régulation de la Poste et des télécommunications (ARPT) pour marquer le premier anniversaire du lancement de l'Algérie de cette technologie ont surpris plus d'un.



PAR AYMEN ZITOUNI

En moins d'une année, à fin novembre 2014, le nombre d'abonnés Internet du réseau fixe (ADSL) a atteint 8,2 millions d'abonnés dans 39 wilayas, dont certaines n'ont été couvertes que très récemment, contre 1,5 millions d'abonnés Internet du réseau fixe (ADSL). Le taux de pénétration d'internet est passé ainsi de 6 % en 2013 à plus de 24 % au 31 novembre 2014. Les trois opérateurs de la téléphonie mobile (Mobilis, Djezzy, Ooredoo) ont pu couvrir 39 wilayas en une année dont 17 par au moins deux opérateurs et 10 par trois et proposer 138 offres 3G dont 103 offres permanentes et 35 offres promotionnelles.

Ces chiffres ont dépassé les espérances des acteurs du secteur et sont très loin des prévisions de l'ARPT qui avait tablé, faut-il le rappeler, sur un essor limité de la 3G en Algérie. "Pas plus de trois millions d'abonnés en cinq ans, lorsque toutes les régions du pays seront couvertes", avait déclaré le président de l'Autorité de régulation, M'Hamed Toufik Bessaï, lorsque le lancement de la 3G a été au creux de la vague d'un nouveau report pour absence de décret exécutif. Il avait également prévu une couverture de 28 wilayas au bout de la première année et un déploiement progressif, avec "au bout de la troisième année, au moins un opérateur par wilaya".

Pour Ali Kahlane, Président de l'Association de providers algériens (AAFSI), cette erreur dans la prévision vient, du fait qu'on n'ait pas pris au sérieux le lancement de la

3G, de même qu'on n'a jamais vu de manière sérieuse l'écosystème du mobile et de l'internet combinés. "Cela a plutôt été pris à la légère", a déclaré M. Kahlane, qui était l'invité, la semaine écoulée, d'une émission de Radio M, la webradio de Maghreb Emergent, rappelant que les responsables en charge du dossier de la 3G sont "avant tout des bureaucrates en train de gérer une technologie aussi rapide".

Il faut dire que si les prévisions "minimalistes" du régulateur ont été démenties par le marché, c'est grâce aux efforts de déploiement des opérateurs et de l'agressivité des offres proposées dans un environnement ultra concurrentiel. Car le déroulement du processus de lancement de la 3G n'a pas été de tout repos pour les opérateurs. Il faut relever, à ce propos, l'exigence de la double numérotation qui était justifiée, au début, par un souci de séparer les fiscalités des deux licences (2G/3G), "la seule solution viable sur le plan juridique", selon le régulateur qui a fini par y renoncer 7 mois plus tard. Il y a aussi le principe de déploiement territorial progressif, imposé par les autorités, qui a privé certaines wilayas du réseau 3G avec une exclusivité territoriale pour certains opérateurs.

"L'exclusion" de certaines wilayas imputée aux opérateurs

L'ARPT, loin d'assumer des prévisions en deçà des capacités d'un marché très demandeur, n'a pas trouvé mieux que d'imputer "l'exclusion" de certaines wilayas du pays du réseau de la 3G aux opérateurs. "La non

couverture de certaines wilayas ne résulte pas d'une décision de l'ARPT mais du choix des opérateurs qui, dans le mécanisme de déploiement progressif décidé, ont prévu de ne les couvrir qu'à partir de la troisième année", explique l'ARPT dans son bilan annuel, estimant qu'"il est donc faux de penser comme certains titres de presse l'ont rapporté, que c'est le fait du régulateur qui ne saurait en être tenu pour responsable". Or, c'est bien le régulateur qui a décidé de ce déploiement progressif ainsi qu'une exclusivité territoriale temporaire pour les opérateurs, suscitant l'inquiétude de l'Association des consommateurs (APOCE) sur les inégalités qui allaient toucher des régions entières au nom la rentabilité de l'investissement des opérateurs dans ces régions.

Et l'ARPT persiste : "Que celles (wilayas, ndlr) qui ne le sont pas encore ne soient concernées que l'an prochain est le résultat de la règle du jeu de la progressivité du déploiement et non un choix délibéré du régulateur". Le régulateur se justifie par le fait que c'est "la règle de la progressivité du déploiement, pratiqué du reste depuis la première licence en 2001, qui a toujours prévu un déploiement sur plusieurs années et qui veut que les opérateurs ne puissent se déployer partout en même temps". "C'est pourquoi les opérateurs ont un choix à faire. Le déploiement est donc le choix de ces derniers. D'autres wilayas que celles qui le sont aujourd'hui auraient de toutes façons été ajournées si le choix des opérateurs avait été autre", explique encore l'ARPT sans remettre en cause.

DJEZZY SPEED 3G+

LES ILLIMITÉS 3G+ DE DJEZZY

Accès Gratuit illimité

DJEZZY جازي

مرحباً بالغد

f t+ www.djezzy.dz

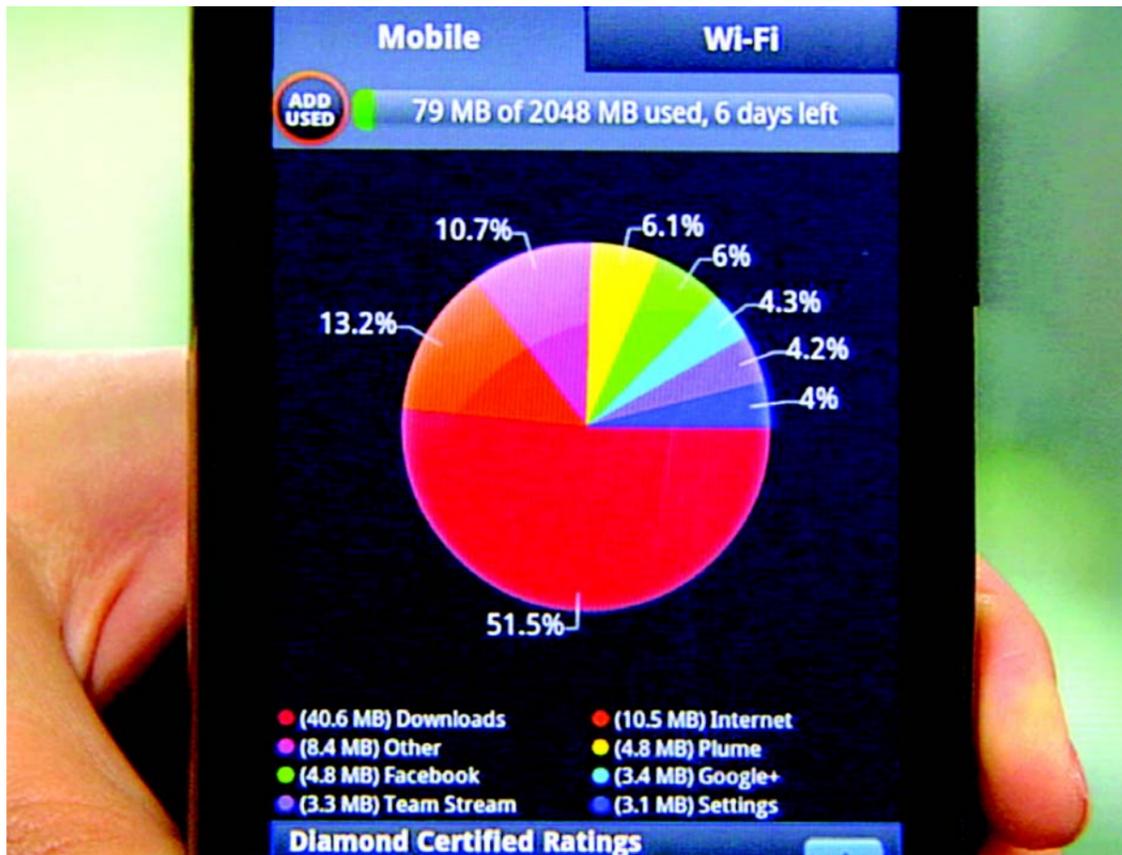
<p>500 Mo PAR MOIS</p> <p>de connexion 3G+</p> <p>750 DA</p>	<p>2 Go PAR MOIS</p> <p>de connexion 3G+</p> <p>2000 DA</p>	<p>5 Go PAR MOIS</p> <p>de connexion 3G+</p> <p>4000 DA</p>
--	---	---

[COMPOSEZ *707#]

VOLUME NON CONSOMMÉ CUMULABLE

Les réglages nécessaires pour optimiser votre consommation de data mobile

Nombreux sont les usagers de la 3G qui disent consommer leur crédit de 1 Go en moins de deux semaines. Encore plus nombreux sont ceux qui ne savent pas que des réglages sont nécessaires pour éviter de perdre inutilement un volume de data appréciable. Des explications.



PAR ABDELKADER ZAHAR

La problématique de la consommation de la data mobile est internationale. En 3G ou en 4G, en Algérie, en Europe ou aux USA, les abonnés de l'Internet mobile font face à une boulimie de consommation de data à mesure que les offres, les débits et les applications induisent un usage de plus en plus intense de la bande passante. A la seule différence, c'est qu'en Europe ou aux USA, les opérateurs se font la guerre pour attirer le maximum d'abonnés en rivalisant avec l'offre la plus avantageuse. En attendant que cette concurrence s'installe vraiment en Algérie, il existe des moyens pour réduire la consommation de data qui se fait en arrière plan par les applications d'un smartphone, d'une tablette ou d'un laptop. Quelque soit le système d'exploitation mobile utilisé, ces mises au point sont nécessaires. Ce qu'il faut d'abord savoir c'est que la consommation data de votre crédit Internet est comptabilisée non seulement en mode "download" (data téléchargée : mail, sites web visités, images, vidéos et musique), mais aussi en mode "upload" (data envoyée) y compris quand vous lancez des requêtes comme les recherches sur Google. Les applications de SMS gratuits ne sont pas si gratuites que cela, puisqu'elles consomment aussi de la data envoyée. Qu'il s'agisse de iMessage d'Apple, de Hangouts sur Android (Google) ou d'applications tierces comme Textfree ou WhatsApp, les applications de textos ont le potentiel de consommer une grande quantité de données. Si vous envoyez uniquement des messages textes, il n'y a aucune raison de vous inquiéter pour votre crédit, sauf si vous les accompagnez de vos selfies. C'est sur Facebook que vous risquez de perdre un bon paquet de votre crédit data Internet. Si un ami sur votre liste publique une vidéo sur son fil d'actualité, il s'agit aussi parfois d'animation qui se met en route lorsque vous faites la parcourez avec le curseur de votre souris. Il est heureu-

sement possible de désactiver cette fonction "auto-play". Sur Android, ouvrez Facebook et allez dans Paramètres. Changez Vidéos auto-play vers "Off" ou bien configurez en "connexion Wi-Fi uniquement". Sur les appareils iOS (iPad et iPhone), allez dans Paramètres puis "Vidéos et photos" et choisissez "Wi-Fi uniquement" ou "Désactiver". D'autres applications de réseautage social peuvent avoir des paramètres similaires. Gardez à l'esprit que le chargement de vidéos et les images sur les réseaux sociaux, peut aggraver votre consommation de données, les partager aussi.

Bloquer les activités en tâche de fond et les notifications

Écouter de la musique en streaming, même avec de vieux téléphones peut dégraisser vos paquets de données de crédit. Les applications de streaming musical gratuits, comme Spotify et Pandora, épuisent assez rapidement les données à un rythme d'environ 1 Mo par minute. La meilleure solution consiste à écouter de la musique lorsque vous êtes connecté au Wi-Fi, ou à stocker vos morceaux dans la mémoire intégrée de votre smartphone. Le streaming vidéo est plus couteux. Il y a néanmoins possibilité de choisir des options de bande passante. Sur certaines plateformes, les utilisateurs peuvent personnaliser la qualité de streaming, pour réduire la qualité de l'image et donc du poids de la vidéo. Si vous êtes accros à votre connexion 3G, il faut penser à bloquer les activités en tâche de fond de vos applications et autres services qui consomment en silence de la data de votre crédit. Suspendre les mises à jour d'applications en arrière-plan, ainsi que les activités en tâche de fond des services mails ou Facebook, qui sont constamment en veille pour notifier à l'utilisateur les nouveaux messages reçus. Il est possible, quelque soit la plateforme Android ou iOS, de suspendre cette activité en désactivant les notifications. Sur iOS, allez à Paramètres, puis Général,

puis Actualisation en arrière plan pour choisir soit de bloquer cette option pour toutes les applications, soit de sélectionner les applications autorisées à actualiser leur contenu sous Wi-Fi ou en cellulaire. Sous iOS 8 il y a également la possibilité de désactiver les applications de l'utilisation des données cellulaires uniquement, en allant sur Réglages, puis Données Cellulaires, puis activer ou désactiver les applications qui peuvent utiliser les données mobiles. Sur un périphérique Android, appuyez sur Paramètres et sélectionnez Utilisation de données. Faites défiler pour voir combien de données chaque application a consommé, et cliquez dessus pour plus d'informations sur la part de consommation Premier plan et en Arrière-plan. Si vous trouvez voulez que la consommation en Arrière-plan est importante, vous pouvez la limiter en définissant un quota de données. Si vous souhaitez que votre téléphone n'utilise pas du tout de données en arrière-plan, vous pouvez arrêter le processus. Gardez à l'esprit que cela arrêtera les notifications de messages et e-mails, jusqu'à ce que vous ouvriez l'application.

Compression de données

L'autre solution pour limiter la consommation de données mobiles, c'est d'utiliser des applications de navigateurs Web, comme Chrome et Opera, qui offrent des options pour compresser les données à partir d'un site Web avant qu'elles ne soient livrées à votre smartphone ou tablette. Cette option, qu'il faut activer dans les paramètres de ces applications, fonctionne avec la plupart des sites Web, sauf ceux dotés de connexions sécurisées tels que les services bancaires en ligne, et va faire une utilisation plus intelligente de chaque mégaoctet. A noter que s'il vous arrive de partager votre connexion mobile, sachez que vos "invités" devront aussi effectuer les mêmes mises au point sur leurs terminaux mobiles. De toutes les manières, gardez toujours un œil sur le compteur de votre consommation de données afin d'ajuster en conséquence.

Samsung va utiliser son logiciel Tizen sur ses téléviseurs



Samsung Electronics a déclaré que ses téléviseurs connectés à Internet utiliseront son propre système d'exploitation appelé Tizen. Les premiers téléviseurs intelligents fonctionnant sous Tizen seront dévoilés lors d'une foire commerciale à Las Vegas. Le lancement de smartphones utilisant le système d'exploitation Tizen a été reporté à plusieurs reprises l'an dernier dans une tentative de Samsung pour réduire sa dépendance vis-à-vis d'Android pour ses appareils mobiles. L'OS Tizen est utilisé dans les smartwatches et les appareils photos de Samsung. Mais la réception du marché pour ces produits est jugée comme limitée. Les analystes s'attendent à ce que Tizen soit livré pour les appareils mobiles à bas prix vendus dans les marchés émergents tels que l'Inde. L'adoption de l'OS Tizen dans les téléviseurs permettra une meilleure collaboration avec les développeurs et les autres partenaires pour fournir plus de contenu, estime Samsung.

Les livraisons de smartphones Huawei ont augmenté de 40% en 2014



L'équipementier chinois, Huawei Technology, a vendu 75 millions de smartphones en 2014, ce qui représente une hausse de près de 40%, selon un mémo interne de la société, cité par Reuters. Cette progression reste tout de même inférieure aux objectifs de Huawei qui visait la vente de 80 millions d'unités, et en dessous de la croissance de 67% réalisée l'an dernier. Le chiffre d'affaires de la division smartphones de Huawei a progressé d'environ 30% à 11,8 milliards de dollars. Son compatriote Xiaomi a vendu 26 millions de smartphones au premier semestre 2014, et vise 60 millions d'unités sur l'ensemble de l'année, soit trois fois plus que les 18,7 millions de terminaux écoulés en 2013. Au troisième trimestre, Xiaomi a détrôné Samsung pour devenir numéro un en Chine. Le sud-coréen LG Electronics devrait aussi voir ses ventes augmenter de 26% cette année. Le leader mondial Samsung Electronics a vu ses ventes stagner, alors qu'Apple, le numéro deux, peut espérer une croissance d'environ 20% grâce au lancement de l'iPhone 6.

Google planche sur une version Android pour automobiles



Selon Reuters, Google a lancé le développement d'une nouvelle version de son système d'exploitation Android destinée aux véhicules. Cette version du système d'exploitation mobile de Google devrait permettre aux automobilistes de se connecter à Internet sans passer par leurs smartphones ou tablettes. Il s'agit d'une version plus évoluée de Android Auto qui nécessite la connexion du téléphone dans les voitures compatibles équipées d'un écran. Google n'a fourni aucune date au lancement de la nouvelle version d'Android Auto, mais les analystes supposent qu'elle sera mise en œuvre en même temps que la prochaine version d'Android, appelée pour l'instant Android M, attendue d'ici un an environ. "Google sera en bien meilleure position s'il fait réellement partie du véhicule au lieu de devoir s'y ajouter", estime Thilo Koslowski, vice-président du cabinet d'études Gartner chargé de l'automobile, cité par Reuters.

L'année 2015 pourrait être celle des réseaux pilotés par le software

Plusieurs cabinets d'analyse prédisent annuellement les tendances technologiques IT. Pour l'année 2015, les fonctionnalités technologiques qui rapprochent les mondes réels et numériques auront un impact stratégique sur les économies mondiales. Les réseaux pilotés par software, stockage, emplacement des données et sécurité numérique vont tuer la "vieille" informatique.

Apple préparerait un stylet iPen pour le papier, l'iPad et l'iPhone



Apple a déposé une série de nouveaux brevets dont certains concernent un stylo intelligent, iPen, qui traduit automatiquement l'écriture sur papier sous forme numérique. L'Office des brevets et des marques des États-Unis a accordé à Apple le brevet 8.922.530 pour un "Communicating Stylus", un dispositif utilisé pour écrire sur papier, tableaux blancs et comme un stylet sur iPad et iPhone. Selon le magazine Apple Insider, le nouveau brevet utiliserait des capteurs internes pour suivre le mouvement du stylet pour traduire sous forme de caractères numériques. Les analystes prévoient le lancement de ce stylet avec une prochaine version de l'iPhone ou d'un "iPad Pro", longtemps évoqué, doté d'un écran de 12 à 13 pouces.

Time Warner Cable et Comcast sont les deux sociétés les plus détestées aux USA



Les sociétés Time Warner Cable (TWC) et Comcast, deux des plus importants fournisseurs télévision payante et de services Internet aux États-Unis, sont les plus impopulaires entreprises en Amérique. Ce sont les résultats d'une étude, menée par l'Université du Michigan, sur l'indice de satisfaction des consommateurs américains, dans laquelle une équipe de chercheurs a compilé les résultats d'un sondage de clientèle où il était demandé de noter les entreprises entre 0 et 100. L'étude comprend des données de plus de 70.000 entretiens, et couvre 230 marques. TWC a obtenu un score de 54/100 (en bas du classement), contre 63/100 l'année dernière. Non loin, Comcast a pris la troisième pire place sur la liste avec un score de 57 sur 100, contre 62 l'année dernière. D'autres fournisseurs de services Internet, comme Verizon FiOS et AT&T Uverse, ont réalisé des scores respectifs de 71 et 65 sur 100.

Taiwan disculpe Xiaomi de violation de confidentialité des données



Le régulateur taiwanais a disculpé le chinois Xiaomi, et d'autres fabricants de smartphones, de l'accusation de violation des lois sur la protection des données locales, lancées contre eux en septembre dernier. La Commission nationale des communications (CNC), dans un rapport de fin de l'enquête, a déclaré que les 12 marques qu'il avait testées, dont des terminaux d'Apple, Samsung, LG, Sony et Xiaomi ne violent pas les lois sur la confidentialité des données. L'enquête qui a également concerné des combinés de deux autres fabricants chinois, Huawei et ZTE, met en évidence la sensibilité de Taiwan aux questions de sécurité impliquant la Chine, son principal partenaire commercial mais qui n'a jamais renoncé à l'usage de la force pour reprendre ce qu'il juge une province renégate. Xiaomi avait été accusée de violer la confidentialité des données. En août dernier, la société s'est excusé et a dit qu'elle allait changer une fonction par défaut après qu'une entreprise de sécurité finlandaise a affirmé que Xiaomi a recueilli des données du carnet d'adresses sans la permission des utilisateurs.



PAR FARID FARAH

La virtualisation généralisée décolle

Les fonctions de la virtualisation des réseaux informatiques et même ceux des télécommunications prennent leurs envols, et ce, parfois, sans recourir aux technologies SDN (Software Defined Networking). L'année 2015 verra la poursuite du développement de ces technologies, rassemblées autour de la même idée : le logiciel pilotant les actions de l'infrastructure IT d'où l'adoption de l'acronyme SDx (SDN pour le réseau, SDI pour l'infrastructure, SDDC pour les data center...). Pour rappel, les fonctions du réseau virtualisé permettent de fournir, d'une manière dynamique, des capacités réseaux lorsque le besoin existe. Tous les cabinets d'études internationaux estiment que le besoin continu de la data analyse en temps réel favorise l'essor des technologies de Big Data. Ce qui mènera inévitablement vers la montée en puissance des technologies de la data virtualisation. Mais les technologies SDN seront la grande évolution du datacenter. Les prévisions d'IDC pour 2015 et 2016 annoncent des chiffres dix fois supérieurs à ceux de 2013 pour le marché du SDN, soit de 360 millions de dollars US à près de 3,7 milliards.

Les violations de données augmentent en volume et fréquence

Malheureusement, le rythme inflexible de violations de données des années 2013 et 2014 se poursuivra en 2015. Selon l'édition la plus récente du rapport ISTR de Symantec (Internet Security Threat Report), qui analyse l'ensemble des menaces de sécurité Internet, le nombre de violations de données de grande ampleur a été multiplié par huit entre 2012 à 2013, totalisant 552 millions d'identités exposées soit autant de risques

d'atteinte aux informations personnelles des consommateurs (numéros de cartes bancaires, mots de passe, coordonnées, etc.). Les attaques ciblées ont augmenté de 91 % en un an. Les tactiques traditionnelles de la sécurité de l'information numérique, comme celles utilisées dans la sécurisation des périmètres de stockage, qualifiés de «sensibles», et le management des terminaux mobiles, n'ont plus d'effets, et ne ralentissent plus les actions des cybercriminels. Les entreprises digitales doivent orienter leurs investissements consacrés à ce secteur vers la détection des intrusions et la réaction à tenir face aux attaques. L'étape stratégique de l'amélioration de la visibilité dans les applications, réseaux et terminaux est considérée par les prévisionnistes comme le premier défi à lever pour amorcer une e-politique de sécurisation globale d'une infrastructure numérique. En clair, établir une base de référence de tout ce qui est «numériquement normal» aide à isoler les menaces actuelles et à réagir en conséquence.

Les architectures hybrides deviennent la norme

Même si l'expansion du Cloud Computing et de l'hébergement physique des données (sur des serveurs) se poursuivra cette année, l'architecture hybride deviendra une réalité au cours et au-delà de l'année 2015. La pile de l'infrastructure hybride résultante va créer des défis pour la plupart des entités technologiques et économiques qui devront faire face aux «collisions» architecturales qui se produiront entre les composantes hétérogènes des réseaux physiques. Les modèles de développement et déploiement des solutions de réseaux actuels se heurtent à des disfonctionnements avec le Cloud, notamment dans la gestion des identités des utilisateurs finaux. Lever ces défis revient à approuver des modèles, des politiques, de contrôles identité et d'accès, ainsi que des pratiques de codages plus sophistiqués.

La «data analyse» favorise la prise de décision

L'impact de la visibilité, le contrôle et l'optimisation sont portés par les réseaux hybrides. La construction d'une infrastructure réseaux, basée sur la «data analyse» en temps réel sera prioritaire pour toute entreprise informatique, et ce, en raison de la possibilité de prendre rapidement des mesures urgentes, à distance ou localement, lorsque des problèmes surviennent. En 2015, plusieurs entités IT entameront des processus d'instrumentation des architectures réseaux axés sur l'analyse prédictive des données. Des réseaux autonomes en matière de correction et de génération de données seront réalisés. Cette innovation technologique favorisera la prise de décision et répondra à des besoins de vigilance ou de réassurance de l'utilisateur final. Avec la flambée des usages des terminaux mobiles (smartphones, tablettes), ainsi que des périphériques de l'Internet des objets, on assistera à une augmentation importante des données, pour lesquelles il faudra créer des applications d'analyse. C'est une tendance qui s'accéléra durant cette année.

La «data localisation» migre de la contrainte à la caractéristique

Les technologies des virtualisations généralisées, visibilité omniprésente et déploiement hybride vont créer une forme de mobilité d'infrastructures qui permettra aux compagnies IT de travailler pour la localisation de l'emplacement des données, des applications et des usagers. Les politiques de régulation qui gouvernent les emplacements des données ne seront plus des obstacles. Le libre accès rapide aux données sera ainsi possible pour toute personne quelque soit son lieu de résidence. La compétitivité internationale des entreprises qui optent pour cette panoplie de technologies sera bien consolidée.

Programme AADL 2

Plus de 30.000 ordres de versements remis aux souscripteurs

K. Assia

Plus de 30.000 convocations ont été envoyées aux souscripteurs du programme AADL2 a annoncé, hier, M. Senouci, premier responsable de la direction régionale de l'agence d'amélioration et de développement du logement AADL d'Oran. En effet, sur les 46.000 dossiers déposés et traités par le personnel, l'agence a envoyé plus de 30.000 convocations et délivré par la même plus de 30.000 ordres de versements à la grande joie de nombreux bénéficiaires de cet ambitieux projet. La direction régionale de l'AADL compte donc poursuivre l'opération jusqu'à la fin du mois de janvier, un délai que le ministère avait dernièrement fixé afin de permettre aux retardataires de régulariser leur situation. Au niveau local, quelque 4 000 retardataires ont été pris en charge par les équipes mobilisées notamment pour retirer leurs ordres de versements et s'acquitter des 10% du montant du logement, a indiqué notre interlocuteur. Des convocations seront également adressées aux souscripteurs pour compléter leurs dossiers. Tout en axant sur l'impact des mesures initiées pour orienter et faciliter l'ensemble des procédures administratives, le responsable a rappelé que tous les dossiers ont été étudiés dans la transparence et dans

le cadre de l'application de la loi. Avec quelque 1.400 ordres de versements délivrés par jour, l'AADL d'Oran a mobilisé, depuis le lancement de cette opération, tous ses effectifs et moyens de sorte qu'une fois l'ordre de versement remis, les souscripteurs devront se rendre au crédit populaire Algérien CPA dans un délai n'excédant pas un mois renouvelable pour s'acquitter du montant de la première tranche fixé à 210.000 DA pour les appartements F3 et à 270.000 DA pour les appartements F4", a précisé le responsable et d'ajouter que les souscripteurs seront convoqués par courrier recommandé pour retirer l'ordre de versement AADL2. Dans ce registre, la direction régionale du courrier et du colis a pris à son tour toutes les mesures pour faire parvenir le courrier dans les délais. Tous les facteurs sont mobilisés pour mener à terme cette mission de sorte qu'ils effectuent depuis le lancement de l'opération, deux tournées une le matin et l'autre l'après-midi dans le cas où la personne concernée est absente. Dans le cas où celle-ci est absente à son domicile, la direction concernée a créé un guichet spécial pour que les personnes absentes puissent récupérer leurs courriers. Avec quelque 1.400 ordres de versements délivrés par jour, l'AADL d'Oran a mobilisé, depuis le lancement de cette opération, tous ses effectifs et

moyens de sorte qu'une fois l'ordre de versement remis, les souscripteurs devront se rendre au crédit populaire Algérien CPA dans un délai n'excédant pas un mois renouvelable pour s'acquitter du montant de la première tranche fixé à 210.000 DA pour les appartements F3 et à 270.000 DA pour les appartements F4", a précisé le responsable et d'ajouter que les souscripteurs seront convoqués par courrier recommandé pour retirer l'ordre de versement AADL2. Tous les facteurs sont mobilisés pour mener à terme cette mission de sorte qu'ils effectuent depuis le lancement de l'opération, deux tournées une le matin et l'autre l'après-midi dans le cas où la personne concernée est absente. Idem pour l'ordre chronologique de l'inscription électronique.

Celui-ci sera le seul critère pris en considération lors de la distribution de logements. La wilaya d'Oran a bénéficié d'un programme de réalisation de 30.000 unités parmi lesquelles un premier quota de 5 000 sur 10.000 de type location vente ont été lancés cette année. Une superficie de 80 hectares a été retenue à Ain El Beida pour la réalisation de ce projet.

Réalisation du système de refoulement des eaux usées de la partie basse d'Oran
Un groupement espagnol retenu pour le 2eme lot

J. Boukraâ

Les travaux du projet d'exécution et la réalisation d'un système de refoulement pour les eaux usées de la partie basse de la ville (deuxième lot) seront bientôt lancés. La société des eaux et d'assainissement d'Oran (seor), vient de désigner l'entreprise qui va prendre en charge les travaux. Il s'agit du groupement espagnol ECISA et ALSANBO. Pour ce projet qui s'étalera sur 12 mois, une enveloppe budgétaire de plus de 2 milliard de dinars a été débloquée. Ce projet vise à mettre fin au déversement des eaux usées dans les plages. Réputées, les plages de la corniche oranaise sont prisées par les visiteurs et les touristes, et cette opération d'assainissement est indispensable pour lutter efficacement contre la pollution. En finir avec les rejets des eaux usées dans la mer et en particulier celui du collecteur de «Fort Lamoune» qui reçoit quotidiennement 50.000 m3 des eaux usées du centre-ville avant de les déverser dans la mer est l'objectif principal de

cette opération. L'objectif porte sur la dépollution de toutes les plages afin de mobiliser l'intégralité du potentiel en pôles touristiques de la wilaya. Les eaux usées seront acheminées vers les stations d'épuration (STEP) à l'instar de celle d'El-Kerma pour être traitées et exploitées à des fins d'irrigation agricole, notamment dans la plaine de la Mléta dont le périmètre s'étend sur plus de 8.000 hectares. L'assainissement a pour objet d'assurer l'évacuation de l'ensemble des eaux usées et pluviales et ainsi que leur rejet dans les exutoires naturels sous des modes compatibles avec les exigences de la santé publique et l'environnement (O.M.S). L'origine des eaux usées est principalement domestique, mais une part est d'origine industrielle. Les eaux usées sont récoltées et drainent vers l'extérieur de la ville grâce au réseau d'assainissement jusqu'aux stations d'épuration. Le traitement des eaux usées s'effectue par les stations d'épuration, deux procédés peuvent être utilisés (boues activées, lit bactérien). Il y a lieu de

signaler que le chantier du grand projet du traitement des eaux usées de la partie basse du centre-ville d'Oran a démarré le mois de décembre dernier ; à partir de la place des Quinconces à Sidi El-Houari. Il s'agit du premier lot du projet scindé en trois parties, qui comporte en tout cinq (5) stations de relevage des eaux usées. Ce premier lot donc, prendra en charge la partie ouest de la ville et comprend deux (2) stations qui seront implantées au quartier des-Planteurs et à Ras El-Aïn. Il s'agit un réseau de 2,5 km. Ces stations vont drainer les eaux usées, actuellement rejetées dans la mer, vers la station d'épuration d'El-Karma. Les travaux sont entrepris par une société issue d'un groupement algéro-espagnol, qui a entamé ce projet, dont l'acheminement doit se dérouler en 3 phases, dont la 1ère est terminée. La 2ème phase, qui vient d'être entamée, est l'exécution des travaux et durera 5 mois. Ensuite, ce sera la mise en service en septembre 2015, qui sera suivie d'une période d'essai de 2 mois.

Fièvre aphteuse

Une nouvelle campagne pour vacciner 21.000 bovins



Les foyers de fièvre aphteuse ont été déclarés maîtrisés, mais la prévention reste de mise. Dans ce cadre, une nouvelle campagne de vaccination a été lancée par la direction des services agricoles d'Oran. Il s'agit d'un rappel de vaccination qui va toucher près de 21.000 têtes bovines. La campagne qui sera clôturée la fin du trimestre en cours a atteint un taux d'avancement de 30%. Une cinquantaine de vétérinaires publics et privés ont été mobilisés pour le bon déroulement de cette opération. « Nous avons lancé un programme de rappel de vaccination des bovins pour immuniser le cheptel » dira- un vétérinaire, estimant néanmoins ; que la fièvre aphteuse n'a pas causé des dégâts catastrophiques. Deux foyers de fièvre aphteuse ont été déclarés à Oran (Misserghine et Mers el Kebir).

Près de 180 bovins atteints ont été abattus. Aussi près de 21.000 vaches ont été vaccinées. La psychose née après l'annonce, le 28 puis le 30 août dernier de deux foyers de fièvre aphteuse a poussé les éleveurs non déclarés à solliciter les services vétérinaires pour profiter de la campagne de vaccination. Dans un premier bilan établi par la direction des services agricoles (DSA) il ressort que le nombre des éleveurs clandestins dépasse largement celui des éleveurs qui exercent de façon régulière. Il a été ainsi recensé 14.000 vaches non

déclarées. Pour rappel dès que la maladie de la fièvre aphteuse a été déclarée dans l'est du pays, plusieurs dispositifs ont été mis en branle dans le but de freiner sa propagation comme la fermeture du marché à bestiaux d'El Kerma. Le mouvement de circulation du bétail été contrôlé sur le réseau routier par les services de gendarmerie et les éleveurs qui venaient des wilayas de l'Est se devaient de présenter un certificat vétérinaire affirmant la bonne santé du bétail. La fièvre aphteuse est inscrite à la nomenclature des maladies réputées contagieuses soumises à déclaration obligatoire et à l'application des mesures de police sanitaire. Elle touche tous les mammifères bi-ongulés (bovins, ovins, caprins et porcins) et se caractérise par l'apparition d'aphtes et d'érosions sur les muqueuses buccales, nasales et mammaires et sur les onglons (au niveau des bourrelets coronaires des pieds et entre les espaces interdigités).

Ces lésions entraînent une salivation intense et filante (signe caractéristique de la maladie), des troubles de la mastication, des boiteries et des chutes de production laitière. Souvent bénigne chez les animaux adultes, l'évolution de la maladie peut être mortelle chez les plus jeunes. Les animaux guéris constituent un réservoir de cette maladie en devenant porteurs sains du virus.

À l'initiative du conseil national de la fiscalité
Journée d'études sur la loi des finances 2015 le 15 janvier à Oran

Mokhtaria Bensaâd

« Loi de finances 2015 et la relance économique et sociale » est le thème d'une journée d'étude qui sera organisée le 15 janvier prochain à l'hôtel Sheraton. Initiée par le conseil national de la fiscalité, sous l'égide du ministère des Finances et du ministère du Commerce, cette rencontre régionale verra la participation des opérateurs économiques de l'ouest, des chambres de commerces, des associations patronales et la bourse d'Alger.

Elle sera animée par les directeurs généraux des Impôts, des Douanes et des Domaines. Les participants auront l'occasion de débattre sur les nouvelles dispositions prévues dans cette loi de finances 2015, à savoir, l'encoura-

gement de l'investissement productif, des exonérations pour les entreprises créatrices de richesses et aussi l'unification du taux d'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS). Le vice-président du conseil national de la fiscalité, M.Mouafek Amine qui a animé hier une conférence de presse sur cette journée, a souligné les nouveautés de cette loi en matière de l'impôt forfaitaire unique (UFU) qui a été augmenté de 1 milliard à 3 milliards de centimes et l'application des cessions pour la promotion immobilière avec des abattements sur le prix des terrains.

Lors de cette journée, il est également prévu une cérémonie pour honorer les premiers agents et cadres de l'administration fiscale qui ont exercé après l'indépendance.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

BRAZA FATIMA 87 ans Saint Eugène
BELGHEZALI Badra 78 ans Choupot
CHOUHREFF Habiba 93 ans Choupot
BENMAHILOUL Djillali 74 ans Chetouane Tlemcen

Horaires des prières pour Oran et ses environs

16 rabie el aouel 1436

El Fedjr 06h43	Dohr 13h09	Assar 15h47	Maghreb 18h09	Icha 19h32
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------

Tranche de Vie

Par El-Guellil

Ça faire rire



Tenez, une situation que nombreuses personnes ont sans doute vécue. Un povricco, petit fonctionnaire qui raconte, lors d'une rencontre familiale, une blague, elle est très drôle, elle ferait rire des rescapés du tsunami mais l'assistance lancera, à peine, un ha ha poli à la limite de l'ennui. Cette même anecdote, racontée gauchement par un « cheikh bancaire », à cette même assistance provoquera le fou-rire qui frise l'hystérie.

D'autres situations moins drôles celle-là : deux frères, l'un est aisé, l'autre lésé, prennent leurs enfants du même âge pour rendre visite à leurs grands-parents. Turbulents, les enfants n'arrêtent pas de bouger. C'est de leur âge, en plus quand les enfants se rencontrent c'est la joie. Ils ne savent l'exprimer que bruyam-

ment. Ce qui, il est vrai, perturbe le train-train des vieux qui réagiront différemment. Aux uns, pour les calmer ils diront

«arrête de courir vous allez vous faire mal», à l'autre enfant : «bar-ka ma tayar baghi takoul larde, ce n'est pas une éducation ça !».

Le povricco, salarié, esquiné par trop d'humidité est alité depuis des jours tout le monde est au courant mais chkoun jab khabrou. Alors que le petit malaise du «cheikh bancaire» crée la fièvre des visites. Son téléphone n'arrête pas de sonner «allah ijib ecchifa».

Quand le povricco prend un verre, c'est un skayri, soulard. Quand c'est l'autre, son verre devient de la poésie, c'est un «zahouani». Quand le povricco, invité à une fête mange de bon appétit, on susurrera «On dirait qu'il n'a pas mangé depuis un siècle». Quand c'est l'autre qui fait le goinfre... «il a fait honneur à la table. Yabghi les zradi». Aimez-vous les Huns et les autres !

Résorption de l'habitat précaire 105.578 logements toutes formules confondues en cours de réalisation

D. B.

Selon un récent bilan des services de la wilaya présenté devant les membres de l'APW, plus de 105.500 logements, tous types confondus, sont en cours de réalisation dans la wilaya d'Oran. Le bilan indique que 105.578 logements, toutes formules confondues, entrant dans le cadre du quinquennal actuel, sont en cours de réalisation dans les différentes communes de la wilaya. Pour la formule logement public locatif (LPL) qui compte 53.248 unités, 44.990 sont en cours de réalisation et 1.082 sont en voie de lancement, selon le même document. Pour les autres formules, 11.000 logements sociaux parti-

cipatifs (LSP), 10.000 de type AADL, 8.956 logements promotionnels aidés (LPA) et 13.000 logements publics promotionnels (LPP) sont en cours de réalisation. Concernant les bidonvilles, le même bilan fait état de plus de 40.000 baraques réparties à travers le territoire de la wilaya qui défigurent encore le visage d'El Bahia. Pour ce qui est du vieux bâti et en se référant aux dernières déclarations du wali d'Oran, le bilan révèle que le rythme des travaux de réhabilitation est «plus ou moins lent» et fait remarquer que trois entreprises seulement se chargent de cette opération, ce qui explique cette lenteur. 600 immeubles sont programmés pour cette opération. Pour ce qui est de la régularisation des lotisse-

ments ne disposant pas d'actes de propriété, sur plus de 34.000 dossiers déposés à la commission créée à cet effet et composée de représentants de l'assemblée populaire de wilaya et de l'administration, 24.764 actes ont été établis et 12.201 sont en voie de l'être. Pour conclure, le même bilan fait état de la distribution dès ce mois-ci de plus de 1200 logements, tous types confondus. Ces logements ont été complètement achevés. Au total, plus de 6.000 familles ont été relogées ces six derniers mois à travers six opérations de logement. Soit 1.000 familles par mois. La wilaya d'Oran est classée parmi les villes pilotes en matière de réalisation et de distribution de programmes de logements toutes formules confondues.

Selon une enquête des services de police 96% des citoyens sondés, satisfaits de la qualité d'accueil

K. Assia

Un taux de 96% de la population s'est dit satisfait des mesures prises par les services de police en matière de relation avec les citoyens, selon une enquête menée par le département de la Communication et des Relations publiques de la direction générale de la Sûreté nationale DGSN. Ceci mesure le pourcentage de satisfaction des citoyens dans les différentes structures de la police, notamment en matière de qualité d'accueil, d'orientation, d'écoute et de prise en charge des doléances de la population. Ce taux souligne, selon les services de la DGSN, les efforts consentis par les responsables pour améliorer le rapprochement et la proximité, à travers, tout d'abord, le projet de modernisation de ce corps, la réalisation des infrastructures, la dotation des services de la police de moyens et de matériels et surtout la formation et le perfectionnement du personnel : une des priorités de ce corps. Tous ces éléments

ont permis, selon nos interlocuteurs, d'améliorer la qualité des recherches et la lutte contre la criminalité et la sécurité des biens et des personnes. A la Sûreté d'Oran, des formulaires de satisfaction du citoyen, en matière d'accueil, sont mis à la disposition des citoyens plaignants ou autres. Ces documents renferment 12 questions spécifiant l'âge, le sexe, la profession, l'accueil, le temps d'attente, les conditions de commodités, l'état des locaux entre autres. Toutes les réponses apportées par le citoyen sont déposées dans une boîte aux lettres, mise en place à l'intérieur de cette structure, le tout dans le but d'améliorer la prise en charge de la population. A cela s'ajoutent, également, les différents projets de réalisation de structures. Au total, 33 projets sont retenus pour toute la wilaya d'Oran. Celles-ci seront implantées, respectivement, à Sidi El Bachir, Hai Bouaâma, Hai Es-Sannouber, Hai Belgaid, Hai Nedjma, Bir El Djir, Bousfer et Es-Sénia. Ainsi, il est prévu la création d'une

Sûreté urbaine et une BMPJ, dans les localités de Sidi El Bachir, Hai Bouaâma, Hai Es-Sannouber (Les Planteurs), Hai Belgaid, Hai Nedjma.

En mettant l'accent sur l'important dispositif, mis en place pour sécuriser les zones urbaines et sub-urbaines, Nouasri Salah, chef de la Sûreté d'Oran, a mis en exergue, il y a quelques jours, les mesures prises pour prendre en charge les doléances des habitants, sachant que le travail de proximité a, nettement, donné ses fruits puisque plusieurs bandes de malfaiteurs ont été neutralisées par les services de la police. Le numéro vert '1548' a permis de solutionner plusieurs affaires de crimes et délits et par la même de venir en aide à la population, en matière d'orientation et d'information.

Avec la création de Sûretés urbaines et de BMPJ, dans les localités de Chteibo et Sidi El Bachir, une ceinture sécuritaire sera, ainsi, mise en place, tout au tour du tissu urbain, indique-t-on.

Nouvelle taxe, pénurie, manque de petite monnaie...

Cigarette : à chacun son prix !

Houari Barti

Les différentes marques de cigarettes ont connu des augmentations de prix variant entre 10 et 30 dinars, a-t-on constaté, auprès des bureaux de tabac de la place d'Oran. Pour une seule et même marque, on observe des hausses de prix variables selon les commerçants. Si certains vendent par exemple les Marlboro à 170 dinars, d'autres les proposent à 180 dinars. Même constat pour d'autres marques comme «West» ayant fait l'objet de pénurie sur le marché.

Annoncée depuis plusieurs semaines, cette augmentation est induite par les nouvelles taxes de 10 % et 15 % imposées aux produits tabagiques, à partir du 1^{er} janvier. Les buralistes d'Oran n'ont pas, tous, attendu la date du 1^{er} janvier pour commencer à répercuter cette nouvelle taxe sur le prix du paquet de cigarettes. Beaucoup, avaient, en effet, dès la dernière quinzaine du mois de décembre, procédé à ces augmentations sur l'ensemble des marques de cigarettes, commercialisées en Algérie. Des augmentations de prix variant entre 10, 20 et 30 dinars, selon les marques, certes, mais aussi selon le prix décidé par le commerçant. Certaines marques, comme les «Marlboro Light», Les «LM Light», «les Gauloises» ou encore «West», avaient même connu une forte pénurie sur les étals. Une situation qui a permis de justifier une augmentation supplémentaire de 10 dinars, sur la hausse déjà opérée par la nouvelle taxe. C'est le cas, par exemple de la marque «West» fabriquée par International Tobaccos. Vendue avant la nouvelle taxe à 100 dinars, elle est passée après augmentation à 110 dinars, puis, rapidement, à 120 dinars, chez certains

buralistes, sous prétexte d'une pénurie de la marque. L'augmentation réelle opérée sur la marque West n'est, finalement, pas de 15 %, tel qu'annoncé, mais de 20 %. Même constat pour «les Marlboro Light» dont le paquet est vendu, chez certains buralistes, à 180 dinars. Là aussi, l'augmentation opérée (30 dinars) représente un taux de 20 % par rapport à l'ancien prix. On est loin des 15 % annoncés par les pouvoirs publics. Certains buralistes expliquent ce dépassement de la taxe décidée, par un problème d'ordre pratique ayant trait à la petite monnaie. «Si on opère une augmentation de 15 % sur un paquet qui vaut 150 dinars, on aura un prix de 172,5 dinars. Pas très pratique ! On est donc obligé d'arrondir à 180 dinars», se défend un buraliste oranais. L'argument de la non-disponibilité de la petite monnaie est, encore une fois, brandi pour justifier des surcoûts que le petit consommateur est toujours le seul à payer de sa propre poche. Pourtant le directeur général des Impôts, Abderahmane Raouya, qui s'exprimait, en novembre dernier, sur les ondes de la Radio nationale, avait estimé des hausses sur les prix du tabac entre 10 et à 15 dinars. La diminution de la consommation du tabac en Algérie constitue l'une des principales visées des autorités publiques, à travers cette mesure, avait-il indiqué. Abderahmane Raouya avait dévoilé, à cette occasion, des statistiques, de plus en plus haussières, en 2013, où 27 milliards de cigarettes ont été consommées. Cette augmentation de 10% du prix du tabac provoquera une baisse de consommation de 4% dans les pays à revenu élevé, et de 8% dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, selon des spécialistes, cités par la même source.

Publicité



DÉCOUVREZ LA 2008 ERG IMMÉDIATEMENT DISPONIBLE, AVEC TOUS SES ÉQUIPEMENTS DONT LES JANTES DE 17" DIAMANTÉES BRILLANTES, ET ENTREZ DANS LE MONDE DES CROSSOVERS 2008 - 3008 - 4008 DANS TOUT LE RÉSEAU PEUGEOT.



SÉRIE SPÉCIALE 2008 ERG

MOTION & EMOTION



PEUGEOT

Cancer de la prostate Combiner radio et hormonothérapie réduit la mortalité

Ajouter de la radiothérapie au traitement hormonal du cancer agressif de la prostate réduirait de près de 50% la mortalité chez des hommes plus âgés atteints de cette tumeur, selon une recherche publiée lundi dans la revue médicale américaine *Clinical Oncology*. Cette étude a porté sur des sujets âgés de 76 à 85 ans et a comparé les résultats de cette combinaison de traitements avec des malades ayant seulement reçu de l'hormonothérapie. Il s'agit de la première étude de cette combinaison de thérapies chez des hommes plus âgés souffrant d'un cancer localisé, mais avancé de la prostate.

Elle s'est appuyée sur les résultats de deux essais cliniques qui ont montré que ces deux thérapies combinées sauvaient

des vies chez des hommes plus jeunes atteints du même type de cancer. Des recherches cliniques ont aussi montré que 40% des hommes plus âgés atteints d'un cancer agressif de la prostate ne sont traités qu'avec de l'hormonothérapie, précisent ces chercheurs de l'Université de Pennsylvanie.

Cette thérapie réduit les niveaux de testostérone et des autres hormones mâles qui nourrissent la tumeur de la prostate. «L'incapacité de recourir à des traitements efficaces chez des patients atteints d'un cancer agressif localisé de la prostate constitue un problème de qualité des soins aux États-Unis», juge le Dr Justin Bekelman, de la faculté de médecine de l'Université de Pennsylvanie, un des principaux auteurs de cette recherche. Pour

cette recherche, les auteurs ont étudié 31.541 hommes atteints d'un cancer de la prostate âgés de 65 à 85 ans. Dans le groupe des malades de 76 à 85 ans ayant bénéficié de radiothérapie en plus de l'hormonothérapie, on a enregistré après une période de suivi de sept ans, 49% de décès en moins que chez ceux qui n'ont eu qu'un traitement hormonal. Dans le groupe d'hommes plus jeunes (65 à 75 ans) ayant également été traités avec ces deux thérapies, il y a eu 57% de décès en moins que chez les malades dans la même tranche d'âge seulement traités avec de l'hormonothérapie.

Le Dr Bekelman souligne enfin que cette combinaison de traitements est «bien tolérée et efficace» et provoque peu d'effets secondaires.

Les céréales complètes bonnes pour le coeur, sans effet contre le cancer



Manger des céréales complètes semblerait réduire la mortalité surtout liée aux maladies cardiovasculaires sans pour autant réduire les risques de mourir d'un cancer, selon une étude américaine parue lundi. Cette étude menée par des chercheurs de la faculté de santé publique de Harvard est parue dans le *Journal of the American Medical Association, Internal Medicine*. Ces chercheurs ont analysé deux études étendues ayant porté sur 74.341 femmes entre 1984 et 2010 et 43.744 hommes de 1986 à 2010. Tous les participants étaient en bon-

ne santé sans aucun signe de cancer ou de pathologie cardiovasculaire au début de cette recherche. Les chercheurs ont ainsi constaté que plus ces personnes ingéraient de céréales complètes plus elles réduisaient leur risque de mourir, en particulier de maladies cardiovasculaires, en tenant en compte de plusieurs facteurs comme l'âge, l'indice de masse corporelle ou la consommation de tabac.

Ils ont calculé que 28 grammes de céréales complètes consommées par jour étaient liés à une baisse de 5% de mortalité et de 9% des décès

provoqués par des pathologies cardiovasculaires. Cependant, la consommation de céréales complètes n'a pas réduit les risques de mourir d'un cancer. «Les résultats de cette recherche confortent les recommandations diététiques actuelles d'accroître la consommation de céréales complètes pour aider à la prévention de maladies chroniques», concluent les auteurs. «Ils fournissent aussi des indications prometteuses suggérant qu'un régime alimentaire enrichi de céréales complètes pourrait contribuer à allonger l'espérance de vie», ajoutent-ils.

Un lave-linge qui fait deux lessives en même temps

Débordé par la quantité de lessives à faire? Le groupe sud-coréen LG Electronics pense avoir une solution avec un lave-linge permettant de faire tourner deux lessives en même temps, présenté lundi à la presse à Las Vegas. LG a caché un deuxième tambour, plus petit, dans un tiroir placé sous un lave-linge à chargement frontal d'apparence classique. Le Twin Wash System permet d'avoir «deux lave-linge en l'espace d'un» et de réaliser «d'importantes économies de temps», a commenté David Vanderwaal, responsable marketing de LG aux États-Unis, lors d'une conférence de presse à la veille de l'ouverture à Las Vegas du salon annuel d'électronique grand public International CES. Il a expliqué que ce système permettait, avec une seule arrivée d'eau, de faire tourner deux charges en même temps, le cas échéant avec des programmes et des températures différentes. L'utilisateur peut aussi utiliser indépendamment un seul des deux tambours, en fonction de la quantité de linge qu'il doit laver. Le mini-tambour inférieur pourra être acheté séparément mais est conçu pour s'adapter uniquement sous les lave-linge de LG. La commercialisation est envisagée pour le deuxième semestre, pour un prix non encore divulgué.



L'obèse en bonne santé est un mythe



L'idée que des personnes obèses puissent rester durablement en bonne santé est un mythe dans la majorité des cas, montre une étude britannique publiée lundi aux États-Unis dans la revue de l'American College of Cardiology.

Les chercheurs du département d'épidémiologie de l'University College de Londres ont suivi 2.521 hommes et femmes de 39 à 62 ans pendant vingt ans et ont mesuré régulièrement leur indice de masse corporelle, leur taux de cholestérol, leur glycémie, leur résistance à l'insuline et leur tension artérielle. Ils définissent une personne obèse en bonne santé comme ne présentant aucun facteur de risque du syndrome métabolique comme le diabète. Plus de 51% des obèses «sains» ayant participé à cette étude ont vu leur santé se dégrader au cours

d'une période de vingt ans, tandis que seuls 11% ont perdu du poids et ont retrouvé une bonne santé.

Les 38% restants sont restés obèses et en bonne santé pendant la durée de l'étude. «La principale hypothèse avancée pour des obèses en bonne santé est que leur état de santé reste stable durablement, ce qui n'est pas le cas puisque leur santé se dégrade sur le long terme», souligne Joshua Bell, l'un des principaux auteurs. «Des adultes obèses en bonne santé courent également un risque nettement plus grand de tomber malades que des personnes non obèses», relève-t-il. Parmi les 2.521 participants, 181 étaient initialement considérés comme obèses, dont 66 entraient dans la catégorie en bonne santé. Au bout de cinq ans, 32% de ces derniers ont

connu une dégradation de leur santé. Dix ans près le début de l'étude, 41% du groupe initial des obèses en bonne santé n'étaient plus considérés comme tels et ils étaient 51% après 20 ans. «Les personnes obèses en bonne santé courent un plus grand risque de développer des maladies cardiovasculaires que celles qui ont un poids normal et qui sont en bonne santé, même si ce risque est moindre que pour les obèses déjà en mauvaise santé», conclut Joshua Bell. «Comme le montre cette étude, les obèses en bonne santé tendent à connaître une dégradation de leur santé au cours des années», ajoute-t-il.

Les États-Unis comptaient 35,7% d'adultes obèses en 2010, selon les Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC).

Daimler imagine une voiture sans chauffeur, où on peut s'asseoir dos à la route

Le groupe automobile allemand Daimler a présenté lundi un prototype de véhicule capable de rouler sans chauffeur pour laisser les quatre passagers s'asseoir face à face.

La Mercedes-Benz F 015, une «voiture de recherche» électrique et brouillée d'électronique, à la forme futuriste et arrondie, a été présentée par le patron de Daimler Dieter Zetsche à la veille de l'ouverture à Las Vegas du salon international d'électronique grand public CES. La voiture a encore un volant, mais le siège généralement réservé au conducteur peut pivoter.

Les passagers des deux sièges avant peuvent ainsi s'asseoir le dos à la route, en faisant face à ceux des deux fauteuils remplaçant la banquette arrière des véhicules actuels, un peu selon l'ancien «concept de la calèche», a noté Dieter Zetsche. Pendant que les passagers se relaxent, discutent

ou vaquent à leurs occupations, éventuellement en utilisant l'un des six écrans tactiles intégrés au tableau de bord, aux portières et à la lunette arrière, le véhicule roule tout seul et les conduit à leur destination.

Outre les écrans tactiles, les passagers peuvent aussi interagir avec le véhicule grâce à des commandes gestuelles, ou déclenchées par les mouvements de leurs yeux. Le véhicule «communique» également avec l'espace qui l'entoure, de façon différente selon qu'il est en conduite manuelle ou automatisée, et peut notamment réagir aux déplacements d'un piéton devant la voiture. Lors de la démonstration de lundi soir, le prototype a ainsi projeté sur le sol devant lui la lumière d'un passage piéton virtuel pour indiquer à une personne sur le bord de la route qu'elle pouvait traverser devant lui en toute sécurité. «C'est à notre avis le futur en termes

de design, concept et communication de la voiture», a commenté M. Zetsche. Au-delà de la performance technique, le prototype se veut aussi le reflet d'une certaine philosophie. «Celui qui se concentre uniquement sur la technologie n'a pas encore compris comment la conduite autonome va changer notre société.

La voiture va aller au-delà de son rôle de simple moyen de transport, et deviendra en fin de compte un espace de vie mobile», a prédit M. Zetsche. «Dans le futur, la voiture donnera accès à l'un des luxes les plus importants du 21e siècle: l'espace privé et le temps», a-t-il estimé, ajoutant que les véhicules «seront des cocons exclusifs sur roues».

Le prototype devait circuler plus tard dans la soirée de lundi sur le «Strip» de Las Vegas pour rejoindre le stand du groupe au CES, où il restera exposé jusqu'au 9 janvier.

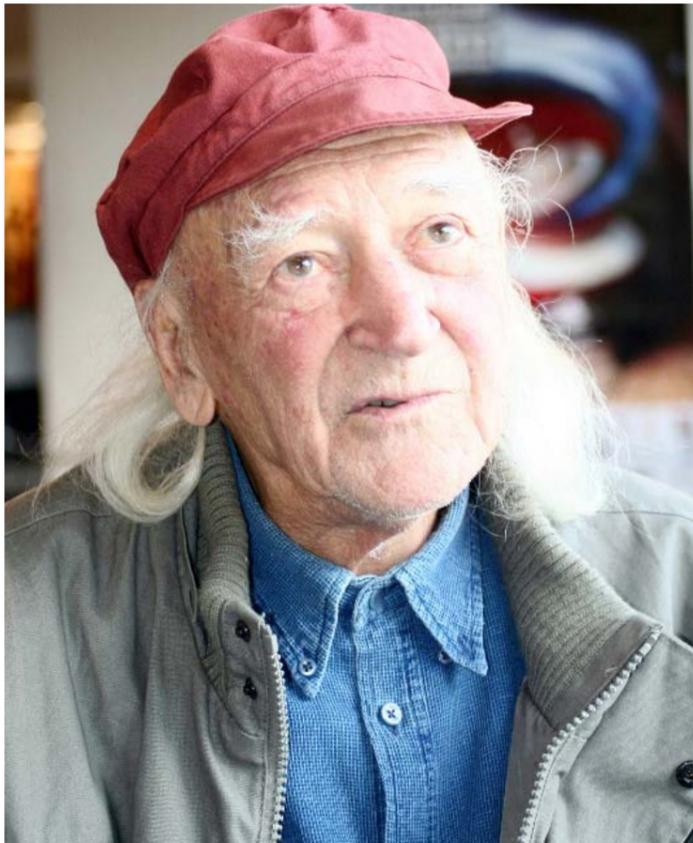
Ivre, il laisse un pourboire de 99.000 dollars à la serveuse !

Rendu généreux par l'alcool, un Canadien de 35 ans a laissé dimanche soir un pourboire de 99.000 dollars pour un simple sandwich, avant de se faire arrêter, sa carte de crédit ayant rejeté la lourde transaction.

La police de Barrie a raconté lundi avoir été appelée peu avant minuit la veille, dans un bar du centre-ville de cette localité située à une centaine de kilomètres au nord de Toronto, en raison un «d'homme ivre (qui) avait du mal à régler sa note».

Après avoir commandé un sandwich à 7 dollars, il a «laissé à la serveuse un pourboire de 98.932 dollars», a raconté la police. Or, l'addition ayant été réglée avec une carte de crédit, elle a aussitôt été rejetée. «Malheureusement pour la serveuse (...) aucun pourboire n'a été finalement versé», ont remarqué les forces de l'ordre. L'homme a fini la soirée dans une cellule de dégrèvement de la police locale qui a déposé des accusations contre lui, après avoir constaté qu'il était sous le coup d'une décision judiciaire lui interdisant de consommer de l'alcool.

Le «Maquisard de la caméra» s'est éteint
Zoom sur un parcours exemplaire



« Je filme ce que je vois, ce que je sais, ce qui est vrai ».
Cette confiance du grand cinéaste-militant résume en fait toute son œuvre.

Par Mohamed Bensalah

Comment, en quelques lignes, faire l'éloge de cet homme de cœur qui, par son engagement irréprochable, la pertinence de ses propos, la cohérence de ses écrits et de ses images et l'originalité de son style, s'est trouvé propulsé en tête du peloton des cinéastes engagés pour qui le cinéma est un moyen d'action politique et une arme de combat. Se revendiquant idéologiquement du marxisme-léninisme, le citoyen rebelle n'a jamais renié ses convictions politiques, ni renoncé à son militantisme. Ses préoccupations, les drames et les souffrances endurés par les peuples et plus particulièrement par les Africains colonisés, se reflètent parfaitement à travers une œuvre cinématographique prolifique et pertinente qui a fertilisé et nourri la conscience politique de plusieurs générations de cinéastes. Très tôt, s'est imposé à lui le besoin impérieux de s'engager dans l'action de s'exprimer, par l'image, pour exposer les problèmes des exploités et des démunis et les souffrances des populations sous le joug colonial. Son credo : dénoncer les injustices faites aux hommes et aux femmes en souffrance.

La trajectoire de René Vautier est exemplaire. Le cinéaste militant René Vautier vient de s'éteindre à Paris, le 4 janvier 2015. Il avait 86 ans. Né en 1928, à Camaret, dans le Finistère, ce fils d'ouvrier rejoint, à 15 ans à peine la Résistance durant l'occupation. Après la guerre, en 1950, il sera chargé par la Ligue de l'enseignement de réaliser un film sur l'éducation française en Afrique subsaharienne. Son regard sur l'Afrique va l'inciter à détourner la commande en montrant l'Afri-

que coloniale sous son vrai jour avec le travail forcé, les violences des autorités coloniales contre les populations entre la Côte d'Ivoire et le Mali. Sa dialectique de l'oppression engendrera une écriture cinématographique pertinente, stricte et sans concessions qui démonte la mécanique coloniale et ses conséquences désastreuses sur les populations prises en otage. *Afrique 50*, un chef d'œuvre d'une grande lucidité face à l'histoire et sans aucune complaisance face aux bourreaux, demeurera durant quatre décennies censuré avec en prime une condamnation à un an de prison à son auteur, exécutée dans les prisons militaires.

La violence coloniale faite au peuple algérien, l'insoutenable torture érigée en système, pas seulement par Massu Aussares et consorts, mais dès les premières années de l'occupation, sera déterminante dans son engagement. Il rejoindra le FLN dès le déclenchement de la lutte armée. Il débarquera d'abord en Tunisie, où il tourne deux courts métrages avant d'entrer en Algérie clandestinement pour rejoindre les moudjahidines du FLN. Deux documentaires phares vont jaloner son engagement indéfectible aux côtés des combattants algériens : *Une nation, l'Algérie*, aujourd'hui perdu et *Algérie en flammes*. Cette collaboration au peuple algérien en lutte, lui vaudra par la suite d'être poursuivi par les autorités françaises. Il demeurera en exil jusqu'en 1966. De 1950 aux débuts des années 1970, il doit mener son combat documentaire dans la clandestinité et est condamné à un an de prison, puis poursuivi pour atteinte à la sûreté nationale. Il suivra alors par la suite les cours de cinéma de l'ID-HEC tout en adhérant au parti communiste. Cet illustre celtique de Camaret, grand militant des causes justes, ce défenseur de l'autonomie bretonne, intégrera le groupe Medvedkine dès 1967, groupe formé à Besançon autour de Chris Marker. Cette coopérative destinée à donner une image cinéma-

tographique des luttes ouvrières inspire René Vautier qui finira par s'établir en Bretagne où il fonde sa propre Unité de production cinématographique de Bretagne.

**«FARID»
LE MAQUISARD
INCARNE
UNE LÉGENDE
TOUJOURS VIVANTE**

A travers des films qui abordent de front les sujets les plus délicats ou déclarés tabous, le cinéaste s'est engagé toute sa vie durant, à dévoiler les cruautés du colonialisme en mettant à nu, tout à la fois, les abus, le racisme, les préjugés et les mœurs rétrogrades. René Vautier est, est aussi l'auteur de plusieurs ouvrages dont « *Caméra citoyenne - Mémoires* », publié en 1988. Devenu l'incarnation d'un cinéma militant et anticolonialiste. Ses chemins de lutte l'ont mené partout dans le monde et souvent en Afrique noire et en Algérie. Sa production s'avère être une véritable charge contre tous les totalitarismes, toutes les oppressions et toutes les violences. Ses images, mieux que tout discours, situent l'homme et traduisent le sens qu'il assignait à sa vie. Considéré, adulé et même vénéré par la nouvelle vague de cinéastes post-indépendance, René Vautier incarne une légende toujours vivante. Toute une génération, sensible à la rectitude de son propos, à l'ascétisme de sa pensée et de son style, et à la chaleur de son contact, demeurera longtemps profondément marquée par ce créateur engagé, « Ce chêne qu'on n'abat pas » et comme le disait Jean Pierre Garcia, qui lui a consacré un vibrant hommage dans le cadre du Festival International du Cinéma d'Amiens, « Il est encore trop tôt pour exprimer à quel point sa sagesse nous manquera ». Le moment semble venu de saluer l'homme sensible, courageux, enthousiasme et persévérant, dont l'énergie débordante et la force de conviction demeurent exemplaires. Espérons, qu'à l'occasion de sa disparition, l'hommage particulier qui lui revient lui sera rendu, dans son pays d'adoption, l'Algérie, donnera à voir ses productions sur grands et petits écrans et surtout son dernier témoignage filmique consacré aux généraux de la soldatesque colonial qui ont pratiqué un véritable « génocide » sur le peuple algériens, dès 1830.

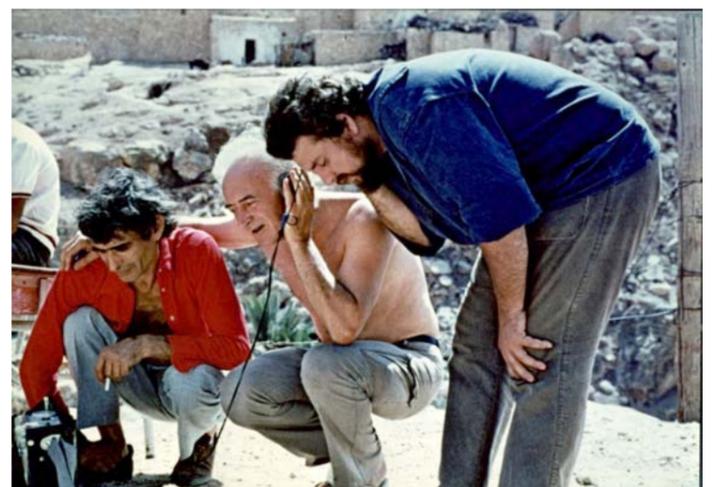
En 1972, René Vautier entre en grève de la faim après que le refus d'un visa d'exploitation pour le film *Octobre à Paris*, réalisé par

le collectif autour de Jacques Panijel après le massacre des manifestants algériens à Paris le 17 octobre 1961. Vautier voulait enfin sortir le film à travers sa société de distribution, et ne cessa sa grève qu'après avoir reçu du ministre de la culture de l'époque, Jacques Duhamel, l'assurance que les critères politiques n'entreraient plus en ligne de compte dans les décisions de la commission de contrôle cinématographique. Il aura fallu à René, 33 jours de grève de la faim. Fort du soutien de cinéastes, René Vautier obtient la suppression de la censure politique dans le cinéma. Il produira deux longs métrages de fiction « *Avoir vingt ans dans les Aurès* » et « *La Folle de Toudjane* » (1973) qui ont profondément marqué les esprits. D'« *Avoir vingt ans* », le grand critique, Louis Marcorelles dira dans ces colonnes qu'il s'agit du « film le plus libre, le moins conformiste que nous ayons vu en France depuis longtemps ». Ce film, Prix de la critique internationale à Cannes en 1972, clôturera le Festival de cinéma de Douarnez, qui, pour sa trentième édition, réunit deux composantes de son identité : « la Bretagne et la question coloniale ». Le cinéaste tournera aussi des documentaires sur les luttes ouvrières « *Quand tu disais Valéry* » (1975) ou « *Quand les Femmes ont pris la colère* » (1976) coréalisé avec Soazig Chappedelaine. En 1981, l'UPCB ferme, faute de financement, mais René Vautier ne cesse pas pour autant de tourner, des films sur les essais nucléaires dans le Pacifique, sur l'immigration, sur la Résistance. En 1985, lors du procès qui oppose Le Canard enchaîné à Jean-Marie Le Pen au sujet des tortures infligées par ce dernier pendant la guerre d'Algérie, l'hebdomadaire produit le témoignage d'une des victimes du lieutenant Le Pen, Ali Rouchaï qui le cinéaste a tourné à Alger.

**RENÉ VAUTIER,
UNE LÉGENDE
VIVANTE, UNE FIGURE
INCONTOURNABLE DU
7EME ART ALGÉRIEN**

René Vautier, l'illustre ami de toujours, le frère moudjahid, le chantre de la lutte anti-coloniale qui avait pris part, pour l'indépendance de l'Algérie, nous a quitté en silence, foudroyé par la terrible maladie qui le rongea de toute part. L'Algérie est en deuil. Difficile de parler au passé du défunt, de cette figure incontournable du 7eme art algérien, de cet être d'exception de la scène cinématographique algérienne qui fut un des premiers, le premier à s'engager complètement dans le combat. Le festival international du film engagé d'Alger FIFA, souhaitait lui rendre un hommage particulier depuis sa première édition mais, sa santé chancelante ne l'a pas permis. Cette année, un vibrant accueil a été consacré à l'autre chantre de la révolution algérienne : Stevan Labudovic, qui a fait sien la cause algérienne. Le photographe et cameraman serbe était ému aux larmes, a reçu son trophée des mains de notre cinéaste de la liberté, Ahmed Rachedi.

Parler de René revient à évoquer l'homme au charisme exceptionnel qui, dans un climat d'hostilité manifeste a su se distinguer, s'affirmer et s'imposer. Citoyen de cœur et d'esprit d'une Algérie ingrate qui n'a pas su profiter pleinement des talents de ses enfants et de ses amis. A Lille, sa dernière sortie officielle, un hommage particulier lui a été rendu par le Festival du cinéma algérien, lors de sa 9^{ème} édition en décembre 2012. L'association « Sud-Nord Evolution » a projeté en ouverture, à cet occasion « Le maquisard à la caméra » de nasreddine Guenifi qui retrace cet itinéraire de vie exemplaire. La télévision qui fait mine d'ignorer ceux qui ont tout sacrifié pour notre indépendance, devrait à tout le moins, puisqu'elle a prouvé son incapacité à produire ses documents essentiels pour l'histoire de notre pays, projeter ce film important produit quasiment sans budget ainsi que le long métrage « *L'Homme de paix* » de Ahcène Osmani, film qui lui a été entièrement consacré et qui a vu le jour grâce à la coopérative de production COMA-PAV, sise à Tizi Ouzou. Notre peine est indicible. « Nous l'aimions tous. Il nous aimait tous. Il restera infiniment présent dans nos cœurs » comme viennent de l'écrire ses amis sur le réseau social.



APARTEMENTS

■ A vendre Appart F3. Acté. 4^{ème} étage. Refait à neuf. Maraval les Oliviers. ORAN - Tél : 0698.41.34.74

■ A louer un F4 + 02 grandes cours. Meublé. Bon voisinage. Quartier résidentiel - Point du Jour - ORAN - Me contacter : 0798.75.32.39

■ AG. MON RÈVE - 0771.91.66.82 - 0557.10.29.94 - Vend : F2 + F5 + F4 Akid + Studio HLM + Studio Courbet + F2 Gambetta + F3 Bd Maâta + F4 RDC C-Ville

■ AG. ALGERIE IMMO. - Loue Apparts : F2. 4^{ème}. Cité clôturée, parking. Hamri Bd « Faïence » (6 mois / 12 mois) P : 2 U + F4. 3^{ème} Miraouha C/Ville. P : 4 U - 0555.35.87.20

■ Vends F5. 117 m². Acté. 2^{ème} étage avec ascenseur. Prix de vente 1,7 M en plus garage 18 m² à l'entrée de l'immeuble. Acté - P.O. 300 - P.D. 500 - situé à Akid Lotfi - ORAN - 0782.16.92.46 - 0781.18.35.68

■ A vendre un bel F3 - Acté - 4^{ème} étage à Maraval les Oliviers / Possibilité Promesse de Vente - Tél : 0550.20.50.69

■ Cherche Location F2 ou F3 à Oran sur quartiers : Akid Lotfi - Miramar - Grande Terre - Groupe de Lattre - Rue Dumanoir - Miraouha - Saint-Eugène - Hippodrome - Tél : 0561.30.89.10

■ Vds bel F3. Acté. Bât. B3 287 Logts USTO. Eq. Domest. Installés. Ensoleillé. Proximité Gd Esp. vert, école, crèche, CEM, lycée, Poste - Parking sécur. - Tél : 0560.63.81.91 - 0541.78.89.18

■ Loue F2 à Seddikia - ORAN à un Jeune Couple sérieux (2^{ème} étage - eau chaude et froide - SDB - cuisine) 24h/24h - Tél : 0770.61.23.11

■ Ag. Imm. BAKHTAOUI - 0557.12.03.44 - 0774.43.59.65 - Loue F3 avec une petite cour à Hassi Bounif. Prix 2,5 U/mois - Vends F3, 1^{er} étage - Acté et propre, situé à Mouloud Feraoun. Prix 550 U

■ A.V. F3 + 2 cours. Rez-de-chaussée. LSP. Ain El Beïda (90 m²) - Tél : 0781.33.30.19

■ A vendre appartement F2 Avenue d'Oujda - Eckmühl - Acté - Pas de Promesse de vente - N° Tél : 0666.44.17.56

■ A vendre Appart F3. 3^{ème} étage - Acté - Haï Hammou Boutlélis (Karguentah) - ORAN - Tél : 0773.38.61.75 - 0556.42.95.70

■ A vendre ou Echange F3 - 82 m² - Acté - Promotionnel. 3^{ème} étage, double façade, à Haï Bensmir - Ain Turck - 0773.42.34.17

■ A louer Appart tout confort : 1 chambre, 1 grande salle, cuisine, SB, garage, cour, chauffage central, climatisation - situé à Ain El Turck - Trouville - Loyer 30 000 DA - Tél : 0658.44.68.36

■ A louer F3 à l'USTO - 2^{ème} étage à côté de AADL en face l'Université, nouvelle cité - Tél : 0777.38.18.46

■ TLEMCCEN - EL MEKTOUB Vend : F3 Cersiers + F4 - F5 Oujida + F2 Centre-ville + F2 Kiffane + F6 - F3 - F4 Imama - Tél : 0790.20.21.09

■ Vends F3 - Acté - 1^{er} étage - avec eau et gaz - situé au 15, Bd Zabana (Plateau) ORAN en face Hôtel Charm Cheikh - N° 0780.65.41.80

■ A louer Appart F3 - 77 m² - Yasmine 6^{ème} étg. ORAN - Appeler au : 0553.57.60.86

■ A vendre : Appartement F4. Cité Protin. 1^{er} étage. 2 façades : Salon - 3 Chambres - Cuisine - Citerne d'eau - Parking gardé - Bon voisinage - Tél : 0555.777.453

■ PARIS 18^{ème} : Loue seulement du 5 au 30 Janvier : Studio équipé pour 2 personnes - Tél : 0541.69.06.52

■ Particulier vend : F4 quatrième étage centre-ville - F3 deuxième étage centre-ville - ORAN - Tél : 0553.65.12.68

■ Vends appartement F4. Toutes commodités. 1^{er} étage à St-Hubert. Cuisine équipée. Grand salon avec climatiser - Tél. Mob : 0664.33.71.88 - 0665.86.03.69

■ Loue Apparts F2 et F3 meublés et avec toutes commodités, garage, vue sur mer à Cap Falcon (Ain El Turck - ORAN) - Possibilité location courte durée + Local 35 m² à Mers-El-Kébir - Tél : 0773.59.09.23 - 0773.84.67.39 - 041.26.52.15

■ A.V. Appart F4 - 6^{ème} étage avec Ascens. 3 Faç. Clim. ADSL - à El Yasmine. LSP - au-dessus du Café El Rayane - Tél : 0554.58.86.38

■ A vendre appartement F4 - Acté - 4^{ème} étage Cité Dar El Hayet - ORAN - Tél : 0559.23.86.14

■ A vendre Appart F2 - Acté - 2^{ème} étage. Sup. 54 m² - Eau H24 - Bien situé sur l'Avenue Chakib Arslane - Cuvelier - Tél : 0773.52.55.31

■ TLEMCCEN : Loue F6, haut standing, à Kiffane, Résidence Larabi - Tél : 0796.07.98.43

■ Vds F4 - 120 m². Standing. Construction neuve. 3^{ème} et dernier étage. Terrasse accessible. Quartier résidentiel ORAN - Est - Possibilité de garage individuel - Tél. 0778.28.28.73

■ Appartement grand standing, immeuble de 2 étages à Plateau, appartement de 4 P. + C. au 2^{ème} étage. Superficie 115,26 m² - 3 façades - sans vis-à-vis - Tél. 0558.87.61.60

■ Appart à vendre de type F4 situé au centre-ville d'ORAN de 93 m², équipé de toutes les commodités avec belle vue sur mer - Tél. 0552.193.683

■ Vends F3 - 73 m² à Akid Lotfi - Aménagé - Tél. - Internet - 5^{ème} étage - Tél. 0555.08.92.46

■ Vends : Bel F3. 100 m² avec garage à Front de Mer. Vue sur mer - F4 Mobilart - F3 Promotion Benaabad en face Hôpital Pédiatrie - Tél. 0550.30.12.41

■ Appartement meublé à louer F2 avec cuisine + SDB dans villa au Traversin (en face la Maison HYUNDAI - Temmar) entrée individuelle - Tél. 0771.13.78.45

■ Vends Appart T3 à Miramar, refait à neuf, ex-immeuble des coopérateurs - bon voisinage - porte fermée - P.D. 1,150 MD - Tél : 0554.27.48.52 - 0553.80.77.52

■ A vendre Appart F3 + Gd débarras. Acté. Bien aménagé. 5^{ème} étage avec 2 ascenseurs à Cité Mouloud Feraoun Aile 7 - ORAN - Tél : 0553.76.95.74

■ A louer Appart F3 aux 700 Logements Haï Yasmine. 92 m². Libre de suite, pour couple unique ou avec un enfant (toutes commodités : eau - gaz - élect. - chauffage - bain...) - Avance 1 année - Cautionnement 2 mois - Tél : 0557.99.91.98

■ Location d'un bel Appart au 1^{er} étage Cité CNL Bd Millenium (Location pour les étrangers ou couples) - Tél. 0799.20.47.57

■ Vends Appartement F4 - Acté - 3^{ème} étage les Amandiers (derrière le marché) - Tél : 0773.85.56.36

■ Vends Appartement F3. RDC - Acté - Cité les Glycines (Othmania) Bt A4. Escalier 4. Porte N° 1 - Tél : 0773.85.56.36

■ Vends bel F4. Sup. 130 m². Acté. Refait à neuf. 2^{ème} étage avec terrasse. 02 balcons. Très bien ensoleillé - Prix après visite - Tél : 0553.54.14.19

■ Vends Duplex 2^{ème} et 3^{ème} étage dans une villa située à Haï Khemisti, pas loin de l'hôpital de pédiatrie de Canastel. Le prix après visite - Tél : 0790.62.85.77

■ Loue : F3 centre-ville + F4 Akid + F4 Millenium + Studio - Vends F3 Akid - Tél : 0772.20.56.91

■ Vends Appart F3 modifié F4 - Acté - au Millenium. Bir El-Djir - Tél : 0556.52.85.46

■ A.V. ou Ech. F3 de 126 m² dans un immeuble à 2 locataires à ORAN - Tél : 0670.19.69.31 - 0552.52.34.35

■ A vendre Appart 3 pièces, cuisine, salle de bain. Au 1^{er} étage. 2 façades. Ensoleillé. Bon voisinage. Cité Haï Saâda (ex-Protin). Acté. Livret foncier - Le prix après visite - Tél : 0672.54.46.38

■ A vendre F3. Acté. 2^{ème} étage à Haï Sabah - cité fermée - T : 0560.10.09.70

■ Partic. Vend 2 Apparts F4. 108 m² immeuble 3 étages + Terrasse commune à Belgaïd - P.O. 1,3 et 85 m² Cité les Falaises Gambetta en face Hôtel IBIS. P.O. 1,4 - Tél : 0559.42.15.58 - 0795.88.46.87

■ Loue : F3 Yasmine 11^{ème} (2 U) - F3 Cité Lescur 9^{ème} (2 U) - F4 Larbi Ben M'hidi 1^{er} (4,5 U) - F3 / F4 Bd Emir AEK 1^{er} / 2^{ème} (4 U) - MM Sidi Benyebka (2,5 U) - AG. « ABDALLAH » - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ A vendre Appart F4 refait à neuf, luxueux, équipé de tout, situé à St-Hubert à côté du Stade de Tennis - ORAN - N° Tél : 0778.84.62.37 - Fixe : 041.24.66.24

■ Vends Appart F3 centre-ville ORAN (Miramar) d'une superficie de 78 m² avec une cour - Tél : 0550.59.02.02

■ Vends dans immeuble à 2 étages : 2 F : 1 Appart situé au 1^{er} sup. 356 m². 3 Pces + 2 grands salons + cour. RDC 1 garage 2 voitures + 2 locaux (177 m²) centre ville d'Oran + 1 puits - Tél : 0555.88.36.23

■ A vendre ou à louer plusieurs appartements neufs F3 standing, dans immeuble de 5 étages avec ascenseur, près de la gare de trains à ORAN - Plateau - Prix après visite - Tél : 0661.20.04.04

■ S.B.A. : Vends Appart F3 bien situé sur Bd en face Agence Ghalmi. Refait à neuf - Jours de visite : Vendredi et Samedi - Prix après visite - Tél : 0790.86.25.64

■ A vendre F3 - 3^{ème} étage. Libre. Boulevard Didouche Mourad - Plateau - 0550.59.01.57

■ A louer appartement F4 - 5^{ème} étage à USTO 1500 Logements - Pas de courtier S.V.P. - Tél. de 9 H à 16 H au : 0541.68.78.80

■ Location 2 Apparts F3 de 120 m² et F4 de 110 m² au 2^{ème}, très bon prix : 5 Millions/mois, avec ascenseur, immeuble très propre au centre-ville + Location F4 de 200 m² neuf, immeuble de 2 étages et avec 2 Gde terrasse avec place parking à Maraval côté cité douanière. Prix : 8 Millions - Tél : 0550.12.20.67

■ Vends à Résidence Plaza Seddikia F4 de 136 m² Géranium et F5 de 209 m² Camélia + Vends F4 4^{ème} étage, Bd Millenium en face Nile Daira - Tél : 0550.12.20.67

■ Location studio, 1 chambre, petite cuisine, SDB, dernier prix 35.000 DA - Tél : 0550.12.20.67

■ Location F5 Duplex à très bon prix 09 Millions par mois sans meuble, à Promotion Hasnaoui 4^{ème} Périph. avec parking sous-sol + location 4 Gds Apparts de 200 m², usage bureau avec bon prix : 6 Millions côté Bât. Pyramides USTO - Tél : 0550.12.20.67

■ Location F5 Duplex Promotion Plaza Seddikia avec de très beaux meubles. Prix : 13 millions + Location pour Sté F3 meublé luxe au C.V. avec bon prix : 10 Millions - Tél : 0550.12.20.67

■ Vends 8 Apparts F3 promotion immobilière moderne, immeuble de 5 étages avec parking sous-sol, sur Bd Millenium (4 F3 de 100 m², prix définitif : 2 Milliards + 4 F3 de 130 m², prix définitif : 2 Milliards 300 - Tél : 0550.12.20.67

■ Cherche des appartements pour location, Promotion Hasnaoui, 4^{ème} Périphérique. - Tél : 0771.19.18.39

■ Location F4 1^{er}, neuf avec parking sous-sol, en face Acyl Bâtiment EPLF, côté Promotion Hasane. Prix : 7 Millions + location F3 2^{ème}, en face l'Hôtel Méridien immeuble propre. Prix : 5 Millions - Tél : 0550.12.20.67

■ Vends F3 7^{ème} étage de 100 m² immeuble très propre, rentrée sur le Boulevard Front de Mer et la vue sur mer, refait à neuf - Tél : 0550.12.20.67

■ Vends 5 Apparts F3 au 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} étage. Sup. 104 m², 97 m², 77 m². Petit immeuble de 3 étages construction neuve. Dalle de sol. Faïence. Mischler 1^{er} choix + parking sous-sol - 4^{ème} Périphérique en face nouvelle Station essence - Tél. 0790.54.54.89 - 0553.51.49.00

VILLAS

■ A vendre villa Cité Point du Jour. Sup. 283 m². Construit 183 m² : Entresol 2 Pces. Cuis. Salle d'eau. RDC : 2 Gds Sal. - Pièce + SDB + 2 garages. 1^{er} étg. : 2 Sal. + 4 Pces + SDB + terrasse - Prix très intéressant - Tél : 0550.14.04.67

■ Vends villa 476 m² R+2 avec piscine à St-Hubert - N° Téléphone : 0795.90.66.54

■ Vends 250 m² Maison de Maître. Actée avec Livret foncier. 3.500 U - Libre de suite / 88 m². Acté. Terrain 1.150 U - Agence DJIWED EL ADL - 0771.53.77.94 - 0796.74.05.52 - Libre de suite

■ A vendre M.M. 100 m². Hamri - impasse - R+1 - Rez-de-chaussée : salon + pièce + cuisine + sanitaires + cour - 1^{er} étage : F3 - Tél : 0662.85.73.99

■ Vends à ORAN villa face à l'hôpital militaire Coop. El Tahdib. Sup. du terrain 375 m². Bâti 175 m² en R+1 - quartier calme et résidentiel (libre de suite) - Tél. 0550.51.66.42

■ Vends à ORAN Miramar Bâtisse R+2 (2 F5 de 205 m² - 2 F4 de 110 m² - local 200 m² et cour 300 m²). Sup. du terrain 725 m². Convient école ou clinique - P. de vente : 75 M. de DA - Tél. 0550.32.26.07

■ Vends - Echange + Comp. M.M. 150 m². Actée. R+1. Belgaïd. R. : Gd salon. Gde pièce. Gde cuisine. WC. SDB. Haouche. Garage - Fini 100% - 1^{er} étage : Escaliers - Piliers - Entourage - Tél. 0772.05.01.35

■ Vds M.M. 90 m² R+2 avec garage, 1 local, 5 pièces, 2 C. SDB, terrasse - Bel endroit calme à Courbet - Tél. 0552.95.85.20

■ Vends Immeuble de 150 m² à Ain El Turck - Acté + Certificat de conformité. Nouvelle Const. RDC : 2 locaux + cour + cuis - 1^{er} : F3 - 2^{ème} : F3 - 3^{ème} : Terrasse - Tél. 0772.88.30.64

■ Vends belle Maison R+1 située à Boudjemaâ (100 m² presque) avec toutes commodités : Eau - Gaz - Electricité - Cumulus - Désistement - Tél. 0781.19.39.13 - Prix ferme : 800 millions

■ A vendre villa 210 m² - Actée (double façade) - 1^{er} étage fini - Rez-de-chaussée : 03 Locaux. Hall. Chambre. Grand garage. Cour. Puits - KARA. ES-SENIA (ORAN) - Tél. 0774.45.34.09

■ TLEMCCEN - EL HARTOUN : Vends Maison 228 m² : 3 pièces + salon + garage 2 voitures - Tél. 0561.45.15.99

■ Vends Maison sur 2 niveaux. Sup. 210 m². RDC Espace 150 m² - R+1 : 4 Ch. + 1 Sal. + 1 cuisine. SDB - Rue Yahiaoui AEK - St-Antoine « Montanika » - Tél. 0770.71.94.18

■ Vends villa Rez-de-chaussée. 375 m². Actée. Façade 14 m : 1 garage. Terrasse 275 m². La Cour 100 m². 4 chambres + salon + cuisine + salle de bain (Fernandville) - Tél. 0771.76.37.60 - 0553.83.89.75 - Prix : 48.000.000. Négociable

■ Vends M.M. 280 m² (Actée + Livret foncier) - SDB + Terrasse - située à Haï Chahid Mahmud - Boudjemaâ - ORAN - Tél : 0777.18.69.38

■ Donne location grand Niv. Villa. Ttes commodités - Pour Société ou Particulier à St-Hubert - Vends Maison 125 m². R+1 - P.D. 1900 U à Boulanger - AG. IMM. 0771.98.40.50

■ A vendre Maison 120 m². 12 m façade - 90% finie - RDC : 2 chambres, salon, cuisine, SDB + Terrasse - située à Haï Chahid Mahmud - Boudjemaâ - ORAN - Tél : 0551.43.55.50

■ MOSTAGANEM - Vends Maison R+2 - 2 façades. 120 m². Actée + Livret foncier : F5 + salon + 2 WC + SDB + salle d'eau + terrasse - avec toutes les commodités - Tél : 0697.235.912

■ Vends Immeuble 140 m². Double façade. R+1 : 2 salons + 4 chambres - 2 WC - Adresse : 17, Rue Gl Buat - ORAN - Tél : 0791.64.17.82 - 0779.45.51.03

■ Villa à vendre + douche publique + garage 2 V - 320 m². Actée - à Hay El Mouahidine BATIOR - ORAN - N° 0771.61.15.51

■ A vendre villa 240 m² : 5 Pièces. Salon. Cuisine. Salle de bain. Grande Terrasse. Grande Cour - En 1^{er} étage. 4 locaux. Boulevard commercial Choupt Avenue du Foyer Oranais - Tél. 0556.81.09.21

■ A vendre villa 493 m². R+1. Avec puits et jardin de 250 m² à Les Palmiers - ORAN - Tél. 0771.48.59.43

■ Vends Immeuble (villa) Bir El Djir côté Canastel. 260 m². RDC Gd garage 200 m² + 3 étages indépendants, dans chaque étage F6 Gd standing 240 m² - Tél. 0664.74.30.75

■ Vends villa à Canastel 250 m². Récente. Garage 02 voitures - Courtier s'abstenir - Tél : 0555.88.36.23

■ Vends villa 300 m². R+2 : 3 locaux commerciaux + garage - avec toutes commodités - centre-ville - N° Tél : 0661.16.21.50

■ A vendre villa 225 m². 2 façades. Cave + RDC + 1^{er} étage. Actée. Libre de suite - derrière la daïra de GDYEL - RDV pour visite : 0561.94.28.13

■ V / Bt 500 m² 3 F. 15 Logts + locaux 500 m² Rue Khemisti - Possède dépôt 40000 m² sur Terr. 10 Ha Cherche Partenaire sérieux - 0661.20.32.99 - 041.39.21.08

■ A vendre Maison de Maître 120 m². R+1 - 7 pièces. Coop. Karama - Pas de courtier S.V.P. - De 9 H à 18 H - Tél : 0541.68.78.80

■ A louer : Villa R+2 finie à 85% (2 Apparts) avec locaux à Mostaqbal 3 - Pépinière (Bir El Djir) - Contacter : 0552.73.87.45

■ Vends villa R+1 de 220 m² sur Bd entre Rd-Point cité Djamel et Rd-Point Haï Sabah. 2 Faç. Rideaux commerciaux - Vends villa de 430 m² avec 2 Faç. R+1 à Pt du Jour en parallèle Bd Morchid côté Banque Trust à bon prix - Tél : 0550.12.20.67

■ Vends villa CNEP 213 m². 2 façades. Située à proximité de l'Aéroport sur la Route Nationale. RDC : 2 Pces + salon + cuisine + sanitaires + 2 cours - 1^{er} étage : 4 Pces + SDB + terrasse - Grenier - Pas d'interm. - Tél. B. HOUARI : 0774.30.62.40

■ A vendre M.M. Sup. 607 m² à Hassi-Ameur village à 15 Km d'ORAN - Tél. 0793.96.11.39 - Curieux et intermédiaire s'abstenir

■ Vends villa à St-Hubert. 345 m². Double façade. Coin ensoleillé, face Stade Tennis - Pas de vis-à-vis - P.O. 7 M 100 - Tél : 0542.84.65.98

TERRAINS

■ A.V. 220 m² Pépinière 2,5 MDA. 220 m² Millenium 10 U/m². 160 m² Belgaïd 9 U/m². 95 m² Gambetta 1,3 MDA. 85 m² Benyebka 360 U. 1 H. Z. Tiélat 1,4 U/m². 1 H. Z. Bouamama 1,2 U/m². 6000 m² 2 F. Senia 5,5 U/m². 100 m² 2 F.R+2 2,6 MDA Millenium. 90 m² R+2 Belgaïd - AJ. 0798.53.11.49

■ Lot de terrain à vendre de 1.420 m² à Delmonte en parallèle à l'Avenue Sidi Chahmi - Livret foncier et Certificat d'urbanisme - Tél : 0560.13.12.83

■ A vendre terrain Z.I. AGHBEL - Superficie 3.884 m² - Tél : 0553.14.56.01

■ Achat d'un Terrain ou vieille Bâtisse ou petite Villa environ 150 m² à 200 m² à ORAN - Me contacter : 0555.78.42.22

■ Vends Lot terrain. Sup. 247 m² - à Sidi Bouaza - Ain El Arba - W. AIN TEMOUCHENT - Tél : 0555.61.51.95 - 0770.33.14.47

■ A vendre Lot terrain 150 m². Acté. Position fin du Boulevard Millenium vers 4^{ème} Périphérique - Tél : 0555.26.97.32 - S.V.P. pas de courtier

■ 1 + Terrain 9.000 m² 2 Faç. Urbanisable 10 étages à Belgaïd - Tél : 0662.26.37.60

■ Vends terrain Agriculture Sup. 8 Hectares. Acté et Livret de foncier + Eau - à Magra - Daïra El-Amria - W. Temouchent - Contacter le : 0551.90.46.24 - 0797.59.93.14

■ Vends Lot terrain 600 m² - Acte notarié + Livret foncier à ORAN-Ville - Intermédiaire s'abstenir - Tél : 0555.20.05.90

■ V / terrains 175 m² + 350 m² 2 F. Eau. Gaz. Elect. Route Ecole Lycée - Beni Amrane W. BOUTMERDES - 0560.93.85.72

■ A louer - Partenariat : Terres Agric. même arides ou concession + 3000 Ha toutes wilayas Sud GHARDAIA en 1er - 0560.93.85.72

■ A.V. / Terr. Agric. + 100 Ha - V / 6000 m² 4 F. R+25 et + vue sur mer ORAN - V / Bt 200 Logts + Showroom 1000 m² 4^{ème} Périph. - 041.39.21.08 - 0661.20.32.99

■ A.V. Lot terrain 348 m². Acté. 2 F. 17 m Bir El Djir proximité Millenium Coop. Enoor. Prix Off. 10 M le m² - Tél : 0550.35.97.91 ou 0770.30.52.44 - H.B. Merci

■ Local à louer 64 m² (16 m x 4 m) près du Millenium. Bien situé - équipé de sanitaires - eau chaude et froide - Tél. 0558.65.11.60 - Avance 1 an

■ Vente local commercial - Acté - la Rue AL-ARBI El Hadj (centre-ville d'Oran) 21 m² + sanitaires (eau - gaz - électricité) - Tél. 0557.79.35.84

■ V / Loue / Ech. Parcs 5000 à 20000 m² à bâtir ou Indust. F. 300 m. H. 2,5 m. Eau potab. Elect. Route - Bd 1000 m entrée Tafroui - Tél : 0560.93.85.72 - V / F4 à Plaza.

■ A vendre local commercial centre-ville ORAN. Superficie 18 m². Rue Michelet Jean-Marie Laribère parallèle à l'Avenue Loubet ou bien Boulevard des Chasseurs. Prix 2 M - Tél : 0777.62.04.40

■ V / Stat.-Sec sur Gd Bd ORAN - Raison Santé - V / Sté Distrib. Carbur. + 10 Stat.-Sec + Mat. Roui. Import. Reg. ALGER - Tél : 0661.20.32.99

■ Local à louer 13 m x 3,30 m. Hauteur 4,50 m au niveau de Haï Khemisti - Bir El-Djir. ORAN - Tél : 0557.54.60.53

■ Local à vendre 80 m². 2 rideaux - à Akid Lotfi - Tél : 0550.56.63.21 - 0555.82.56.54

■ Location des Bureaux modernes Open Space de 120 m² + 135 m² 160 m² + 200 m² à 1000 DA/m², à côté de Bd El Mordid Pt du Jour + Location F3 1^{er} étage usage bureaux à la Rue Tripoli, centre-ville. Prix : 6 Millions - Tél : 0550.12.20.67

■ Location 2 locaux de 40 m² à l'Avenue de Loubet et chacun avec 2 rideaux + location local de 100 m² avec 2 rideaux à la rue Khemisti centre-ville - Tél : 0550.12.20.67

■ Location 2 locaux de 300 m² façade énorme de 30 m + 800 m² avec 2 rideaux bien situé Bd côté marché Michelet pour toutes activités + location 2 locaux de 170 m² + 190 m², Av. d'Arcole avec stationnement et à bon prix - Tél : 0550.12.20.67

■ Location local à Plaza de 30 m² avec sanitaires à bon prix : 7 Millions 2 ans - Tél : 0550.12.20.67

■ Vends ou Echange : Magasin bien aménagé en Pizzeria. Sup. 45 m² avec Matériel et toute commodité : 100, Rue de Mostaganem. ORAN - Tél. 0557.12.38.39 - 0553.51.49.00

EMPLOIS

■ Cherche Educatrice ou Psychologue avec Agrément prêt avec finance + expérience pour ouverture de Crèche à Bel Air - N° T : 0553.15.35.13

■ Cherche Cuisinier pour salle des fêtes à ORAN. Expérience exigée - Tél : 0541.80.78.89 - Appeler de 12 H à 18 H

■ Pharmacie à ORAN cherche Vendeur ou Vendeuse expérimenté (ée) - Tél : 0555.04.94.54

■ Pharmacie cherche Vendeur qualifié - Tél : 0555.95.61.34

■ Cherche Assistante de D.G. Formation en Bâtiment et Expérience de cinq ans - Envoyez CV par Email : m.afane@libertehoteloran.com

■ Entreprise privée de Hassi Ameur (ORAN) recrute Mécaniciens Engins Camion / Essence / Diesel, âge entre 35 & 50 ans, minimum 10 ans d'exp. Transport assuré. Salaire selon compétence - Envoyez C.V. : S.M.C.P. - B.P. 19 « Poste de Hassi Ameur ». ORAN

■ TLEMEN : Azur Café cherche Urgent des Serveurs qualifiés. Très bon salaire + avantages - Tél : 0558.67.29.34 - email : daye2767@yahoo.fr

■ Bureau d'Etude Statistique à ORAN cherche deux Informaticiens, maîtrisant Excel, Visuel Basic et Access - Expérience dans le domaine souhaitée - forstat_emploi@forstat.dz

■ Entreprise de Bâtiment à ORAN. Recrute : 3 Chauffeurs de Malaxeurs - 1 Opérateur Pompe à Béton - 1 Opérateur Centrale à Béton - 1 Ingénieur Contrôleur de Qualité - 1 Démarcheur - Envoyer CV au Fax N° : 041.28.47.01

■ Hôtel sis à ORAN. Recrute : Chef Cuisinier - Cuisiniers - Aide Cuisinier - Serveur - Chef de rang (H / F) - Envoyer CV Fax : 041.29.69.69

■ Hôtel sis à ORAN. Recrute : Gouvernante - Maître d'hôtel - Réceptionniste - Kinésithérapeute - Superviseur (Hôtel - Restaurant) - Envoyer CV Fax : 041.29.69.69

■ Hôtel sis à ORAN. Recrute : Factotum - Plombier - Electricien (Bât. et Indust.) - Chauffeur TC - Envoyer CV Fax : 041.29.69.69

■ Hôtel sis à ORAN. Recrute : Technicien Sup. HSE - Agent de sécurité - Gestionnaire de stock - Envoyer CV Fax : 041.29.69.69

■ Boîte de Communication recrute Assistante Commerciale. Dynamique - Envoyer CV : boitecom.recrute@gmail.com

■ Comptable Principale Femme 40 ans, dynamique, sérieuse + expérience 05 ans : Cherche Travail dans Sté d'Etat ou privée à SIDI BEL ABBES ou environs - Tél : 0799.55.67.45

■ Pizza Resto « MARBELLA » à El Akid cherche : Pizzaiolo - Plaquistes - F. de ménage - Contacter Yahia : 0780.03.89.05 ou 0776.88.94.92

■ Cherche une Jeune Fille pour occuper un poste dans un Cybercafé au centre-ville d'Oran - Tél : 0550.54.03.80

■ Entrep. de Bâtiment à ORAN cherche pour un grand chantier à MECHERIA : Technicien Sup. expérimenté - 01 Topographe suivi et contrôle - Menuisiers Bois et Aluminium - Plâtrier - Etancheiste - 0770.98.23.95 - 0560.32.64.13 - Fax : 049.23.30.57

■ Sté à ORAN recrute 01 Mécanicien Industriel. Connaissance en machine automatisée et tour mécanique. Expérience 4 ans. Diplômé dans la matière. Sérieux et dynamique - Envoyer CV au 041.74.23.44

■ Sté à ORAN recrute 01 Technicien Régleur sur Presse d'injection. Diplômé sur automate programmable. Connaissance en électronique - responsable, sérieux et dynamique. Expérience 3 ans - Envoyer CV au 041.74.23.44

■ Sté à ORAN recrute 01 Femme de ménage âgée de 35 ans à 45 ans, dynamique et sérieuse. Expérience minimum 1 an, demeurant à Bir El Djir - Envoyer CV au 041.74.23.44

■ Sté Rec. Chauffeur P/Fourgon. Expér. exigée / Âge +30 ans / Résident ORAN - Env. CV à : Saidi Ahmed, 08 Rue Messabih Mekki - Gambetta. 31013 - ORAN

■ Homme Père de famille cherche emploi comme Chauffeur, 20 ans Expér. ou Caisier ou Agent d'accueil ou Réceptionniste ou Autre - Tél : 0549.72.98.83

■ Ets de Promotion Immobilière recrute Architecte - TS (en Architecture) 2D, 3D... Envoyez CV + Photo à l'adresse email : batissarl2@gmail.com

■ Sté à ORAN recrute 01 Chauffeur Courrier PL / VL - Expérience dans les démarches de tout genre, dynamique, âgé de 45 ans et plus, demeurant à Oran - Salaire motivant - Envoyer CV au 041.74.23.44

■ Grand institut de beauté à Canastel cherche des Coiffeuses et des Esthéticiennes qualifiées - Travail stable - Salaire intéressant - Tél : 0770.48.47.18

■ Importante Société de Distribution pharmaceutique recrute pour la région d'Oran Télévendeuses (Opératrices) - Tél : 0770.27.65.18 - 0770.99.68.78

■ L'EPIC « Propreté d'Oran » Etabliss. Public de Wilaya à caractère commercial et industriel chargé de collecte et transport des déchets ménagers cherche un (01) Gestionnaire de stock pour son magasin de Pièces de rechange - Envoyer CV au : 040.21.15.75

■ Particulier cherche un Médecin Biologiste pour création d'un Laboratoire d'analyses médicales à ORAN et vous propose des Fauteuils de Prélèvement à un prix compétitif - Tél : 0550.35.81.67 - 0560.98.66.60

■ Société privée sise à ORAN cherche : Cariste - Chauffeur de grue - Chauffeur léger - plus de 05 ans d'expérience - habiter les environs d'Es-Senia - Envoyer CV au : chercheingenieur@gmail.com

■ Société à ORAN recrute Agents Commerciaux Téléprospecteurs - trices - Envoyer CV : akidrecrutement@gmail.com

■ Société à ORAN recrute DRH - Chargés du recrutement - Assistante - Envoyer CV : akidrecrutement@gmail.com

■ Sté à ORAN recrute : Infographistes - Informaticiens - Responsable Marketing - Envoyer CV : akidrecrutement@gmail.com

■ Sté à ORAN recrute : Agent Maintenance - Agent de Sécurité - Chauffeurs VL / PL 6 Envoyer CV : akidrecrutement@gmail.com

■ Sté à ORAN recrute : Chef Production - Tuyautiers - Soudeurs - Chaudronniers - Envoyer CV : akidrecrutement@gmail.com

■ Sté à ORAN recrute : Ingénieurs Génie Mécanique - Dessinateurs Solidworks - Envoyer CV : akidrecrutement@gmail.com

■ Salon de coiffure situé à Canastel cherche Coiffeuse qualifiée + Apprentie en coiffure - Contacter : 0781.18.98.97

■ Entreprise d'importation recrute 01 Gestionnaires de stock - Niveau universitaire. Expérience minimum 02 ans. Maîtrise parfaite de l'outil informatique. Résidant sur l'axe Oran - Ain El Turck - Envoyer CV à : recrutementaet@gmail.com

■ Entreprise privée à ORAN recrute des Chaudronniers et Soudeurs qualifiés - Nous contacter aux : 0697.308.748

■ Agence de Voyages cherche un Directeur Technique qualifié avec expérience dans le Tourisme - Adresse : Bd Zirout Youcef - Plateau - Tél : 0668.53.26.67

■ Centre de Formation recrute des Enseignants : Sexe féminin - Expérience de 5 ans min. dans l'enseignement - Maîtrise de l'informatique - Qualifiées dans l'esthétique ou coiffure - Tél : 041.53.32.23 - djidjiga31@hotmail.fr

■ Atelier de couture situé à Choupot recrute des Couturiers finis : Travail à la pièce avec bonne finition - Tél : 0770.44.23.48

VEHICULES

■ A vendre Rétro Chargeur TEREX. Année 2013 - Tél : 0781.33.30.19

■ KADRI - Location véhicules met à votre disposition des offres qui vous permettent de bénéficier des promotions exclusives et tarifs promotionnels + des jours gratuits - Tél : 041.533.938 - 0549.200.220 - Mail : kadriauto@yahoo.fr

■ Particulier cherche Location Fourgon de préférence 3 P. - Contacter : 0772.61.11.23

■ A vendre Haïma 1 - Année 2012 - Marche : 30.000 Km - Tél : 0558.18.78.98

■ Vends CITROËN AX - Blanche - 04 P. - Année 94 - Moteur Junior / ORAN / 144 - Tél : 0550.87.52.87

■ TLEMEN : Vends LOGAN N2 - Blanche - 1^{er} main. Année 2013 - 30.000 Km. Demi-option - Tél : 0559.02.72.38

■ TLEMEN : A louer Camion Frigo K 2700 - Année 2010 - Très bon état - Avance d'une année - Prix intéressant - Tél : 0797.680.010

■ Possède un Camion ramassage d'ordures (JMC) neuf : Cherche une Convention et étude tout autre proposition - Tél : 0772.44.10.04

■ SIDI BEL ABBES - A louer pour Sociétés : (01) Véhicule TOYOTA HILUX 4x2 avec citerne de 500 litres de lait ou sans citerne pour les wilayas suivantes : 22 - 13 - 46 - 31 - 20 - Tél : 0775.14.50.22

■ Cherche à louer Camion Frigo léger K 2700 - Tél : 0770.81.17.38

■ A vendre Super CROSS-OVER 2008 PEUGEOT 1,6 Ess. 120 CV - Couleur blanche - 2013 - 27000 Km - Toutes options sauf toit - Jantes Alu 17" - Etat neuf - A voir - Tél : 0659.33.05.11

■ TLEMEN - Vends Pelle hydraulique sur pneu NWE - HOLLAND. 2007 - Contact : 0770.92.03.40

■ Vends PARTNER Tôle PEUGEOT - 31000 Km encore en garantie 50.000 Km - Année 2012 - Diesel 1,9 - Climatisée - Tél. 0661.20.51.37

■ Raison santé : V / Sté TP Equip. Complet neuf. 30 Camions + Carr. + Plan charges Import. Rég. Ouest - 0661.20.32.99 - 041.39.21.08

■ Vends AUDI Q5 OffRoad. Année 2010. Couleur blanche. Roulé 100.000 Km. La Tout Options plus DVD, GPS, caméra de recul - Etat très propre - Veuillez appeler au 0776.15.35.30 à ORAN - ou Echange avec MERCEDES classe C 2012 ou 20113 ou autre. Merci

■ ORAN : A vendre Chevrolet Aveo LT 2005 - 262.000 Km. Très bon état. Retouche au niveau des deux ailes arrière - couleur gris argent - Contacter tel 0555.65.05.18

■ Achat Véhicule accidenté ou en panne Léger et Lourd - Tél : 021.91.35.62 / 0771.39.49.82 / 0550.59.03.60

■ A vendre Tracteur routier de marque CNHTC. Année 2013 - Citerne TOUFIK 30.000 litres. Année 2013 Utilisation Gasoil. Bon état - Tél : 0549.68.28.74

40ÈME JOUR

Cela fait déjà 40 jours, le 24 du mois de Novembre 2014, que nous a quittés notre chère et regrettée Mme NEKROUF Cherifa née ASSEL, laissant derrière elle un vide que personne ne pourra combler et, depuis cette date, notre vie a totalement basculé et rien ne sera comme avant. Personne ne pourra oublier la bonté et la gentillesse et surtout la générosité envers ses enfants et petits-enfants. Les familles NEKROUF et ASSEL demandent à tous ceux qui l'ont connue et côtoyée d'avoir une pieuse à sa mémoire. Que Dieu, Le Tout-Puissant, l'accueille en Son Vaste Paradis. Repose en paix chère mère. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.
Son fils Mokhtar



DIVERS

■ Prends en charge des Travaux de : Gros Oeuvres - Démolition - Maçonnerie Gle - Décoration Façade - Fourniture et Pose - Clés en main avec Garantie - Tél : 0770.97.35.82 - 0552.20.05.90

■ SAC PLUS propose pour « ANSEJ - CNAC » Mach. « Impression G. Format - Gravure Num. sur Bois » - 036.51.47.14 - 0555.62.34.93/94/95/96

■ SAC PLUS propose pour « ANSEJ - CNAC » Machines Transformation « Plastique, Papier, Carton » - 036.51.47.14 - 0555.62.34.97/98/99

■ SAC PLUS propose pour « ANSEJ - CNAC » Mach. « Mouchoirs, Serviettes, Gobelet » - « Conditionneuse » - 036.65.33.34/35/36 - 0555.62.34.91/92

■ Dame Médecin donne Consultations à domicile compris week-end + Prise en charge psychologique de personnes en difficultés - Compétence et formation dans ce domaine - ORAN - Tél : 0776.73.27.88

■ A louer Licence à Café 1^{er} Catégorie W. 31 - Tél : 0560.02.67.34

■ Cherche Location Numéro de Taxi à ORAN - Tél : 0771.75.30.46

■ Vends Carton doré/argenté pour Fabricant de Boîtes fêtes, Couverts barquettes Aluminium et Plateau avec possibilité de personnaliser les formats et grammages - Tél : 0558.21.27.66

■ Vends pour Imprimeur ou Boîte de Communication, Flacheuses Linotronic 560 avec Développeuse, Station avec Rip Niv 3 / Windows, machine en production - Tél : 0558.21.27.66

■ Vds Matériels de boulangerie - TLEMEN - Four double chariot BONGARD - 2 Pétrins PHEBUS + 2 Façonneuses MAJOR - 2 Divi-seuses BERTRAND - Tél : 0556.23.44.82 - de 9 h à 19 h

■ A.V. : 2 Frigos Compt. Occasion + des Portes et Divers + Comptoir Bois + Piano - Tél : 0559.27.71.99

■ Vends Equipement de Contrôle technique de Véhicule Lourd et Léger de marque allemande - Mobile : 0541.24.83.31

PENSÉE

Il y a des dates que l'on ne peut oublier comme ce funeste jour du 07 Janvier, ce jour où Le Créateur a décidé de te rappeler à Lui. Un an passé sans toi et notre douleur est toujours aussi vive. Tu as été notre soutien, notre refuge et notre phare. Tes leçons de vie resteront à jamais gravées dans nos mémoires. Les êtres chers ne meurent que lorsqu'on les oublie et tu es bien présente dans nos cœurs. Nous demandons à tous ceux qui t'ont connue et aimée d'avoir une pieuse pensée en ta mémoire

« A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons ».



40ÈME JOUR

Mme STAMBOULI El Ghautia née BENGUETTAT. 26-11-2014 - Ça va faire 40 jours que tu nous as quittés à jamais en laissant un immense vide que rien ne pourra le combler. Tu étais et tu resteras dans mon cœur et mes pensées. Personne ne remplacera ta bonté et ta sagesse. Repose en paix ma très chère adorée maman. En cette circonstance, nous demandons à tous ceux qui l'ont connue et sincèrement aimée d'avoir une pieuse en sa mémoire. Ton souvenir est impérissable et je prie Dieu, Le Tout-Puissant de te recevoir dans Son Vaste Paradis INCHA ALLAH - ALLAH Yarahmek Ya Ma.
Ta fille Khouira



REMERCIEMENTS

Les familles SEDDIK et MALEK de Ghazouet remercient vivement tous ceux qui, de près ou de loin, ont compati à leur douleur immense lors du décès de leur chère et regrettée fille et belle-fille CHAHINEZ, disparue accidentellement à la fleur de l'âge le 01-01-2015.
إنا لله و إنا إليه راجعون



PENSÉE

A notre cher père Mr BENSÂÏDI Ahmed (BIDIDI) décédé le 07/01/2014. Tu nous as quittés pour un monde meilleur et tu resteras toujours présent parmi nous. Repose en paix.
Fatima, Mokhtar et Mustapha



Société située à ORAN met en vente

02 Bus à 25 places (Année 2010)
01 Bus à 19 places (Année 2010)
02 CAKY (Année 2007 & 2008)
PRIX ATTRACTIF
Pour informations, veuillez appeler au numéro suivant : 0554.53.55.53

Importante Société d'Extrusion Plastique

Cherche du Polyéthylène

Basse Densité (PEBD) régénéré
MFI : 0.920 / 1.200
filtrée avec maille 125.
Merci de nous contacter au 0554 53 55 54

USMBA

Amroune démissionnaire, El Hennani probable successeur

MO Noureddine

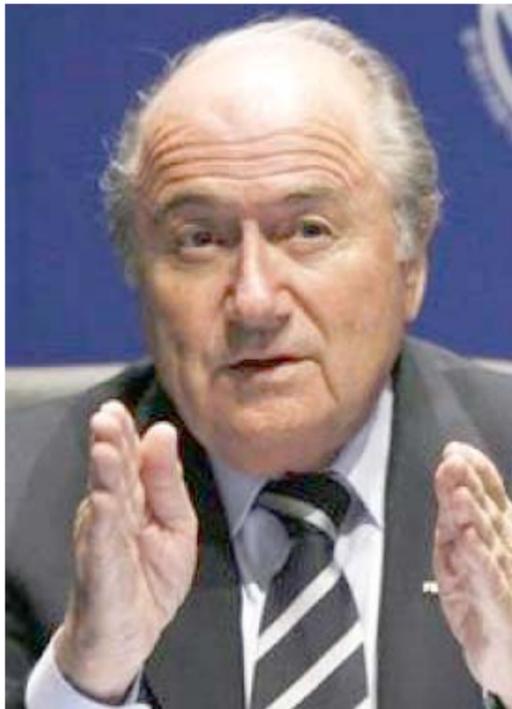
La crise s'installe de nouveau à l'USMBA. En effet, le président de la SSPA, Yahia Amroune, qui s'est réuni avec son bureau pour débattre de la situation du club, a annoncé sa démission. Une décision qui fait suite à de nombreux problèmes que Amroune qualifie d'entraves. Rien ne va plus au sein du club belabbésien. Une défaite face au CSC en coupe avant-hier et c'est l'implosion. En effet, au moment où les supporters attendaient à ce que l'équipe retrouve sa sérénité tout en misant sur le recrutement de nouveaux éléments en prévision de la phase retour, voilà que l'annonce de la démission du président vient changer la donne. S'estimant ne plus être en mesure de poursuivre sa tâche au

sein du club, Yahia Amroune vient de mettre à exécution ses menaces en annonçant son retrait des affaires de l'USMBA. Plusieurs fois, le président de l'USMBA a mis en exergue le rôle négatif de certaines parties. Une frange de supporters et des opposants lui ont même imputé son incapacité de réunir les moyens financiers nécessaires pour la bonne marche du club. De ce fait Amroune a cédé à la pression. Pour lui, c'est une sage décision qui pourrait plus au moins remettre de l'ordre dans la maison USMBA. Il est vrai que la situation actuelle n'inspire pas l'optimisme. Cependant, Amroune considère que l'intérêt de l'USMBA prime avant toute autre considération. Dans le même ordre d'idée, le président « démissionnaire » s'est dit prêt à faciliter les démarches aux

potentiels repreneurs. Face à cette situation, l'opinion sportive belabbésienne s'attend à une réaction des pouvoirs publics dans l'optique de faire sortir le club de l'impasse. La démission d'Amroune étant « entérinée », on devrait trouver un repreneur. Cependant, la question qui taraude les esprits est quelle est cet homme de la situation. Il est vrai que la situation de l'USMBA ne laisse pas insensibles des mécènes à l'image d'El Hennani Abdelghani ou Belfodil Abdelrahim qui auraient décidé d'investir dans le club. Aux dernières nouvelles, El Hennani est donné comme probable successeur de Amroune Yahia. Cet homme d'affaires a déjà manifesté son désir de briguer la présidence de l'USMBA en achetant vingt pour cent des actions.

Présidence de la FIFA

Le prince jordanien Ali bin Al Hussein défie Blatter



Le prince jordanien Ali bin Al Hussein a annoncé mardi sa candidature à la présidence de la FIFA face au sortant Joseph Blatter, en affirmant vouloir redorer le blason de la Fédération internationale de football éblouissante par des affaires de corruption. Agé de 39 ans, le prince Ali, vice-président de la FIFA pour l'Asie et membre du Comité exécutif de la Confédération asiatique de football, a fait cette annonce dans un communiqué officiel et sur son compte Twitter. « Je me porte candidat à la présidence de la FIFA parce que j'estime qu'il est temps de sortir des polémiques internes pour revenir au sport », a-t-il dit.

« Cela n'a pas été une décision facile. Elle est le fruit d'une longue réflexion et de nombreuses discussions avec des collègues respectés à la FIFA ». Le prince a implicitement éreinté la gestion controversée du Suisse Joseph Blatter, candidat à 78 ans à un cinquième mandat. Le football mondial, a dit le prince Ali, « mérite une gouvernance de classe mondiale ». La FIFA doit être « une organisation de service et un modèle d'éthique » et « le message que je n'ai cessé d'entendre est qu'il est temps pour un changement », a-t-il ajouté. Né le 23 décembre 1975 d'un troisième mariage du feu roi Hussein avec la reine Alia, morte

dans un accident d'hélicoptère, le prince Ali a fait ses études aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, et occupe de multiples postes à responsabilité dans le football jordanien et asiatique. L'élection présidentielle à la FIFA se tiendra dans le cadre du Congrès électif de Zurich (Suisse) le 29 mai 2015. Les candidats ont jusqu'au 29 janvier 2015 pour se déclarer. Blatter, 78 ans, président en exercice depuis 1998 et candidat à un cinquième mandat, fait figure d'archi-favori. Le troisième candidat, Jérôme Champagne, ex-vice secrétaire général de la FIFA, n'a aucune chance sur le papier.

CA Bordj Bou-Arréridj

A Chlef pour éviter la pression

Le CA Bordj Bou-Arréridj, désolé mais drivé par Abdelkrim Bira, a jeté son dévolu sur la ville de Chlef pour effectuer son stage hivernal, a appris l'APS auprès de la direction du club. Selon le président de la SSPA-CABBA, Moussa Merzougui, le choix d'élire domicile pour une semaine de stage à Chlef répond au souci d'éloigner le groupe de la pression de la ville de Bordj Bou-Arréridj et de permettre au staff technique de travailler dans la sérénité. Le stage sera mis à profit, selon le nouvel entraîneur, pour « parfaire la condition physique des joueurs » et « travailler l'aspect tactique au cours de deux rencontres amicales prévues ». Le coach n'a pas caché ses ambitions avec le club de

la capitale des Bibans : « Je me suis entendu avec les dirigeants pour jouer les premiers rôles et, sincèrement, je pense que le CABBA a largement les moyens d'atteindre son objectif, à savoir l'accession ». Pour Abdelkrim Bira, « le défi qui avait été relevé la saison dernière avec l'USM Bel-Abbès et j'espère rééditer cet exploit avec Bordj à condition que tout le monde tire dans le même sens, à commencer par les supporters, car cette ville mérite de figurer parmi l'élite du football algérien ». L'effectif du CABBA a été renforcé au cours de ce mercato hivernal par le recrutement du défenseur central Farès Benabderrahmane, transfuge du NA Hussein-Dey ainsi que de l'attaquant du MO Be-

jaia, Redha Sayeh, qui ont signé un engagement de 18 mois en attendant la troisième recrue qui sera probablement l'attaquant de l'ASO Chlef, Abdour Hadiouche. Précisant au passage que le club a reçu des « assurances » de la part de la ligue nationale pour qualifier ses nouveaux joueurs, après la levée de l'interdiction de recruter, le président du club a ajouté que trois joueurs de l'effectif ont été officiellement libérés, en l'occurrence Yassa, Benhamine et Goumidi. Pour rappel, le CABBA qui compte un match en moins, occupe actuellement, en compagnie de l'ESM Koléa et de l'AS Khroub, la 12^{ème} place du classement général de ligue 2 avec 17 points.

Espagne-Entre tensions avec Luis Enrique et folles rumeurs Messi symbolise la crise de nerfs du Barça



Peu habitué aux soubresauts des crises à répétition, le FC Barcelone se trouve pris dans une forme de tourbillon. Lundi après-midi, le club catalan a annoncé le limogeage d'Andoni Zubizarreta, son directeur sportif. L'ancien gardien a payé à la fois l'interdiction de recrutement qui frappe le club et la campagne de mercato du dernier été, jugée insuffisante. Carles Puyol adjoint à la direction sportive, a quant à lui choisi de partir de lui-même dans la foulée. Maintenant, c'est au tour de Lionel Messi de faire causer. Un emballement en deux temps, depuis lundi. Contrairement aux deux autres figures emblématiques du Barça, le quadruple Ballon d'or est évidemment bel et bien encore là. Mais si la presse espagnole évoque beaucoup son nom depuis la défaite à la Real Sociedad, ce n'est pas pour ses exploits sur le terrain. Il se dit que l'Argentin aurait très modérément apprécié de débiter la rencontre sur le banc dimanche à Anoeta, où Barcelone s'est incliné face à la Real Sociedad. Le lendemain, lundi, Messi était absent de l'entraînement, lors d'une journée pourtant ouverte aux enfants. Motif officiel : une gastro-entérite. « Personne n'y a cru », affirme Marca. Le quotidien Sport révèle par ailleurs que Messi aurait été « ulcéré » d'avoir été laissé sur le banc ce week-end. « La relation entre les deux hommes n'est plus au beau fixe, elle se distend même depuis quelque temps à cause des résultats moyens et de plusieurs décisions de Luis Enrique qui n'ont pas plu au joueur », explique Sport. Hier, le quotidien catalan El Mundo Deportivo assure même que cette relation se détériore « de minute en minute ». Le journal raconte que, selon un témoin, Messi aurait échangé des mots avec Luis Enrique, ainsi qu'avec Joa-

quin Valdes, un des hommes de confiance de l'entraîneur du Barça. De son côté, Marca parle d'un « divorce total » entre les deux hommes. Dans la soirée de lundi, l'emballement a pris un tour plus irrationnel quand Lionel Messi a suivi sur Instagram, coup sur coup, les comptes de Thibaut Courtois, de Filipe Luis, les deux joueurs de Chelsea, ainsi que le compte officiel... des Blues. Il n'en a pas fallu davantage pour que la rumeur d'un futur transfert de la star argentine vers le club londonien prenne corps. Mardi matin, en Angleterre, le Guardian a préféré s'en amuser : « Certains pensent que si Lionel Messi suit Thibaut Courtois et Felipe Luis sur Instagram, c'est que l'Argentin est définitivement sur le départ pour Chelsea. » Au-delà des rumeurs, qui, comme les promesses, n'engagent que ceux qui les croient, les tensions entre Messi et Luis Enrique cristallisent le début d'année difficile du Barça. Toutefois, comme le rappelle Marca, ce n'est pas la première fois. Et le journal castillan de souligner que la dernière grande incompréhension entre la Pulga et un entraîneur du FC Barcelone date de 2011. Ironiquement, c'était, déjà, après un match à Anoeta. Pep Guardiola avait laissé Messi sur le banc. Le Barça avait concédé le nul après avoir mené 2-0. Le lendemain, Messi avait raté l'entraînement et, déjà, le Barça avait parlé d'une gastro-entérite. A l'époque, la presse espagnole avait parlé d'une « incompréhension grandissante » entre Messi et Guardiola. Mais tout était vite rentré dans l'ordre. Trois jours plus tard, Messi soutenait publiquement son entraîneur. « Le Barça ne serait pas le même sans Guardiola », avait-il dit. Pas sûr, quand même, qu'il tienne les mêmes propos cette semaine au sujet de Luis Enrique.

CAN 2015

La CAF doit passer à la caisse

Nouveau coup dur pour la Confédération Africaine de Football (CAF), à moins de dix jours du début de la Coupe d'Afrique des Nations 2015. De fait, ce lundi, la Guinée Équatoriale, organisatrice de l'événement, a indiqué aux quinze équipes qualifiées qu'elle « ne prendrait pas en charge les frais de déplacement ». Le pays organisateur en dernière minute a pointé du doigt « la chute des

prix du pétrole en Afrique » comme raison pour justifier cette décision. Au premier abord, on a affaire à une explication plutôt bancale. Mais en réalité, la Guinée équatoriale est un pays qui vit essentiellement de l'exportation de pétrole. Pétrole moins cher = moins d'argent = débrouillez-vous. CQFD. Une mauvaise surprise pour la CAF qui, du coup, va devoir défrayer les équipes en lice.

Équipe nationale Optimisme et bonne ambiance

Le stage de l'équipe nationale de football qui a débuté vendredi dernier se déroule dans la bonne ambiance.



Kamel Mohamed

Les joueurs affichent cette joie de se retrouver pour une nouvelle aventure en Coupe d'Afrique après une excellente prestation au Mondial brésilien l'été dernier.

Le sélectionneur national, Christian Gourcuff, a instruit ses adjoints et les membres des différents staffs à travailler dans le sens de réunir toutes les conditions à même de déstresser les joueurs et leur permettre de dépasser certaines contraintes. Il s'agit d'un long stage pour un tournoi officiel qui sera marqué par des matches déterminants pour l'équipe.

En ce sens, les joueurs ont besoin de sérénité et de concentration pour affronter des équipes favorites au sacre final. A cet effet, Gourcuff privilégie

la communication avec ses protégés pour renforcer la solidarité du groupe. A la FAF, on a précisé que la communication au sein et autour de l'équipe nationale doit être gérée avec doigté et surtout éviter les erreurs commises par l'ancien sélectionneur national, Vahid Halilhodzic, qui se contredisait avec ses joueurs et le président de la FAF.

Lors de la dernière conférence de presse, Gourcuff a évité de s'étaler sur certains sujets, le président de la FAF l'ayant instruit d'observer l'obligation de réserve et éviter de polémiquer ou de répondre à des attaques dirigées contre lui. A la FAF, on insiste sur la solidarité du groupe, soulignant que des joueurs susceptibles de porter atteinte à la sérénité de la sélection n'ont pas été retenus.

Hamra Annaba

Sebaâ Mostefa nouvel entraîneur

Annoncée comme l'un des favoris à l'accession, Hamra Annaba se trouve aujourd'hui dans une situation embarrassante malgré un bon départ qui en disait long sur les possibilités de l'équipe. La mauvaise passe que traverse

Hamra a contraint à la démission l'entraîneur Belarbi et son adjoint. Pour suppléer à ces départs, le comité directeur du club a fait appel aux services de Sebaâ Mostefa qui aura la lourde tâche de redresser la barre.

Tayeb Zgaoula

Inter-régions - Centre-Est

Berhoum mise sur Ouled Djellal pour reprendre son fauteuil

Fouad B.

Cette 14^e journée dans ce groupe devrait déboucher sur un nouveau changement de décor en haut du tableau, où l'IRBB semble bien loti, ce vendredi, pour récupérer son fauteuil de leader cédé à l'USBD. Les Kabyles de Beni Douala auront en effet un sérieux test à passer à Ouled Djellal, où le Chabab qui ne manque pas d'ambition ne

leur fera pas de cadeau dans le but de rester dans la course au titre. C'est dire de l'aubaine qui se présente aux gars de Berhoum pour retrouver la pole position.

Lors de cet avant-dernier round de la phase aller, l'IRBB n'aura à priori qu'une simple formalité à accomplir, chez lui, en recevant le FC Bir El Arch largement à sa portée. Le RCB qui pointe à la troisième place, à quatre longueurs du lea-

der mais avec un match en moins, se rendra en conquérant à Bougaâ pour passer le cap du RCBO, loin d'être un foudre de guerre. L'USM Sétif, l'autre candidat à l'accession et comptant également un match en retard, sera pour sa part en appel à Ouargla où sa mission s'annonce délicate face au MB Rouisset. Le CRB Aïn Djasser sera à Kouba face au CAK, en lice en Coupe d'Algérie mais dont la situation est critique en championnat.

LE Sour Ghozlane, en perte de vitesse, n'aura d'autre choix que de battre la JS Aza-ga pour se refaire une santé. L'OMR, avec deux matchs retard, sera sur ses gardes en recevant le NRB Achir qui a forcé le l'IRBB au partage des points.

Vendredi à 15h00

Kouba: CAK - CRBAD
Bougaâ: RCBO - RCB
Sour El Ghozlane: ESG - JSA
Ouled Djellal: CRBOD - USBD
Bordj Ghdir: ASBG - WAR
Berhoum: IRBB - FCBEA
Ouargla: MBR - USMS
Alger: OMR - NRBA

CR Belouizdad Alain Michel mise énormément sur le stage à Sousse

M. Lamine

L'entraîneur du CRB, Alain Michel, a insisté auprès de ses dirigeants pour enrôler un chasseur de buts. Le technicien français avait, rappelons-le, maintes fois déploré le manque d'efficacité de sa ligne d'attaque d'autant que le Franco-camerounais Obélé et le transfuge du RC Arba n'ont pas résolu ce problème. Si rien n'a été décidé, il n'en demeure pas moins que des rumeurs persistantes parlent de contacts pris par les diri-

geants avec Bouguèche et Niati qui évoluent tous deux à l'USMBA, Bouderval et Derrag du RCA outre les deux Africains, Nsombo (ex-USMA) et Syla (ex-MCA). Dans l'entourage du club, le président Malek et les dirigeants sont prêts à mettre le prix fort pour trouver l'oiseau rare. Mis à part la ligne d'attaque, les deux autres compartiments ne connaîtront aucun renforcement, mais il est impératif que le CRB revoie ses ambitions à la hausse lors de la phase retour du champion-

nat. L'entraîneur Alain Michel, qui a réussi en un laps de temps très court à extirper l'équipe de la zone dangereuse, compte booster davantage son groupe afin d'intégrer le bon wagon. Pour cela, la formation belouizdadie se trouve depuis lundi à Sousse pour effectuer sa préparation hivernale. Les protégés de l'entraîneur français, Alain Michel, ont terminé la phase aller à la huitième place, ex aequo avec la JS Saoura, le MC Oran et le RC Arbaâ avec 20 points chacun.

Inter-régions - Ouest

Le trio de tête dans son jardin

M. Z.

On se dirige vers un statu quo en tête du tableau dans la mesure où les trois équipes de tête évolueront à domicile lors de cette avant-dernière journée de la phase aller. Le leader, l'AS-BM, semble bien placé pour conserver sa première place avec la réception du NRB Béthioua. Les Maghnaouis n'ont pas droit à l'erreur du fait qu'ils ne disposent que d'un seul point d'avance sur leurs voisins du CRB Hennaya. Ces derniers, en ac-

cueillant la modeste formation du HB El Bordj, où l'on annonce la démission du coach Baghdous, ne devraient pas éprouver de grandes difficultés pour ajouter trois points dans leur escarcelle. De son côté, le troisième, la JSEA, en découvrira avec le CRB Sfisef dans un match piège, car les gars du Chabab ont des arguments à faire valoir. Pour sa part, le MB Sidi Chahmi sera en déplacement à Mécheria pour croiser le fer avec le SCM. Le match aura lieu à huis clos, ce qui pour-

rait constituer un avantage pour le Machaâl avant de recevoir le leader maghnaoui lors de la dernière journée de cette première phase. A Oran, l'USMO tentera d'exploiter la venue des sudistes de l'USB Hassi R'mel pour s'imposer et rester dans le sillage du peloton de tête. C'est dans les cordes des Unionistes, mais attention à l'excès de confiance. En bas du tableau, la JS Guir n'a d'autre alternative que de glaner les trois points face à son hôte du jour, l'IRB Maghnia, tenu, lui aussi, par l'obligation du résultat pour s'éloigner de la zone rouge. Le Zidoria, quant à lui, sera opposé au CRB Bougtob dans un match ouvert à tous les pronostics. A Mohammadia, la JS Sig part favorite devant le CRT qui traverse une véridique crise de résultats.

Vendredi à 15h00

Mécheria: SCM - MBSC
Maghnia: ASBM - NRBB
Oran (Bouakeul): JSEA - CRBS
Oran (Toula): USMO - USBHR
Béchar: JSG - IRBM
Hennaya: CRBH - HBEB
Mohammadia: JSS - CRT
Témouchent: ZSAT - CRBB

Inter-régions - Est

Le NRB Grarem et le NRB Telegma en appel

M. Benboua

L'avant-dernière journée de la phase aller dans ce groupe s'annonce particulièrement importante pour le leader, l'IRB El Hadjar, qui pourrait se draper du titre honorifique de champion d'automne avant l'heure, à condition de battre son adversaire du jour, le NRB

Grarem en l'occurrence. Intraitable depuis l'entame de la saison, le team d'El Hadjar part largement avec les faveurs du pronostic, d'autant plus qu'il compte cinq points d'avance sur son poursuivant direct, le NRB Telegma, lequel sera en déplacement à Barika pour défier l'ABB locale.

L'autre prétendant, l'US

Tébessa, sera lui aussi en examen en dehors de ses bases, cette fois chez la lanterne rouge, le MB Constantine, lequel jouera son va-tout. Dans les autres rencontres, l'avantage du terrain s'annonce favorable pour les équipes locales, à l'image du CRB Kais, de l'IRB Robbah et de l'ES Bouakeul, qui affronteront respectivement le NT Souf, la JS Pont Blanc et l'ASC Ouled Zouaia. Enfin, le duel des mal classés entre l'ESB Besbès et le NRB Chréa s'annonce équilibré, alors que le WM Tébessa tentera de se rapprocher davantage du podium en donnant la réplique au NRB El Kala.

Vendredi à 15h00

Barika: ABB - NRBT
El Hadjar: IRBEH - NRBG
Constantine: MBC - UST
Tébessa: WMT - NRBEK
Tarf: ESBB - NRBC
Batna: ESB - ASCOZ
El Oued: IRBR - JSPB
Kais: CRBK - NTS

Inter-régions - Centre-Ouest

Vers le statu quo en tête

F. B.

Le CRBT en tête devant le CRBAO, en attendant la mise à jour du calendrier les concernant directement, seront tous les deux en déplacement lors de cette 14^e journée dans ce groupe. Les sudistes de Beni Thour seront en conquérants à Tighennif pour

croiser le fer avec l'ARB Ghriss dans une position peu enviable au classement. Il en est de même pour les gars de Aïn Ouessara, qui ne cessent de mettre la pression sur le leader en se rendant chez le dernier de la classe, le WAB Tissemsilt. Autant dire que l'issue de cette journée ne devrait pas, sauf grande surprise, connaître

de changement en haut du tableau, où même le SC Aïn Defla est appelé à conforter sa troisième place en recevant l'USBT.

Pour sa part, l'IRB Aïn El Hadjar, qui a cédé du terrain, mettra à profit la venue de l'ESB Dahmouni pour renouer avec la victoire.

De son côté, le FCB Fren-da profitera de l'avantage du terrain pour passer le cap de l'AT Hassi Messaoud. Idem pour le CRB Boukadir face à l'IB Mouzaïa qui risque de s'enfoncer un peu plus. Enfin, le HAC aura fort à faire pour confirmer son réveil en se rendant chez l'ORB Oued Fodda qui ne lui fera pas de cadeaux.

Vendredi à 15h00

Saïda: IRBAH - E.S.B.D
Tighennif: ARBG - CRBT
Oued Fodda: ORBOF - HAC
Boukadir: CRBB - IBM
Aïn Defla: SCAD - USBT
Tissemsilt: WABT - CRBAO
Ouargla (11h00): MBHM - IRON

Samedi à 14h00

Frenda: FCBF - ATHM
--



06.30 Sabah el kheir
07.00 Journal télévisé
07.15 Reprise sabah el kheir
09.05 Saïdati
10.00 Dessin animé
10.25 Fariq el kounghou
10.50 Hitan wa diaab
11.30 Min waqiouna

12.30 Fi samim el qanoun
13.00 Journal télévisé
13.30 Yaoumiat moudarisse
15.00 Mahla di aachia
16.00 Moutaât el maïda
16.30 Dessin animé
16.30 Indie à tout prix
17.10 Zahrat el nardjasse
18.00 Journal télévisé amazigh

18.20 Taqdar tarbah

18.55 El moustahlik
19.20 Familitena
20.00 Journal
21.00 Le Festival national du théâtre comique
22.15 NCIS Los Angeles Série
23.00 Master sport
00.30 El hiwar el iqtissadi



20.47 Qu'est-ce qu'on va faire de toi ?



10.00 C'est au programme
11.00 Motus
11.30 Les Z'amours
12.05 Tout le monde veut prendre sa place
13.00 Journal
14.02 Toute une histoire
15.10 L'histoire continue
15.40 Comment ça va bien !
17.20 Dans la peau d'un chef
18.15 Pyramide
18.50 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal
20.46 Météo 2

Avec Simon Abkarian, Françoise Gillard, Jérémie Duvall, Nicolas Rompoteaux 1953, Michel Drucker a 11 ans. Il grandit à Vire, dans le bocage normand, entre un père médecin, autoritaire, une mère attentionnée et ses deux frères. Plus passionné par le Tour de France que par les études, Michel accumule les échecs scolaires au grand désespoir de son père qui se demande chaque jour ce qu'il va devenir.
22.20 Michel Drucker
00.20 Bivouac



20.45 Des racines et des ailes



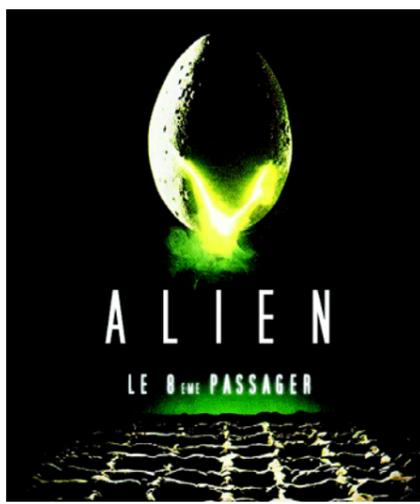
10.36 LoliRock
10.50 Midi en France
12.00 12/13 : Journal régional
12.25 12/13 : Journal national
13.50 Un cas pour deux
16.10 Des chiffres et des lettres
16.50 Harry
17.25 Un livre, un jour
17.30 Slam
18.10 Questions pour un champion
19.00 19/20 : Journal régional
19.30 19/20 : Journal national
20.00 Tout le sport
20.20 Plus belle la vie

- Passion patrimoine : Les Pyrénées, entre France et Espagne
Présenté par Carole Gaessler
Eric, dermatologue, et Marjorie, infirmière, ont construit leur avion et réalisent des photos aériennes de la chaîne montagneuse. Pierre et Vincent, architectes, parcourent le massif à moto et recensent les plus beaux monuments. En Navarre, dans le désert des Bardenas, José, agriculteur et éleveur, organise des balades à cheval dans un décor digne de l'Ouest américain.
22.45 Grand Soir 3
23.40 Le pitch
23.45 Gala d'ouverture du Théâtre Mariinsky II de Saint-Petersbourg
01.45 Midi en France



11.45 La quotidienne au coeur des glaces
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.10 Le Brésil vu d'en haut
15.35 Loin du monde
16.35 Le règne des insectes
17.30 C à dire ?!
17.45 C dans l'air
19.00 C à vous
20.15 Entrée libre
20.40 La maison France 5
21.35 Silence, ça pousse !
22.29 Consomag
22.30 C dans l'air
23.40 Entrée libre
00.00 Le mystère du Loch Ness
00.50 Décollage pour l'Amérique

12.05 360°-GEO
12.50 X.enius
13.20 Arte journal
13.35 Fedora
15.40 Sirènes de Corée
16.25 Charlemagne
17.20 X.enius
17.45 Voyage aux Amériques
18.15 Voyages en pays nordiques
19.00 Iles de beautés
19.45 Arte journal
20.05 28 minutes
20.45 Silex and the City
20.50 Cherchez Hortense
Avec Jean-Pierre Bacri, Isabelle Carré, Kristin Scott Thomas, Claude Rich
Iva se dispute avec son mari Damien, professeur de civilisation chinoise : elle lui reproche de ne toujours pas avoir parlé à son père, qui siège au Conseil d'Etat, pour obtenir des papiers pour une jeune femme serbe en situation irrégulière. En chemin pour le voir, il discute avec Aurore, serveuse de restaurant qu'il avait croisé quelque temps plus tôt. Il retrouve bientôt son père, qui n'a pas le temps de lui parler.
22.25 Drogues et créations : une histoire des paradis artificiels
00.20 The Exchange

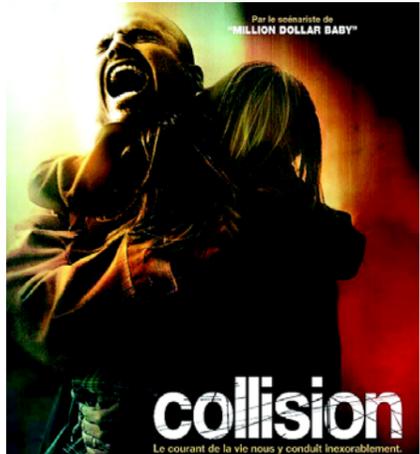


RTL9 20.40

ALIEN, LE HUITIÈME PASSAGER

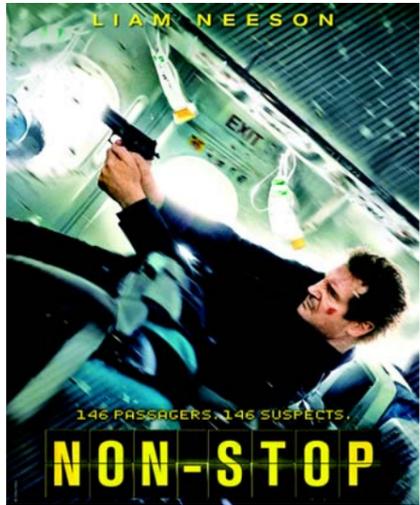
Avec Sigourney Weaver, Tom Skerritt, John Hurt, Veronica Cartwright
L'équipage du "Nostromo" fait un arrêt forcé sur une planète inconnue et découvre une colonie d'oeufs géants, habités par de mystérieuses créatures. L'un des "aliens" s'introduit dans le corps du second, Kane, avant de lui perforer le ventre et de s'échapper à bord du vaisseau. Protéiforme, la créature élimine les uns après les autres les membres de l'expédition. Seuls rescapés : le lieutenant Ripley et le chat.

CINE + émotion 20.45
COLLISION



Avec Don Cheadle, Matt Dillon, Sandra Bullock, Terrence Howard
Los Angeles, 2004. L'officier Graham et sa collègue Ria inspectent les lieux d'un crime. La veille, deux petites frappes ont volé le 4x4 du procureur Rick Cabot et de son épouse, Jean. Deux policiers en patrouille, Ryan et Hansen, pensent avoir repéré la voiture. Bien qu'il y ait erreur, le premier effectue un contrôle de routine sur le véhicule et humilie sans raison ses propriétaires, Cameron et Christine Thayer.

CANAL+ CINEMA 20.50
NON-STOP



Avec Liam Neeson, Julianne Moore, Lupita Nyong'o, Michelle Dockery
Bill Marks s'embarque à bord d'un avion reliant New York à Londres. Cet officier de la police de l'air semble sombre et fébrile, car il déteste prendre l'avion. Peu après le décollage, il reçoit un message sur son téléphone via un réseau sécurisé : un passager inconnu se trouvant dans l'appareil menace de commettre un meurtre toutes les vingt minutes si 150 millions de dollars ne sont pas virés sur son compte en banque.

TÉLÉVISION



20.55 Chicago Police Department



Saison 1 - Episode 1 - La méthode Voight
Avec Jason Beghe, Jon Seda, Sophia Bush, Jesse Lee Soffer
Nommé à la tête de l'unité des renseignements du district 21 de Chicago, le sergent Hank Voight ne craint pas de franchir les limites de la légalité et de l'éthique pour venir à bout du grand banditisme. Il doit collaborer avec la brigade chargée de la criminalité dans une affaire de drogue impliquant Pulpo, un Colombien membre du cartel de Medellín.
23.20 New York Unité Spéciale
01.40 Nikita



20.55 Patron incognito



10.10 Modern Family
11.00 Desperate Housewives



12.45 Le 12.45
13.45 Mariage à l'essai
15.45 La deuxième chance d'Ines
17.30 Les reines du shopping
19.45 Le 19.45
20.10 Scènes de ménages

Depuis 2004, Karine Ohana-Cohen dirige avec son mari Julien une entreprise de transport et de livraison de proximité, dont elle est également la DRH. Stagiaire pendant une semaine, elle va être confrontée sous couverture à la difficulté du métier de coursier, un univers très masculin. Formée sur le terrain par trois de ses employés Thomas, Anthony et Fabrice, dit «Tonton», cette patronne découvre le quotidien de coursier en camion puis à scooter. Karine tente de trouver le juste milieu entre les exigences des clients et la réalité du terrain, sans se faire reconnaître.
01.55 Damages



22.30 L'année du zapping 2014



10.10 Jamel Comedy Club
10.40 Les 3 frères, le retour
12.25 La nouvelle édition
12.45 La nouvelle édition, 2e partie
14.05 Robocop
16.00 Rencontres de cinéma
16.20 La Belle et la Bête
18.15 Le Before du grand journal
18.45 Le JT
19.05 Le grand journal
20.00 Le grand journal, la suite
20.25 Le petit journal
20.55 Au bonheur des ogres

L'équipe de l'émission a rassemblé plusieurs heures d'images légères, cocasses ou plus graves, pour se rappeler des événements marquants des douze derniers mois. Du 70e anniversaire du Débarquement, en passant par le centenaire de la Première guerre mondiale, ou encore les élections municipales en France, et la canonisation de Jean XXIII et Jean-Paul II, retour sur les grands événements qui ont marqué l'année 2014.
02.30 Aya de Yopougon



12.20 Les zouzous
13.35 Garfield 3
14.50 Le collège d'Étrangeville
15.45 Mandarine & Cow
15.50 La famille Delajungle
17.00 Un jour, une question
17.05 Ninjago
17.55 Les lapins crétiens - invasion
18.40 Le Dakar
19.50 Une saison au zoo
20.45 Good Morning England
22.45 Les amours imaginaires
00.20 Je fais les enfants

11.25 Hollywood Girls 4
13.35 Tellement vrai
15.50 Tellement vrai : la quotidienne
16.25 Hollywood Girls 4
17.00 Le mag
17.45 Hollywood Girls 4
18.55 Stargate SG-1
20.50 Sauveur Giordano
02.15 Emission Sportive

11.25 E-classement
12.35 Talent tout neuf
12.40 Charmed
16.20 Un diner presque parfait
18.15 Les princes de l'amour
19.40 Les Simpson
20.35 Soda
20.50 Enquêtes criminelles : le magazine des faits divers
00.50 Au coeur de l'étrange



Saisie de 1168 kg de kif: deux narcotrafiquants arrêtés à Tlemcen

Les services de la Gendarmerie nationale de Tlemcen ont arrêté lundi soir deux narcotrafiquants impliqués dans le trafic de 1168 kg de kif traité en provenance du Maroc, a-t-on appris mardi auprès de ce corps de sécurité. La vaste opération de recherche et les investigations, lancées lundi suite à la mise en échec d'une tentative d'introduction de cette quantité sur le territoire national, a abouti à l'identification de deux narcotrafiquants et leur arrestation. La perquisition effectuée au domicile de l'un des deux a permis de découvrir, à l'intérieur d'une ferme au village Akid Lotfi, localité située près des frontières ouest du pays, une autre quantité de 76 kg de kif traité conditionnée dans les mêmes colis trouvés lors de la première saisie, a-t-on indiqué de même source. Une patrouille pédestre des GGF avait surpris, aux environs de 4 heures de la matinée de lundi dans une tranchée à quelques mètres du tracé frontalier, trois (03) narcotrafiquants entraînés à charger le kif à bord d'une charrette tractée par un baudet, a-t-on rappelé. A la vue des gendarmes, les narcotrafiquants ont pris la fuite vers le sol marocain profitant de l'obscurité. L'opération avait été menée suite à des informations faisant état d'un groupe de narcotrafiquants marocains qui s'approprièrent à introduire une importante quantité de drogue en Algérie à travers la bande frontalière terrestre. La fouille de la charrette a permis la découverte de la drogue conditionnée dans 46 grands colis, déclenchant une vaste opération de ratissage dans les zones limitrophes du lieu de la saisie. Ces recherches ont permis également la saisie d'une quantité de 13.400 litres de carburant algérien destinée à la contrebande vers le Maroc, transportée par une cinquantaine de baudets, a-t-on encore indiqué.

Tlemcen: 34.500 poussins introduits frauduleusement du Maroc saisis

Les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de la commune frontalière El Bouihi (Tlemcen) ont procédé à la saisie de 34.500 poussins introduits frauduleusement du Maroc, a-t-on appris mardi à Oran auprès de ce corps de sécurité. Lors d'une patrouille de contrôle dans la localité de Magoura près du tracé frontalier, les gendarmes ont intercepté deux véhicules utilitaires à bord desquels ils ont découvert la quantité de poussins sans facture ni autorisation des services vétérinaires compétentes, a indiqué la même source. Effectuée dans le cadre de l'intensification du contrôle de sécurité dans les zones frontalières et la préservation de la santé publique, cette opération a permis l'arrestation de quatre (04) contrebandiers, qui ont été présentés devant la justice.

Turkish Airlines suspend ses derniers vols vers la Libye

La compagnie aérienne Turkish Airlines (THY), qui était le dernier transporteur étranger à encore desservir la Libye, a annoncé mardi sa décision de suspendre tous ses vols desservant le pays en raison de la détérioration des conditions de sécurité. «Nous avons suspendu nos vols vers Misrata jusqu'à nouvel ordre pour des raisons opérationnelles», a indiqué un porte-parole de la compagnie nationale turque dans un courriel adressé à l'AFP. «En conséquence, Turkish Airlines n'effectue plus aucune liaison actuellement vers la Libye», a ajouté ce porte-parole. THY ne desservait plus que Misrata, la troisième ville du pays à 200 km à l'est de la capitale Tripoli. Elle avait déjà suspendu ses vols vers Tripoli, Benghazi et Sebha. La Libye est plongée dans le chaos depuis la chute de Mouammar Kadhafi au terme de huit mois de conflit en 2011. Livré aux milices, le pays est dirigé par deux Parlements et deux gouvernements rivaux, l'un proche des miliciens islamistes de Fajr Libya et l'autre reconnu par la communauté internationale, siégeant à Tobrouk près de la frontière égyptienne.

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

L'Arabie Saoudite craint Daech



Le prince héritier d'Arabie saoudite a appelé mardi ses concitoyens à «la vigilance» face aux «crises aiguës» que connaît la région en raison de l'essor du

groupe djihadiste Etat islamique (Daech) en Irak et en Syrie. Le prince Salmane Ben Abdel Aziz s'est exprimé devant le Majlis Al-Choura, ou conseil consultatif, au nom du roi Abdallah, hospitalisé à Ryad depuis le 31 décembre pour une pneumonie. Après avoir souhaité bon rétablissement à son demi-frère âgé d'environ 90 ans, le prince héritier a prévenu les Saoudiens que leur pays faisait «face à des défis régionaux sans précédent, consécutifs aux crises aiguës qu'ont connues des pays voisins». Ces derniers ont été «précipités dans les marécages des guerres civiles et des conflits confessionnels», a-t-il martelé.

Le prince Salmane —qui fait allusion, sans les nommer, à l'Irak et à la Syrie, où sévissent les djihadistes de l'EI— a estimé que ces développements aux frontières de l'Arabie saoudite «nécessitent la vigilance et la prudence» de la population, en partie perméable à l'idéologie de Daech. Lundi, trois garde-frontières saoudiens, dont un haut gradé, et quatre «terroristes» ont été tués dans un attentat suicide.

«L'islamisation» divise l'Allemagne

La manifestation «contre l'islamisation» de la société a réuni lundi 18.000 personnes, selon la police, à Dresde, dans l'est de l'Allemagne, un record depuis le début de ce mouvement qui s'est cependant heurté à une vaste contre-mobilisation dans plusieurs autres grandes villes.

A Dresde, où le mouvement a été déclenché en octobre par un groupe se faisant appeler les «Européens patriotes contre l'islamisation

de l'Occident» (Pegida), la précédente manifestation en date, trois jours avant Noël, avait réuni 17.500 participants. Lundi, en dépit des messages dénonçant le mouvement, adressés par les politiciens de tous bords, et en particulier par la chancelière Angela Merkel, les manifestants ont de nouveau scandé «Wir sind das Volk!» («Nous sommes le peuple!»), un slogan naguère entonné par les manifestants contre le

régime de la RDA, peu avant la chute du Mur de Berlin. En face, lundi à Dresde, quelque 3.000 contre-manifestants s'étaient rassemblés. A Rostock, ce sont les opposants au mouvement qui se sont fait entendre, scandant en particulier «Willkommen im Abendland!» (Bienvenue en Occident!). A Cologne, «quelques milliers» d'opposants à Pegida faisaient face à «quelques centaines» de personnes dénonçant l'«islamisation».

Les Bourses du Golfe plongent, déprimées par la baisse du pétrole

Les marchés financiers des pays arabes du Golfe ont plongé mardi, déprimés par la baisse du prix du pétrole et le recul des principales places financières mondiales. Le pétrole coté à New York se maintenait mardi juste au-dessus des 50 dollars le baril dans les échanges asiatiques sous l'effet d'achats à bon compte mais restait pénalisé par la surabondance d'offre, les doutes sur la demande mondiale et la force du dollar. Le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en février s'appréciait de 24 cents vers 03H30 GMT, à 50,28 dollars, tandis que le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison à même échéance prenait 39 cents à 53,50 dollars. Depuis juin de l'année dernière, le baril de brut a perdu 55% de sa valeur en raison d'une abondance de la production, d'une faible demande et d'un dollar



fort. En outre, les Bourses asiatiques ont été nettement pénalisées mardi par les inquiétudes pour la conjoncture européenne et l'hypothèse d'une sortie de la

Grèce de la zone euro. Les sept marchés financiers du Golfe ne cessent de reculer depuis le début de l'année sur fond de dégringolade des prix du pétrole.

Obama invite Béji Caïd Essebsi à Washington



Le président américain Barack Obama a félicité lundi Béji Caïd Essebsi pour son élection à la présidence de la Tunisie à l'issue d'une transition démocratique «historique» et l'a invité à la Maison Blanche à une date restant à déterminer. M. Obama a appelé lundi M. Caïd Essebsi et salué «l'esprit de compromis pacifique» dont ont fait preuve les Tunisiens au cours des quatre années écoulées depuis la révolution qui déclencha le «Printemps arabe». Lors de cet échange, M. Obama a souligné la volonté des Etats-Unis de «renforcer et étendre» le partenariat avec la Tunisie et précisé que son pays était prêt à aider le nouveau gouvernement dans ses efforts pour répondre aux attentes de «tous les Tunisiens», a indiqué l'exécutif américain.

Vétéran de la politique à 88 ans, Béji Caïd Essebsi, a pris mercredi ses fonctions de président de la Tunisie, devenant le premier chef de l'Etat élu démocratiquement de l'histoire du pays. Il a chargé lundi l'ex-ministre de l'Intérieur Habib Essid, qui a occupé plusieurs postes sous le dictateur déchu Ben Ali, de former un gouvernement.

Trois policiers tués en Egypte

Deux policiers qui effectuaient une ronde ont été tués mardi par des inconnus qui ont ouvert le feu sur eux à Minya, dans le centre de l'Egypte, a annoncé le ministère de l'Intérieur. Ce type d'attaques, visant des policiers ou des soldats, est très fréquent en Egypte depuis la destitution par l'armée du président Morsi en 2013, la plupart étant revendiquées par des groupes djihadistes qui assurent agir en représailles à l'implacable répression qui s'est abattue ensuite sur les pro-Morsi.

Les deux policiers effectuaient une ronde dans le chef-lieu de la province de Minya quand ils ont été pris pour cible par des inconnus en plein milieu de la nuit, a expliqué à l'AFP Hani Abdel Latif, porte-parole du ministère de l'Intérieur. Selon un responsable de la sécurité à Minya, qui a requis l'anonymat, les deux fonctionnaires étaient chargés de la protection d'une église catholique, mais M. Abdel Latif a assuré que cette dernière était située loin du lieu de l'attaque. Par ailleurs, un démineur de la police a été tué mardi au Caire en tentant de désamorcer une bombe devant une station service non loin d'un poste de police.

EDITORIAL

Par K. Selim

UNE DIVERSION DE TROP

des détenteurs du pouvoir qui se veulent aussi les seuls détenteurs de la vérité historique.

Ce qu'a dit Saïd Sadi, des personnalités faisant partie du système l'ont exprimé avec des variantes. Un fond commun existe entre les gens du pouvoir et Saïd Sadi : ils ne cherchent pas l'établissement de la vérité historique. Ils font une lecture politique et souvent politicienne de l'histoire. Elle n'est pas invoquée pour diffuser du savoir mais pour orchestrer des manœuvres, discréditer les adversaires présumés. Les termes, blessants, utilisés par Saïd Sadi pour parler de Messali Hadj ont été dits, avant lui, par des hommes du régime. Sadi pour meubler sa fausse retraite s'amuse avec l'histoire, sans innover. Il le fait en reproduisant de la «culture» et des clichés sur l'histoire diffusés après l'indépendance.

Les bons historiens, contre l'establishment

politique qui a «aimé» l'histoire au point de l'étouffer et la dévitaliser, font dans l'humilité. Ils cherchent, se documentent, confrontent les versions, ils ne parlent pas pour ne rien dire. On ne trouve pas chez eux ces tics chers au parti unique et à ses produits dérivés «modernistes» comme la «trahison» ou «l'agent de l'étranger». Sadi n'est pas un historien, c'est un politicien. Il n'écrit pas l'histoire, il fait de la politique. Nul ne l'ignore et les choses auraient dû en rester là. Il ne convaincra que ceux qui sont déjà convaincus.

Ceux qui ont décidé de créer une «affaire Sadi» en diligentant l'action publique font également de la politique. Pas celle qui construit, mais celle de la diversion et qui est en train de prendre un vilain relent régionaliste. Beaucoup d'Algériens sont agacés que l'on continue cinquante ans après l'indépendance à faire de l'histoire commune une source de clivage politique, un motif de division. Il est temps de laisser les historiens faire leur travail sereinement. Le débat politique nécessaire porte sur le présent, pas sur l'histoire. L'affaire Sadi est une diversion de trop.